

NR Flash

SPORTS en p. 8 et 10  
 — Ski : un arbitrage canadien  
 — Hockey : Sion - Martigny  
 — Cyclisme : le cyclocross de Martigny  
 INF. LOCALES en p. 13, 15, 17, 20, 21, 22 et 23  
 — Un chalet en feu  
 — La St-Sébastien à Finhaut  
 — Plus de peur que de mal  
 INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 24

# Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct

Votre flair vous conduit

chez



Vente au rabais

aut. du 15 au 28 janvier

P 59 S

## Deux personnalités suisses partent pour les USA

Hier matin deux savants suisses ont pris le DC-8 de New-York qui partait de Cointrin. L'un était Jacques Piccard (à droite), le père du méso-scaph qui est toujours au Bouveret sous un épais manteau de neige. M. Piccard repart pour l'Amérique où il construit un méso-scaph presque pareil à celui de l'Expo 64 qui servira à étudier le courant du Gulf Stream pendant 3 semaines en laissant le sous-marin dériver au printemps 1967 au fil du courant. L'autre est le professeur Jean Piaget (à gauche), originaire de Neuchâtel et professeur à la Faculté des sciences de Genève. Il va recevoir à l'Université de Pennsylvania son 14ème titre de docteur honoris causa. Le professeur Piaget donc a déjà reçu 13 titres des universités du monde entier!

\* LETTRE DE PARIS \* LETTRE DE PARIS \* LETTRE DE PARIS \*

## Les dramatiques rebondissements de l'affaire BEN BARKA

(de notre correspondant Maurice Herr)

A leur sortie de l'Elysée, les membres du gouvernement, y compris le premier ministre, offraient aux regards des journalistes des mines contrites et inquiètes. Le général De Gaulle venait de les admettre avec une vigueur toute militaire à propos de cette affaire Ben Barka qui porte dangereusement atteinte à l'autorité de l'Etat et risque de mettre en cause le régime lui-même.

M. Pompidou était blême, et personne ne songeait à sourire autour de lui, pas même les nouveaux venus au gouvernement, dont la responsabilité n'est pourtant pas engagée. A quelques dizaines de mètres de là, deux ouvriers du nettoie-occupés à racle la neige sur les trottoirs de l'ave-

nue Matignon commentaient la situation. L'un disant à l'autre: «Ils veulent nous faire croire que Figon s'est suicidé. Mais va raconter ça à un cheval de bois, il t'enverrait un coup de pied».

Ainsi, d'instinct, la croyance populaire a fait sienne la thèse présentée par «Le Canard enchaîné», qui affirme, sur toute la longueur de la page: «Figon s'est suicidé d'un coup de revolver qui lui a été tiré à bout portant».

On comprend dès lors la vive irritation du général De Gaulle qui avait exigé voici plus de huit semaines que toute la lumière soit faite sur les circonstances de l'enlèvement, en plein Paris, du leader de l'opposition marocaine, Mehdi Ben Barka, et sur le sort réservé à cet homme. Huit semaines durant lesquelles les divers services de police et de renseignements semblent avoir joué à cache-cache avec la justice jusqu'à ce que, sur l'obstination d'un modeste magistrat, le juge d'instruction Zollinger, le scandale éclate, révélant des choses presque incroyables.

Une seule pièce manquait encore au puzzle patiemment rassemblé par le jure Zollinger, le témoignage de ce Georges Figon, le mauvais garçon qui apparaissait aux yeux de tous comme le personnage central de l'affaire. On savait en effet que ce «truand» plus ou moins repenté était l'homme qui avait donné rendez-vous à Ben Barka au lieu de son enlèvement. Lui-même s'était répandu dans les salles de rédaction et ailleurs, en «confessions» et en «révélations» qui ont fait grand bruit, et selon lesquelles il aurait été témoin de la mise à mort de Ben Barka par le ministre de l'Intérieur marocain, le général Oufkir lui-même.

Figon était «activement» recherché par la police. Et pourtant il était à Paris, voyait beaucoup de monde, semblait-il, et se faisait même photogra-

phier, pour le compte d'un grand magazine, devant l'immeuble de la police, quai des Orfèvres! Etait-il «protégé» parce qu'il détenait d'importants secrets, et avec eux le moyen de mettre en cause de hautes personnalités? Toujours est-il que la veille même du jour où la police devait le retrouver mort dans un logement loué sous un nom d'emprunt, des journalistes qui déjeunaient avec le premier ministre rappelaient à celui-ci que la mort de Figon serait une «catastrophe» pour la justice... et pour le gouvernement. Quelques heures plus tard, le témoin numéro 1 de l'affaire n'était plus.

Encore que le suicide soit probable, et qu'il n'y ait pas lieu de mettre en doute l'affirmation faite en ce sens par le procureur de la République accouru sur les lieux du drame, les circonstances de la mort de Figon demeurent assez troubles. D'autant que les policiers, venus là en nombre et en force, ont passé l'appartement du défunt au peigne fin avant l'arrivée des magistrats chargés de l'enquête. Or ils livrent à la justice tous les documents, photos et bandes magnétiques que Figon détenait?

Maurice HERR

(VOIR LA SUITE EN PAGE 2)

## Escalier ou toboggan ?



L'hiver qui a le don des métamorphoses a transformé ce paisible escalier qui accède au môle du Port de Versoix en un vertigineux toboggan.



Politique fédérale

## Le curieux avatar d'un texte d'initiative

En 1963, le Parti socialiste suisse et l'Union syndicale suisse ont lancé de concert une initiative tendant à donner à la Confédération des armes efficaces pour lutter contre la spéculation foncière. Elle demandait des mesures «pour empêcher une hausse injustifiée du prix des immeubles, pour prévenir la pénurie de logements, et pour favoriser l'aménagement du territoire».

Notons en passant que «prévenir» est un terme curieusement choisi, car il semble difficile de prévenir un état de choses qui existe déjà! «Combattre» eût été plus indiqué. Notons d'autre part que trois objectifs différents pour une seule initiative, c'est beaucoup. Comme on dit dans certaines maisons, «ne traiter qu'un objet par lettre»...

Celui-ci commençait par déclarer inviolable la propriété privée, reprenait les dispositions en vigueur sur l'expropriation, et introduisait, comme seule nouveauté, une clause donnant à la Confédération le pouvoir de «favoriser le développement harmonieux de l'habitat».

Si l'on voulait faire de l'humour, on rappellerait que l'habitat est «le lieu habité par une race, une plante ou un animal à l'état de nature»... Mais c'est une manie moderne (elle a fait Horès à l'Exposition nationale de Lausanne!) de dire «habitat» pour «habitation».

On aurait pu penser que les promoteurs de l'initiative, plutôt que d'accepter un texte aussi édulcoré, le combattraient résolument et s'en tiendraient à leur première rédaction. Ils s'en sont bien gardés, et cela dans la crainte d'aller au devant d'un échec devant le peuple. Ils ont demandé à l'autorité fédérale un texte plus satisfaisant.

Et le département intéressé a répondu à leurs

vœux avec un projet qui, après avoir rappelé que «la propriété est garantie dans les limites de l'ordre juridique», donne à la Confédération et aux cantons le pouvoir, dans les limites de leurs attributions constitutionnelles, de restreindre la propriété par voie législative et dans l'intérêt public. Il prévoit que ces restrictions n'obligent pas la collectivité à verser une indemnité, sauf quand elles touchent le propriétaire d'une façon particulièrement grave. Enfin — et surtout — «la Confédération crée les bases d'une colonisation nationale du pays et de l'utilisation rationnelle du sol» (voilà beaucoup de mots pour définir l'aménagement national) et «encourageur leur réalisation avec le concours des cantons».

Plus question de pénurie de logements ni de hausse injustifiée du prix des immeubles! Et l'on ne voit pas très bien comment ce nouvel article constitutionnel servira à combattre la spéculation foncière — déjà passablement freinée, il est vrai, par les arrêtés

contre la surchauffe. Il ne reste que l'aménagement du territoire.

Et l'on notera que cette nouvelle disposition sur les restrictions à la propriété pourrait aussi être utilisée, le cas échéant, dans le sens de la protection des sites.

Au comité central du Parti socialiste suisse, qui s'est réuni récemment, certains orateurs se sont élevés avec indignation contre l'abandon des postulats contenus dans le premier texte de l'initiative. Mais les dirigeants sont satisfaits; ils paraissent estimer que le plus important est d'amener la Confédération à poser les bases juridiques de l'aménagement national.

C'est effectivement important, et même très heureux. Mais il est tout de même curieux de constater la métamorphose de cette initiative contre la spéculation foncière, thème qui n'aura servi en définitive qu'à décider l'autorité fédérale à agir en faveur d'un aménagement du territoire vainement réclamé depuis de longues années.

C. Bodinier.

## EMOTION EN ESPAGNE

### Le « B-52 » qui s'est écrasé transportait plusieurs bombes atomiques

L'une d'elles n'aurait pas été retrouvée

Voici le texte du communiqué publié hier après-midi par la 16e force américaine sur l'accident du «B-52» à Cuevas de Almanzora :

«Un bombardier du commandement aérien stratégique qui est entré en collision avec un avion citerne «C-135» au cours d'une opération de ravitaillement en plein vol, au large des côtes d'Espagne, était porteur d'armement nucléaire non amorcé.

«Une étude radiologique a pu établir que cet accident ne constituait aucun danger pour la santé ou la sécurité publique».

Le porte-parole de la 16e Air-Force, qui a diffusé ce communiqué, s'est refusé à toute autre déclaration.

### Le pilote les a-t-il larguées dans la mer?

Une ou plusieurs bombes atomiques perdues lundi dernier dans l'accident du bombardier «B-52» du commandement stratégique aérien (SAC) américain près d'Almeria n'ont pas encore été retrouvées, apprend-on cet après-midi de bonne source.

Le communiqué publié ci-dessus par la 16e Air-Force semble d'ailleurs con-

firmer cette version: il est volontairement vague — il parle seulement d'armement nucléaire non amorcé — ne signale pas combien de bombes transportait le bombardier, et ne dit pas qu'elles ont été retrouvées.

Les équipes de spécialistes atomiques américains, aidés par une centaine de soldats de l'aviation, ont continué à fouiller méthodiquement toute la zone de Cuevas de Almanzora où les deux avions américains se sont écrasés lundi. Le «B-52» de la base de Seymour Johnson (Caroline du Nord) se trouvait en mission dans le cadre du programme «d'alerte constante» américain qui maintient en vol un certain nombre de bombardiers atomiques. L'accident s'est produit à la suite d'une collision avec un avion citerne auquel le «B-52» se ravitaillait en plein vol.

La collision s'étant produite au large des côtes espagnoles, il existe une possibilité que la, ou les, bombes atomiques dont le bombardier était porteur, aient été larguées par le pilote au dessus de la mer. Cela expliquerait que les efforts déployés pendant trois jours par les équipes de secours américaines pour fouiller la région autour des épaves des deux avions n'aient pas permis de retrouver les bombes perdues. C'est vers la mer que semblent s'orienter maintenant les recherches des spécialistes américains.

# DANS NOS CANTONS

## Le comité d'initiative pro B.L.S. demande une votation populaire

BERNE. — Le comité d'initiative « Pro-B.L.S. » communique :  
Le comité d'initiative « Pro-B.L.S. », qui s'est fixé pour but de faire soumettre aux citoyens du canton la question de l'éventuelle vente du B.L.S. et des lignes affiliées, a pris connaissance avec inquiétude du fait que le gouvernement envisage apparemment d'ignorer l'initiative lancée en août 1965 et de faire prendre par le Grand Conseil (et non pas par le peuple) durant la session de février 1966, la décision de la vente.  
Pour motiver cette intention, le gouvernement avance des considérations d'ordre juridique, notamment la compétence du Grand Conseil et la possibilité pour la Confédération de procéder de sa propre autorité au rachat de chemins de fer. Le comité d'initiative fait cependant remarquer que son initiative a précisément pour but de modifier l'ordre juridique actuel en étendant les droits populaires. Cette initiative ne vise toutefois pas à modifier la législation fédérale.  
Le comité souligne qu'aux considérations d'ordre juridique s'en ajoutent d'autres, d'ordre politique. Ignorer l'initiative populaire en suspens depuis août 1965 serait un acte politique peu

intelligent : la Constitution cantonale bernoise prévoit que toute initiative doit être soumise au vote populaire lors du premier jour de votation qui suit ou, au plus tard, au second jour de votation. Or, le premier jour a passé en octobre 1965 déjà, sans être utilisé.  
Dans ces conditions, le comité attend du Grand Conseil qu'il rejette la décision de vente jusqu'au moment où le peuple bernois aura pu se prononcer démocratiquement sur l'initiative, car aucune raison ne peut justifier une décision de vente précipitée.

## Les droguistes recherchent les possibilités d'un recrutement en commun

BERNE. — L'Association suisse des droguistes examine actuellement les possibilités de mettre au point une méthode commune de recrutement. Grâce à ce recrutement en commun, l'image de la droguerie devrait être adaptée aux temps modernes. Et il permettrait de réduire de 6 à 8% le budget consacré jusqu'ici au recrutement.  
Une assemblée extraordinaire de l'Association suisse des droguistes examinera le mois prochain cette question.

## Les employeurs et la révision du droit foncier

# Le contreprojet du Conseil fédéral jugé inacceptable

BERNE. — Le comité central de l'Union des associations patronales suisses ne considère pas comme une base de discussion acceptable le contreprojet du Département fédéral de justice et police à l'initiative socialiste sur le droit foncier. Dans sa réponse à l'autorité, il motive notamment cette prise de position par le fait que la réglementation proposée sur le plan constitutionnel en matière d'indemnité lors de restrictions de la propriété supprimerait la plus importante barrière protégeant la propriété privée contre des interventions excessives des pouvoirs publics.  
En effet, contrairement à la jurisprudence actuelle, elle permettrait, dans une très large mesure, l'introduction d'une expropriation matérielle sans indemnité.  
Les employeurs s'opposent à une telle modification des principes d'indemnisation, qui ne s'impose ni du point de vue du plan d'aménagement national, ni du point de vue des intérêts de l'agriculture. Ils reconnaissent la nécessité de mettre sur pied un régime efficace d'utilisation et d'aménagement de notre sol, mais ils s'opposent, se plaçant sous l'angle de la liberté économique et politique et tenant compte de la structure fédérale du pays, à l'attribution de compétences à la Confédération pour exécuter

un plan fédéral d'aménagement national. A leurs yeux, les buts matériels poursuivis ne sont pas encore suffisamment clairs.  
Aussi, l'Union centrale propose-t-elle tout d'abord de procéder à une clarification du problème, en soumettant le plus vite possible à la sanction populaire l'initiative socialiste sans contreprojet. Elle recommande cependant de poursuivre les travaux préliminaires pour un nouveau droit foncier dès que l'on aura pris connaissance des résultats de la procédure de consultation. Elle se déclare expressément disposée à y collaborer loyalement et s'entremettre pour la réalisation d'un régime raisonnable.  
A cet égard, il conviendra de rechercher des solutions « qui, d'une part, limitent les attributions de la Confédération dans le domaine de l'aménagement national à une compétence permettant son encouragement par l'Etat central ou, au maximum, l'édiction d'une loi-cadre, et d'autre part qui ne porte pas atteinte au principe de la pleine indemnisation dans les assimilables à une expropriation ».

## Un escroc condamné

ZURICH. — Confirmant le jugement de première instance, la cour suprême zuricoise a condamné à dix mois d'emprisonnement sans sursis pour escroquerie d'un montant de 4850 francs, un technicien géologue de 28 ans, déjà condamné 14 fois. Il avait réussi à se faire remettre par une femme de 14 ans son aînée sous de fallacieux prétextes, des fonds qu'il dilapida.

## Un soi-disant commerçant condamné

BERNE. — Le tribunal correctionnel de Berne a jugé un soi-disant commerçant soleurois qui avait commis des escroqueries portant sur des pièces d'or et des montres. Il y eut escroquerie dans un cas (17 500 francs) et tentative d'escroquerie dans un autre (20 000 francs). Le prévenu avait en outre commis une escroquerie lors d'un contrat d'assurance-vie se montant à 100 000 francs. Il a été condamné à deux ans de réclusion et à trois ans de privation des droits civiques. Un complice dans l'affaire de l'assurance s'est vu infliger une peine de 7 mois de prison.

## Lausanne : un assassinat

LAUSANNE. — Une jeune femme, âgée de 35 ans, demoiselle de réception chez un médecin, a été trouvée assassinée, mercredi soir, au chemin des Aubépines, à Lausanne. Le coupable doit être un étranger qui était sous l'influence de l'alcool.  
L'alerte a été donnée par le concierge d'un immeuble qui entendit des cris et avisa la police.  
LA VICTIME  
La victime de ce drame est Mme Solange Martignoni, 35 ans, qui travaillait chez un médecin lausannois. Elle vivait séparée de son mari. Le meurtrier est un Français, fixé à Lausanne depuis plusieurs années. Il aurait tué par passion et était pris de vin.

# 24 heures de la vie du monde

- ★ LA FIEVRE APTEUSE EN ALLEMAGNE — L'épizootie de fièvre aphteuse continue de faire des ravages dans les régions méridionales et occidentales de l'Allemagne fédérale.
- ★ MORT TRAGIQUE D'UN ARTISTE — Le peintre brésilien Raimundo de Oliveira, 35 ans, connu internationalement pour ses toiles aux sujets bibliques traités à la manière byzantine, a mis fin à ses jours la nuit dernière en absorbant une dose mortelle de barbituriques.
- ★ VISITE AUX ETATS-UNIS DE MADAME GANDHI — Mme Indira Gandhi a déclaré jeudi soir qu'elle avait accepté l'invitation du président Johnson à se rendre aux Etats-Unis.
- ★ ESPIONNAGE SOVIETIQUE EN ALLEMAGNE — Des fonctionnaires des services de sécurité de l'Allemagne fédérale ont établi que cinq ressortissants soviétiques se sont rendus coupables d'espionnage en Allemagne occidentale.
- ★ UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES BLESSEES DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE — Une cinquantaine de personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu hier près de Latina, au sud de Rome, l'autocar à bord duquel elles avaient pris place étant tombé dans un ravin.
- ★ GREVE DANS LES UNIVERSITES ITALIENNES — Les professeurs, assistants et étudiants des universités italiennes ont commencé jeudi une grève de trois jours.
- ★ M. KLAUS ESTIME QUE LA COALITION EST DEPASSEE — M. Josef Klaus, chancelier fédéral autrichien, président du parti populiste, a déclaré jeudi qu'une coalition, telle qu'elle existe actuellement en Autriche, est dépassée par le fait du sabotage des socialistes. M. Klaus parlait jeudi matin devant le comité du parti.
- ★ ARRESTATIONS A TEHERAN — On annonce officiellement que 55 personnes — parmi lesquelles des commerçants et des étudiants ont été arrêtées pour avoir tenté d'ourdir un complot contre le gouvernement iranien.
- ★ DERAILLEMENT D'UN TRAIN AU PORTUGAL : CINQ MORTS — Cinq personnes ont trouvé la mort dans un accident de chemin de fer, sur la ligne longeant la vallée de la Vouga, dans le centre du Portugal. Le nombre des blessés est encore indéterminé.
- ★ SOIXANTE PERSONNES NOYEEES — Soixante personnes ont péri noyées et une quarantaine d'autres sont portées disparues dans le naufrage d'une chaloupe, qui s'est produit au large des côtes du Cameroun occidental.
- ★ L'EQUIPAGE DU « KREMSERTOR » SAUVE — Un hélicoptère de la Royal Navy a réussi à évacuer les six derniers membres de l'équipage du cargo allemand, « Kremsertor », en péril au sud de la côte de Devon.
- ★ TAIPEH : COMBAT AU LARGE DES ILES MATSU — Un navire de guerre a repoussé, mercredi, une attaque menée par six bateaux torpilleurs chinois communistes, dans les eaux au large des îles Matsu.
- ★ COTONOU : UN JOURNALISTE CHINOIS DOIT QUITTER LE DAHOMEY — M. Wang Wei, correspondant de l'agence « Chine nouvelle », a été prié de quitter le territoire du Dahomey dans un délai de trois jours.
- ★ LE PRINCE HERITIER HARALD DE NORVEGE AURAIT CHOISI LA PRINCESSE BENEDIKTE — Le prince héritier Harald de Norvège aurait choisi la princesse Benedikte, deuxième fille des souverains danois.
- ★ DEMISSION DE SIR ROBERT MENZIES — Sir Robert, qui a été premier ministre pendant 16 ans, a annoncé sa décision dans un bref communiqué de presse, précisant en outre qu'il démissionnerait également de son siège au Parlement. M. William Mac Mahon, 57 ans, va devenir vice-président du parti libéral dès que M. Harold Holt aura prêté serment comme premier ministre.

## Le projet de budget de l'Etat de Genève

GENEVE. — Tous les partis — à l'exception de celui du travail — représentés à la commission chargée d'examiner le projet du budget établi par le Conseil d'Etat sortant de charge, ont décidé de voter le projet du budget auquel la commission a apporté de nombreuses modifications. L'augmentation des dépenses a porté celles-ci de 405 à 411,5 millions et les recettes de 403 à 411 millions environ.  
Le budget de l'instruction publique sera de 99,5 millions environ. Il a fallu engager 160 nouveaux enseignants pour le degré primaire, soit 60 pour les nouvelles classes et 100 pour les mutations. Sur ce nombre 90 sont diplômés et 70 sont simplement des suppléants.  
Le budget des travaux publics dépassera largement les 93 millions et celui de la prévoyance sociale et de la santé publique sera supérieur à 71 millions.

# LES COURS DE LA BOURSE

|  | C. du 19 | C. du 20 |  | C. du 19 | C. du 20 |
|--|----------|----------|--|----------|----------|
| <b>GENEVE</b>  |          |          |  |          |          |
| Amer. Eur. Sec.  | 122      | 121 1/2  |  |          |          |
| Amer. Tel.   | 263      | 264      |  |          |          |
| Astra  | 1,90     | 1,90     |  |          |          |
| Bad. Anilin  | 484      | 490      |  |          |          |
| Bque Populaire   | 1600     | 1580     |  |          |          |
| Crédit Suisse  | 2545     | 2520     |  |          |          |
| Cia Italo-Arg.   | 18 1/2   | 18 1/4   |  |          |          |
| Ciba port.   | 8150     | 8175     |  |          |          |
| Ciba nom.  | 5800     | 5825     |  |          |          |
| Du Pont  | 1038     | 1036     |  |          |          |
| Eastman Kodak  | 522      | 525      |  |          |          |
| Ford   | 396      | 395      |  |          |          |
| Farben Bayer   | 244      | 242 1/2  |  |          |          |
| Garday   | 240      | 235      |  |          |          |
| General Elec.  | 506      | 503      |  |          |          |
| General Motors   | 461 1/2  | 461      |  |          |          |
| Grand Passage  | 575      | 580      |  |          |          |
| Hoechst Farben   | 536      | 492      |  |          |          |
| Inst. Physique port.   | 585      | 585      |  |          |          |
| Int. Business Mach.  | 2110     | 2085     |  |          |          |
| Italo-Suisse   | 250      | 250      |  |          |          |
| Kennecott Copper   | 578      | 570      |  |          |          |
| Machines Bull  | 141      | 142      |  |          |          |
| Mannesmann   | 191      | 189      |  |          |          |
| Montecatini  | 13,50    | 13,60    |  |          |          |
| Nestlé port.   | 2930     | 2900     |  |          |          |
| Nestlé nom.  | 1880     | 1880     |  |          |          |
| Olivetti   | 23,80    | 23,80    |  |          |          |
| Péchiney   | 183      | 186      |  |          |          |
| Pennsylvania R.R.  | 291 1/2  | 286 1/2  |  |          |          |
| Phillips   | 148      | 147 1/2  |  |          |          |
| Raffinerie Rhône   | 84       | 84       |  |          |          |
| Royal Dutch  | 187 1/2  | 188      |  |          |          |
| Sandoz   | 5650     | 5700     |  |          |          |
| Schappe  | 149      | 149      |  |          |          |
| Schéron port.  | 430      | 425      |  |          |          |
| Sté Bque Suisse  | 2345     | 2330     |  |          |          |
| Sodec  | 132      | 133      |  |          |          |
| Sopafin  | 470      | 465      |  |          |          |
| Standard Oil N. J.   | 362      | 365 1/2  |  |          |          |
| Swissair   | 568      | 568      |  |          |          |
| Thyssen A.   | 184      | 183 1/2  |  |          |          |
| Unilever   | 137 1/2  | 138      |  |          |          |
| Union Bques Suisses  | 2070     | 2050     |  |          |          |
| U S Steel  | 232 1/2  | 233      |  |          |          |
| Zynga  | 1600     | 1525     |  |          |          |
| <b>ZURICH</b>  |          |          |  |          |          |
| Aluminium Suisse   | 5450     | 5430     |  |          |          |
| Bally  | 1430     | 1430     |  |          |          |
| Brown Boveri   | 1840     | 1835     |  |          |          |
| Elektrowatt  | 1660     | 1640     |  |          |          |
| Fischer  | 1470     | 1450     |  |          |          |
| Geigy port.  | 9200     | 9125     |  |          |          |
| Geigy nom.   | 3930     | 3870     |  |          |          |
| Hero Lenzbourg   | 5690     | 5675     |  |          |          |
| Interhandel  | 4700     | 4700     |  |          |          |
| Jelmoll  | 1210     | 1215     |  |          |          |
| Lonza  | 1170     | 1100     |  |          |          |
| Motor Columbus   | 1300     | 1280     |  |          |          |
| Nestlé port.   | 2915     | 2870     |  |          |          |
| Nestlé nom.  | 1880     | 1880     |  |          |          |
| Réassurance  | 1945     | 1900     |  |          |          |
| Sandoz   | 5750     | 5625     |  |          |          |
| Saurer   | 1450     | 1450     |  |          |          |
| Sulzer   | 3110     | 3090     |  |          |          |
| <b>PARIS</b>   |          |          |  |          |          |
| Air Liquide  | 595      | 598      |  |          |          |
| Banque de Paris  | 288      | 291,50   |  |          |          |
| Ciments Lafarge  | 320      | 318,50   |  |          |          |
| Crédit Com. France   | 146      | 148,30   |  |          |          |
| C. S. F.   | 200      | 195      |  |          |          |
| Esso   | 280      | 279,80   |  |          |          |
| Française Pétroles   | 202      | 200      |  |          |          |
| Machines Bull  | 159,00   | 157,60   |  |          |          |
| Michelin   | 859      | 899      |  |          |          |
| Péchiney   | 219,90   | 223      |  |          |          |
| Rhône-Poulenc  | 285      | 294      |  |          |          |
| Saint-Gobain   | 183      | 183,30   |  |          |          |
| Ugine  | 285      | 291      |  |          |          |
| <b>FRANCFORT</b>   |          |          |  |          |          |
| A. E. G.   | 470      | 473      |  |          |          |
| Bad. Anilin  | 454      | 455      |  |          |          |
| Dresdner Bank  | 145      | 144      |  |          |          |
| Farben Bayer   | 368 1/2  | 368      |  |          |          |
| Höchst Farb.   | 500 1/2  | 454      |  |          |          |
| Kaufhof  | 551      | 553      |  |          |          |
| Mannesmann   | 170      | 176 1/2  |  |          |          |
| R. W. E.   | 462      | 460      |  |          |          |
| Siemens  | 513      | 516      |  |          |          |
| Thyssen  | 172      | 167 1/2  |  |          |          |
| Volkswagen   | 491      | 403      |  |          |          |
| <b>MILAN</b>   |          |          |  |          |          |
| Assic. Generali  | 105 900  | 105 510  |  |          |          |
| Edison   | 2990     | 2989     |  |          |          |
| Flat   | 2485     | 2483     |  |          |          |
| Finisider  | 949 1/2  | 964      |  |          |          |
| Italcementi  | 17 505   | 17 595   |  |          |          |
| La Rinascente  | 418      | 417      |  |          |          |
| Montecatini  | 1900     | 1804     |  |          |          |
| Olivetti   | 3353     | 3395     |  |          |          |
| Pirelli  | 4038     | 4020     |  |          |          |
| Snia Viscosa   | 4780     | 4740     |  |          |          |
| <b>COURS DES BILLETS</b>   |          |          |  |          |          |
|  | Achat    | Vente    |  |          |          |
| Allemagne  | 107.—    | 109.—    |  |          |          |
| Angleterre   | 12,05    | 12,25    |  |          |          |
| Autriche   | 16,60    | 16,90    |  |          |          |
| Belgique   | 8,55     | 8,75     |  |          |          |
| Canada   | 3,99     | 4,04     |  |          |          |
| Espagne  | 7,05     | 7,30     |  |          |          |
| Etats-Unis   | 4,31     | 4,34     |  |          |          |
| France   | 87,50    | 89,50    |  |          |          |
| Italie   | —68      | —70      |  |          |          |
| Cours obligamment communiqués par la banque Troillet & Cie, S. A., Martigny et Genève. |          |          |  |          |          |

# LETTRE DE PARIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En tout cas, les effets de la colère du général De Gaulle n'ont pas tardé à se faire sentir. A l'issue de ce Conseil des ministres de mercredi, au cours duquel l'affaire fut longuement évoquée, on apprenait la mise à la retraite du chef des services de contre-espionnage, la réorganisation de ces services, désormais placés sous l'autorité du ministre des Armées, et non plus sous celle du premier ministre, la réforme de certains organes de police, dont la traditionnelle rivalité n'a fait qu'épaissir la confusion de l'affaire Ben Barka.

Le tout sans préjudice des sanctions individuelles prises contre des fonctionnaires de la police et des services spéciaux directement ou indirectement mêlés au scandale. Et sans préjudice, également, de l'action diplomatique engagée par la France auprès des autorités marocaines et du roi Hassan II sommé par De Gaulle de mettre son ministre de l'Intérieur, le général Oufkir, à la disposition de la justice française.

Car dans toute cette sinistre histoire, les intérêts français n'étaient, à l'origine, nullement mêlés à ce qui n'est au fond qu'un règlement de comptes entre certaines autorités marocaines et M. Ben Barka.

Mais il y a eu coup fourré. Il semble, en effet, que le roi du Maroc d'une part, et les policiers français qui ont aidé à l'enlèvement de Ben Barka, d'autre part, étaient les uns et les autres persuadés qu'il s'agissait simplement d'amener le chef de l'Union nationale des forces populaires du Maroc, lequel vivait en exil, à « converser » avec le gouvernement marocain en vue d'un compromis politique entre le Palais de Rabat et l'opposition.

C'est le zèle meurtrier des services du général Oufkir, sinon du ministre lui-même, qui aurait transformé en assassinat politique et en scandale international ce qui, au départ, n'était conçu que comme une banale opération politique.

Quand la police française mêlée à l'affaire en qualité de comparse apprit qu'elle avait été jouée et « doublée », ce fut l'affolement dans ses services. On rechercha plus fébrilement des « couvertures » que M. Ben Barka ou son cadavre, dont on ne sait toujours pas ce qu'il est devenu, et l'on s'efforça de brouiller les pistes afin de contrarier la marche de la justice et la manifestation de la vérité.

C'est évidemment à ce niveau que se situent les fautes les plus graves. Aucun Etat ne peut en effet tolérer que la police cesse d'être l'auxiliaire de la justice pour devenir son adversaire. La violente réaction du général De Gaulle s'explique ainsi.

Aussi bien, cette affaire Ben Barka, qui a déjà connu des rebondissement nombreux, et dramatiques, n'est-elle pas close. Attendons.

## On cherche employée de maison

dans ménage soigné de deux personnes.

Machines modernes à disposition.

Martigny, tél. (026) 2 13 34 (heures des repas).

P 174 S

Cause de départ, à remettre dans quartier ouest de Sion,

## bel appartement

4 pièces + hall, tout confort, Fr. 410.— + charges. Situation ensoleillée.

Libre fin février ou date à convenir.

Tél. (027) 2 25 87.

P 25726 S

Prise de position de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés

## Protéger les jeunes d'un faux aiguillage

BERNE — A l'occasion du prochain renouvellement des directives de la Croix-Rouge suisse sur la formation des infirmières et infirmiers en soins généraux, l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés (Asid) a consulté ses divers organes pour avoir leur avis sur les exigences actuelles et futures de la formation professionnelle et particulièrement sur l'âge d'admission dans les écoles en re-

gard de l'exercice de la profession. L'Asid, dans son ensemble, s'est prononcée en faveur du maintien, sauf exceptions dûment motivées, de l'âge de 19 ans pour l'admission aux écoles d'infirmières.

L'Asid est d'avis que la jeune élève est très vite mise en contact avec les malades et le milieu hospitalier. Or, le personnel infirmier diplômé, actuellement trop peu nombreux, ne peut l'encadrer suffisamment ni la protéger contre les chocs de tous genres que lui réserve cette nouvelle expérience. Il doit au contraire pouvoir très vite compter sur la collaboration de ces jeunes forces et leur faire confiance.

Le malade, aujourd'hui, n'a pas moins d'exigences qu'autrefois. Il demande de l'infirmière des soins de tous ordres, variés, compliqués, souvent douloureux, qui doivent être expliqués et donnés avec compréhension, tact, autorité.

Le médecin, comme hier, compte sur l'infirmière pour collaborer au traitement médical. En outre, les traitements médicaux sont devenus plus complexes, plus techniques et scientifiques. C'est l'infirmière qui doit assurer l'exécution et la continuité au chevet du malade.

L'Asid pense qu'il est donc clair que les élèves infirmières et infirmiers doivent non seulement avoir une scolarité de base plus poussée mais aussi une maturité affective et psychologique suffisante.

Faire attendre les candidats jusqu'à 19 ans pour les admettre dans les écoles, c'est leur donner la possibilité de continuer leurs études, c'est leur per-

mettre d'entrer dans la profession sur la base d'une décision mûrie et personnelle et non d'une vocation de paille. C'est aussi protéger les jeunes d'un faux aiguillage. C'est protéger les écoles d'infirmières, la profession elle-même, d'échecs, d'abandons, de fuites devant les responsabilités.

« Portant sa paresse comme une fleur à la boutonnière »

## THIERRY MAULNIER est reçu à l'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS — Elu en février 1964 à l'Académie française pour occuper le fauteuil d'Henry Bordeaux, Thierry Maulnier a été reçu hier après-midi sous la coupole par Marcel Achard. Cette réception a été l'occasion pour le récipiendaire de faire montre de ses talents éclectiques, et pour son parrain de prodiguer, selon la coutume, compliments et « coups de férule et de bois vert ».

Thierry Maulnier — de son vrai nom Jacques Talagrand — est né en 1909. Il est à la fois un essayiste, un auteur dramatique, un chroniqueur littéraire, un poète et un sportif.

Dans son discours, il a fait selon

NITEROI (Brésil) — Les catastrophiques inondations qui ont eu lieu dans l'Etat de Rio de Janeiro ont fait 250 morts, indique une estimation officielle. D'autre part, 16.000 habitations ont été balayées par les eaux, 80.000 personnes sont sans abri et 500 km de routes et 31 ponts ont été détruits. Le secrétaire à la sécurité de l'Etat de Rio de Janeiro a décidé de censurer les informations diffusées par radio afin d'éviter la panique de la population. Le niveau des eaux continue à baisser lentement, mais des problèmes tels que ceux du ravitaillement de la population en aliments, en eau potable et en médicaments se sont aggravés au cours des dernières heures. De vastes moyens ont été mis en œuvre pour secourir les personnes sinistrées.

## EFFRAYANT BILAN DES INONDATIONS AU BRESIL

### Quatre voleurs condamnés

LAUSANNE. — Le tribunal de police correctionnelle de Lausanne a condamné, jeudi matin, quatre jeunes hommes qui ont préféré le vol, les soirées de beuveries et les balades en taxi au travail de bureau ou d'atelier. Ces accusés ont volé dans des magasins, fracturés des compteurs, des tiroirs-caisses, en causant des dommages à la propriété. L'un d'eux, jeune père de famille, a dépensé l'allocation familiale qui revenait à ses deux enfants. A. C., 24 ans, récidiviste, marié, père de deux enfants, divorcé, pour vol qualifié, tentative de vol, dommage à la propriété, violation d'une obligation d'entretien, abus de confiance, a été condamné à dix mois de prison moins 36 jours de préventive, au 7/24 des frais. E. D., 24 ans, récidiviste, pour vol avec effraction, tentative de vol, dommage à la propriété, a été condamné à un an de réclusion moins 207 jours de préventive, deux ans de privation des droits civiques, à la moitié des frais. G. P., pour vol et tentative de vol à un mois de prison avec sursis pendant trois ans, à se soumettre à un patronage et au 1/24 des frais. A. B., pour vol et tentative de vol, à quatre mois de prison, moins cinq jours de préventive et au 4/24 des frais. B. qui a fait défaut, s'est présenté dès lors et a été arrêté.

## Urgence d'une aide au VIETNAM

Une guerre cruelle sévit au Vietnam où les hôpitaux civils sont surpeuplés de blessés et de malades auxquels il n'est plus guère possible de donner les soins nécessaires. Des centaines de

milliers de réfugiés ont afflué à proximité des grandes villes et se trouvent dans la plus grande misère. D'innombrables familles sont dispersées et les enfants abandonnés et orphelins ne se comptent plus.

Toutefois, au milieu de toute cette souffrance, la Croix-Rouge est là qui apporte son aide bienfaisante. Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge interviennent auprès des deux parties du conflit afin que les Conventions de Genève soient respectées en faveur, notamment, des prisonniers et des personnes civiles. Grâce aux moyens fournis par diverses sociétés nationales de Croix-Rouge, dont la Croix-Rouge suisse, ils sont en mesure aussi d'apporter encore quelques secours. Plusieurs autres organisations s'efforcent par ailleurs d'aider les victimes innocentes du conflit. Mais tous ces efforts ne sont pas encore suffisants tant est grande la misère qui règne au Vietnam.

Notre Société de Croix-Rouge qui bénéficie d'une longue expérience dans le domaine des opérations d'entraide et peut compter sur l'appui des autorités fédérales, éprouve l'obligation d'apporter une aide accrue aux victimes du conflit vietnamien. Elle souhaite contribuer à l'amélioration des soins donnés aux blessés et aux malades hospitalisés, ainsi qu'à l'installation et à l'exploitation de centres d'accueil pour les réfugiés, de postes sanitaires et d'orphelinats sis hors des zones de combats.

Mais pour être efficace, il est évident qu'une telle action de la Croix-Rouge devra être relativement importante et de longue haleine. Or, pour cela, nous avons besoin de l'appui de nos autorités mais aussi de toute la population suisse.

La Croix-Rouge suisse lance un pressant appel pour la souscription de parrainages pour le Vietnam six versements mensuels de 10 francs au minimum. Cet appel s'adresse à tous ceux qui n'acceptent pas que des êtres humains et surtout des enfants soient abandonnés à leur destin sans qu'une main secourable leur soit tendue. Si vous désirez vous aussi participer par un parrainage à la réalisation de ce programme de secours d'urgence, veuillez vous annoncer à la section de la Croix-Rouge de votre région :

Fribourg : 22, avenue Weck-Reynold.  
Genève : 9, route des Acacias.  
Lausanne : 5, rue Centrale.  
Neuchâtel : 2, avenue du 1er-Mars.  
Jura bernois : 12, rue de la Justice, Berne.  
ou au secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse 8, 3001 Berne, tél. (031) 22 11 74.

Au nom des victimes de la guerre du Vietnam qui bénéficieront de notre aide, nous exprimons notre gratitude à ceux qui soutiendront nos efforts.

Pour la Croix-Rouge suisse  
A. von Albertini, président  
Janvier 1966

l'« Action française », entra dans la vie littéraire quarante ans après Henry Bordeaux. Il se défend de se prononcer sur les accusations portées par celui-ci sur la IIIe République, mais constate cependant que « tous les régimes s'achèvent dans un malheur, sans quoi, ils ne s'achèveraient pas et leur histoire... est une histoire qui finit toujours mal ».

Dans sa réponse, l'auteur de « Jean de la Lune », de « Domino » et de tant d'autres pièces à succès, rappelle que Thierry Maulnier est le seul des académiciens à avoir porté « l'habit vert sur un vélodrome et ait gagné un 5000 mètres. » Vous êtes « le plus vite » d'entre nous, comme disent ces messieurs de la cendrée, et cependant... remarque Marcel Achard, bien qu'élus le 13 février 1964, c'est seulement sur un ultimatum de vos parrains que vous vous êtes décidés, le 14 novembre dernier, à m'envoyer le texte de votre discours.

Ce qui permet à Marcel Achard de constater : « Vous êtes un paresseux et vous portez cette paresse, nullement comme un fardeau, plutôt comme une fleur à la boutonnière. »

Faisant allusion à l'activité de critique de Thierry Maulnier, Marcel Achard remarque encore : « Vous assumés la revue de presse de l'« Action française » tandis que De Gaulle assurait, magistralement, les choses étant ce qu'elles étaient, la critique militaire » puis il fait l'éloge de l'œuvre de Thierry Maulnier, notamment son « Racine » et son « Introduction à la poésie française ».

### Réunis en assemblée générale d'hiver

## Les Valdôtains de Genève ont réélu, aux applaudissements, leur président sortant, M. Livio Brédy

La colonie valdotaine de Genève est une des plus importantes sociétés étrangères de la ville de Genève. Ses représentants se comptent par plusieurs centaines et l'union qui les groupe possède une activité rayonnante se traduisant chaque année par de nombreuses manifestations : réunions, fêtes populaires, arbre de Noël, aide mutuelle aux émigrés, etc. Mais plus peut-être que les autres années, cette société qui fête, en 1965, le 65e anniversaire de sa fondation, a eu l'occasion de se manifester dans de nombreux domaines. Aussi l'assemblée générale d'hiver qui s'est tenue le 16 janvier à l'hôtel de Genève a-t-elle été l'occasion pour le comité de la société valdotaine de mettre en relief les multiples facettes de ces activités.

Réunis autour de leur président sortant, M. Livio Brédy, les Valdôtains ont adopté les comptes rendus moral et financier de l'exercice écoulé. Puis, dans un rapport circonstancié, M. Brédy a dressé le bilan de cette année 1965 marquée surtout par l'inauguration du tunnel routier sous le Mont-Blanc, trait d'union rapide entre le val d'Aoste et la seconde patrie de ces émigrés, Genève.

### L'EMIGRATION, UNE RICHESSE POUR LE VAL D'AOSTE

Dans son rapport, le président a surtout mis l'accent sur la popularité dont jouissait le val d'Aoste à l'étranger. M. Brédy a notamment déclaré : « Si la vallée d'Aoste jouit à l'étranger d'un renom souvent excellent, c'est en grande partie à ses émigrés qu'elle le doit. Par leur labeur probe, consciencieux, ils ont su souvent s'imposer, même dans les circonstances difficiles. Il convient de leur en être reconnaissants. Il convient aussi que cette réputation se maintienne et que le produit valdotain soit toujours synonyme de bonne facture et de qualité. »

Parlant des différentes formes d'émigration, M. Brédy a poursuivi : « Les Valdôtains, en France et en Suisse, forment de véritables corporations, très actives dans divers domaines : sans doute, on a souvent médité de cette émigration. On y a vu la cause de l'appauvrissement du pays. Le départ des jeunes parmi les plus actifs et les plus entreprenants a privé la région de forces vives qui auraient, pense-t-on, contribué à son développement. »

En fait, le problème est complexe. Les émigrants saisonniers ont toujours rapporté dans leur village le gain accumulé à l'étranger. Et maints émigrés valdotains partis pour toujours sont revenus au pays finir leur existence. A côté de fortunes considérables amassées au loin, il y eut des apports modestes mais innombrables. L'émigration a été en tout cas un enrichis-

sement financier pour la vallée d'Aoste. »

### UNE ANNEE 1965 BIEN REMPLIE

Le président de la dynamique colonie valdotaine a ensuite passé en revue les différents secteurs d'activité de la société :

1. Célébration avec éclat de son 65e anniversaire ; 2. plusieurs assemblées générales, plusieurs réunions de comité ; 3. diverses soirées récréatives et dansantes ; 4. participation à l'inauguration du tunnel routier sous le Mont-Blanc avec la traversée de la vallée Blanche ; 5. participation à la traditionnelle fête des émigrés ; 6. visites fréquentes à nos chers malades, etc.

Il a, pour conclure cet exposé, présenté ses vœux à tous les présents, leur demandant de rester unis et fidèles à leurs principes régionalistes, ainsi qu'à leur patrimoine linguistique et ethnique.

### UN CONGRES VALDOTAIN A LAUSANNE

Au chapitre des affaires diverses et après avoir élu son nouveau comité, la Société valdotaine a appris qu'un premier congrès des émigrés valdotains en Suisse aurait lieu le 20 mai prochain au palais de Beaulieu, à Lausanne, mais que dans un avenir plus proche elle se réunirait à nouveau pour son banquet annuel le 20 mars. A l'issue de cette assemblée, le vermouth traditionnel a été offert à tous les sociétaires tandis que des friandises, des panettoni étaient distribués aux nombreux enfants. A cet apéritif d'honneur, MM. François Perréard et Marcel Castellino, ancien maire de Genève, s'étaient associés et saluèrent en quelques mots l'amitié qui unit les Genevois aux Valdôtains.

### LE COMITE 1966 DE LA COLONIE VALDOTAINE

Président : Brédy Livio ; vice-présidents : Socquier Louls et Biagiotti Pasqualino ; secrétaire Petey Antoine ; vice-secrétaire : Garavet Félix ; trésorier : Rolla Jean ; vice-trésorier : Chapel Marie ; vérificateurs : Baudin-Seiler Marie et Moret Auguste ; portedrapeau : Filippone Annunziato et Marica Salvatore.

« Jeunes valdotaines » : bibliothécaire : Lucat Osvalda ; membres adjoints : Verthuy Lidonie, Joly-Azzurin Marie, Gentina Carlo, Barmaverain Lucien. — Délégués à la Fédération des associations valdotaines de Suisse : M. Livio Brédy, Mlle Osvalda Lucat, M. Félix Garavet. — Délégués à la direction des écoles italiennes de Genève : M. Livio Brédy, Pasqualino Biagiotti.

## Incendie d'une des plus grandes usines de textile d'EUROPE

ROUBAIX — Cent soixante pompiers continuent à combattre, en fin de matinée, l'incendie qui fait rage depuis mercredi soir dans les stocks de fibres synthétiques d'une des plus grandes usines textiles d'Europe, la « Lainière de Roubaix ». Un certain nombre des six mille employés de l'entreprise se sont joints aux sauveteurs professionnels, hier matin, à la reprise du travail.

C'est dans les caves, d'une surface de mille mètres carrés, servant de magasin, sous un immeuble occupé par des ateliers, que le feu a pris, durant la soirée de mercredi. D'importants moyens, venus de toute l'agglomération de Lille, Roubaix et Tourcoing, ont été mis en œuvre rapidement. Mais les stocks de fibres, d'acétate notamment, dégagent en brûlant une fumée asphyxiante, et les sauveteurs, reliés entre eux par des câbles, doivent se relever fréquemment pour ne pas être victimes de l'asphyxie.

Le danger, maintenant, est que le sol du rez de chaussée, occupé par des machines de grande valeur, ne résiste pas à la chaleur de l'incendie. C'est contre ce danger que les ouvriers aident les pompiers à lutter.

Il n'est pas encore possible d'évaluer les dégâts. Il y a cinq ans, un sinistre analogue avait fait pour 10 millions de francs de dégâts dans la même usine, située dans les faubourgs de Roubaix. La « Lainière » est considérée, outre son importance, comme une entreprise « pilote », dotée des installations les plus modernes. Des stocks de matières premières étant jusqu'à présent seuls atteints, le chômage n'est pas à redouter. Il y a six mois, aux « Trois Suisses », autre importante entreprise roubaisienne, un incendie a causé la perte de stocks d'une valeur de 20.000.000 de francs, et le chômage a pu être évité.

## TROIS SOVIETIQUES UN MOIS DANS UN SIMULATEUR DE VOL SPATIAL

MOSCOU — Trois Soviétiques ont vécu pendant près d'un mois dans une cabine spatiale, dans des conditions simulées un vol orbital réel, annoncent les « Izvestia ». Ce sont le major Khorobrykh, journaliste et correspondant militaire, le lieutenant-colonel Obraztsov, médecin et deuxième pilote et le commandant de bord, le colonel Assanine. Khorobrykh déclare que pendant la durée de l'expérience, qui s'est déroulée « au centre d'entraînement des cosmonautes, dans la ville des étoiles », ses compagnons et lui-même ont eu de nombreuses occupations, et qu'il avait tout juste le temps de jeter quelques notes sur un carnet pour la future rédaction de son reportage. « Le travail le plus difficile, écrit-il, a été accompli pendant les premiers jours du « vol ». Après 15 jours à bord, un tiers du temps est consacré à relever les données recueillies par les divers appareils. » Deux semaines après le « lancement », les trois hommes commencèrent à ressentir les douloureux effets de la station couchée, et ils y palliaient par des exercices physiques. Après ces deux semaines, ils furent autorisés à prendre une « douche », qui consistait à se frotter le corps avec une serviette imbibée d'une solution spéciale. A leur sortie de la cabine, les trois hommes étaient dans une forme si parfaite qu'ils furent autorisés à jouer au volleyball.



L'occasion que vous cherchez :

### Une Fiat 1500

« longue »

à l'état de neuf

- Voiture avec garantie et expertisée.
- Facilités de paiement

BRUCHEZ & MATTER  
GARAGE CITY - MARTIGNY

Rte Simpon 32 b  
Tél (026) 2 10 28  
Agence officielle

Fiat

# COBAYE DU CIEL

39

Luc BARSAC

Nerveusement, l'agent américain arpentait la pièce. Il n'avait pas prévu ce problème qui surgissait, alors que tout semblait réglé définitivement. Pourtant, de toutes ses forces, il plaignait le pilote. Il réfléchit quelques minutes, les yeux au plancher. S'il refusait, la première chose que ferait le Français, en arrivant à destination, serait d'écrire à Lydie. Peut-être que la jeune femme ne garderait pas le secret. De vive voix, le couple se comprendrait mieux, car une chose primait pour Peter Brake: il voulait que les services d'espionnage français apprennent la vérité le plus tard possible. On a beau être alliés, il y a des choses qui se pardonnent difficilement.

L'Américain releva la tête et aperçut Mrs. Brake qui semblait l'encourager d'un sourire plein de compréhension. Le géant prit alors une résolution subite:

— Je fais peut-être une bêtise monstre, mais j'espère que vous serez assez convaincant pour que votre femme reste discrète. Et feuilleta l'annuaire, demanda une précision à son pensionnaire, et décrocha le téléphone...

Vers vingt heures, la Dodge de Peter Brake stoppa devant le pavillon. Il donna un coup de klaxon bref. A ce signal, sa femme, accompagnée de ses enfants et du rouquin, le rejoignit aussitôt. L'agent américain ouvrit la portière et s'adressa à sa passagère.

Lydie se tenait sur la banquette arrière, pâle, les yeux brûlants de fièvre serrée dans un tailleur noir très strict.

Elle était d'une étrange beauté et Peter Brake lui parla, en essayant d'atténuer le timbre métallique de sa voix:

— Il vous attend, madame. Maintenant que je vous ai vue, je comprends mieux pourquoi le pauvre garçon n'a jamais cessé de penser à vous.

Elle eut un sourire triste, en descendant. Peter regarda s'éloigner la mince silhouette dont le pas fal-sait à peine craquer le gravier du jardin.

Il devinait, derrière le rideau, le visage anxieux du pilote, acteur involontaire d'un destin hors série.

## EPILOGUE

A quelques kilomètres de Fotalaza, de vastes hangars en bois abritent cinq avions de transports.

Plusieurs fois par semaine, ces appareils d'un modèle ancien, sillonnent, à jours fixes, de « Mato-Grosso ».

Jean a travaillé comme une bête pour mettre sur pied cette compagnie. Toute sa volonté, tous ses espoirs et aussi tous ses dollars, il les a mis au service de son entreprise que certains considéraient comme irréalisable, lors du démarrage.

Pendant deux ans, il a vécu et travaillé pour un seul but, une seule idée: Un jour, ELLE me rejoindra et ce sera le début d'une nouvelle vie.

Dernièrement, Lydie lui avait confié, dans une lettre, qu'elle venait de vendre l'usine à un concurrent de Bob.

Elle avait joint une photo où en compagnie de son fils, elle semblait vouloir lui apporter une promesse.

Ce matin-là, Jean Dubois assis sur un angle de sa table de travail, tournait et retournait dans sa main un câble expédié de Paris.

Un pilote entra, en tenue de vol. Il sembla surpris de l'air inhabituel de son patron et resta interloqué, lorsqu'il entendit ce dernier lui annoncer:

— Vous avez congé, aujourd'hui, James! C'est moi qui assure la liaison avec Rio de Janeiro. J'ai un cargaison très précieuse à récupérer et je ne veux la confier à personne.

Ayant dit, Jean quitta le bureau et se dirigea, d'un pas vif, vers les hangars.

Le dénommé James le suivit machinalement, et n'en crut pas ses oreilles lorsqu'il entendit son patron éclater d'un rire sonore à une plaisanterie d'un mécanicien.

Tous les employés se regardèrent, car l'événement était des plus surprenants. Ils n'auraient même pas cru la chose possible, d'autant plus que ce rire s'échappait en cascade, clair et sonore, audible à travers les parois de la carlingue. Un rire qui libère, un peu nerveux, peut-être, mais sûrement le rire d'un homme heureux...

FIN

## Notre prochain feuilleton

# Le Tricheur de Venise

Cecil Fox est un vieillard rusé et sans scrupule. Il a lu VOLPONE, la célèbre pièce de Ben Jonson et elle lui a ouvert des horizons. Lesquels.

Nous déflorons votre plaisir en vous les révélant.

Dans le somptueux décor de Venise, nous assisterons à un drame extraordinaire où l'humour le plus fin à sa place. Vous respirerez l'atmosphère de l'ALTANA, la Cité des Doges, mêlée à celle d'une machination diabolique dont les motifs et la solution vous laisseront stupéfaits.

Une œuvre de grande classe, intrigante au possible, et qui est la marque d'un écrivain

Copyright by Opera Mundi

## PHIL la fusée



Janv. 21

# MEMENTO

## SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke en permanence.

## SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.

Cinéma Luz. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital: tél. 2 43 01.

Pharmacie de service. — Pharmacie de la Poste, tél. 2 15 79.

Ambulance de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59.

Maison des jeunes. — Foyer pour tous, Pratofori: ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. T. V., divers jeux de table, échecs. Entrée libre, sans obligation de consommer. Salle pour réunions.

Pour les jeunes - Arc-en-Ciel, rue de Lausanne 52. — Le rendez-vous des jeunes. Ouvert tous les jours jusqu'à 23 h. Divers jeux de table, salle de ping-pong. Ambiance sympathique. Sans obligation de consommer.

Conservatoire cantonal. — Dès mardi 4 janvier, cours de chant grégorien gratuits, tous les jours à 9 h.: paléographie. A 18 h., pratique: l'âme du chant liturgique, par la révérende mère Marie-Elisabeth.

Université populaire. — Histoire de l'Art. M. Michel Veuthey, à la salle du Casino, à 18 h. 15.

Patinage. — 20 h. 30: Sion I - Martigny I (championnat suisse).

Paroisse de Saint-Guérin. — Mercredi 19 janvier, en paroisse: messes à 6 h. 45 et 20 h. — Jeudi, 20, en paroisse: messes à 6 h. 45 et 20 h. — Vendredi, en paroisse: messes à 6 h. 45 et 18 h. 45 (heures habituelles). — Samedi, en paroisse: messes à 6 h. 45 et 20 h. A la chapelle de Châteauneuf-Sion. — Messes: mercredi 19 janvier, à 10 h. 45 et jeudi 20. Le soir, à 19 h.

## MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Bois-sard, tél. 2 27 96.

Ski-Club. — Dimanche 23 janvier, concours interne au col de La Forclaz. Un dîner choucroute sera servi à l'Hôtel. Inscriptions jusqu'à vendredi au plus tard.

Patinage. — 9 h.: écoles et patinage; 11 h. 30: patinage; 14 h.: écoles et patinage; 18 h. 30: entraînement (Jun. et Ile équipe HCM); 20 h. 30: patinage.

## SAINT-MAURICE

Cinéma Roxi. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.

Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67, ou (025) 3 62 21, ou (025) 3 62 12.

Samaritains. — Cours de soins aux blessés les mardis et vendredis, à 20 h.

C. A. S. — Groupe de Saint-Maurice. — Course à skis. Porte du Soleil-Savo-laire, le 23 janvier.

## MONTHEY

Montheolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.

Plazza. — Tél. 4 22 80. Voir aux annonces.

Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés, tél. 4 11 92.

Pharmacie de service. — Pharmacie Co-quo, tél. 4 21 43.

## Petite salle du collège de Riddes

samedi 22 janvier 1966, dès 14 h.

## Assemblée publique

de l'Association valaisanne des vieillards, invalides, veuves et orphelins, pour l'augmentation des rentes AVS.

Invitation cordiale à toute la population.

P 25668 S



DU BEAU MEUBLE...

andré moret

PRÈS DE L'EGLISE MARTIGNY - VILLE

CHOIX • QUALITÉ

Vente directe sans représentant

# Sur nos ondes

**SOTTENS** 6.10 Bonjour à tous. 6.15 Informations. 7.00 Miroir-première. 8.00 Miroir-flash.

9.00 Miroir-flash. 9.05 Œuvres de Franz Schubert. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Œuvres de Franz Schubert. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Au carillon Schubert. 10.15 Emission radioscolaire. 10.45 Œuvre Schubert. 10.00 Miroir-flash. 10.05 Œuvres de Franz de midi. 12.15 Mémento sportif. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Informations. 12.55 Oliver Twist. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles, ou presque. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 14.15 Emission radioscolaire. 14.45 Enfantsines. 15.00 Miroir-flash. 15.05 En clé de sol. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Echos et rencontres. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Livret à domicile. 20.00 Magazine 66. 21.00 L'Orchestre de Chambre de Lausanne. 22.30 Informations. 22.35 Les beaux-arts. 23.00 Au club du rythme. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

## SECOND PROGRAMME

18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Oliver Twist. 20.30 Musiques internationales. 21.00 Carte blanche aux variétés. 22.00 Classiques de notre temps. 22.30 Fantaisie transalpine. 23.00 Hymne national. Fin.

## BEROMUNSTER

6.15 Informations. 6.20 Bonjour en musique. 6.50 Pour un jour nouveau. 7.00 Informations. 7.10 Musique du XVIIIe siècle. 7.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse. 8.30 Cassation. 9.00 Informations. 9.05 Le pays et les gens. 10.00 Informations. 10.05 Dans la Nature. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Trois chants d'H. Wolf. 11.00 Informations. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Week-end dans la neige. 12.25 Communiqués. 12.30 Commentaires et nouvelles. 12.50 Nos compliments. 13.00 Sortons de table en musique. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Musique de chambre du XIXe siècle. 15.00 Informations. 15.05 Conseils du médecin. 15.15 Disques pour les malades. 16.00 Informations. 16.05 Colporteur en Cadillac. 17.10 Apéro au Grammo-Bar. 17.25 Pour les enfants. 18.00 Informations. 18.05 Ondes légères. 18.50 Communiqués. 19.00 Actualités. 19.40 Echo du temps. 20.00 Musique aux Champs-Élysées. 22.15 Informations. 22.25 Les danses de la saison 1965-1966. 23.15-23.20 Informations.

## MONTE CENERI

7.00 Marche. 7.15 Musique variée. 8.00 Informations. 8.05 Musique variée. 8.30 Radio-Matin. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. 13.00 Petits ensembles légers. 13.15 Sur le Second Programme. 13.20 Orchestre Radiosa. 14.00 Informations. 14.05 Radioscolaire. 14.50 Chants de Wagner. 15.00 Heure sereine. 16.00 Informations. 16.05 Pages de Stravinsky. 17.00 Radio-Jeunesse. 18.00 Informations. 18.05 Pages d'E. Porrino. 18.30 Folklore d'Europe. 18.45 Journal culturel. 19.00 Les dandies. 19.10 Communiqués. 19.15 Informations. 19.45 Letkiss de Finlande. 20.00 Panorama des actualités. 21.00 Neuf chants sacrés de Haydn. 21.30 La galerie du jazz. 22.00 Informations. 22.05 La « Côte des Barbaires ». 22.30 Mélodies de Cologne. 23.00 Informations. 23.20-23.30 Nocturne sous les étoiles.

## TELEVISION

19.00 Présentation du programme de la soirée. 19.05 Le magazine. 19.20 TV-Spot. 19.25 Les Aventures de Rouletabille. 19.55 TV-spot. 20.00 Téléjournal. 20.15 TV-spot. 20.20 Carrefour. 20.40 Mon frère. 21.30 L'Homme à la recherche de son passé. 22.00 Avant-première sportive. 22.25 Téléjournal. 22.40 Fin.

stampo

Stampo S.A. Av. du Midi 8 SION 2 50 55

Seule fabrique valaisanne de timbres en caoutchouc

Exécution très soignée — Livraison rapide

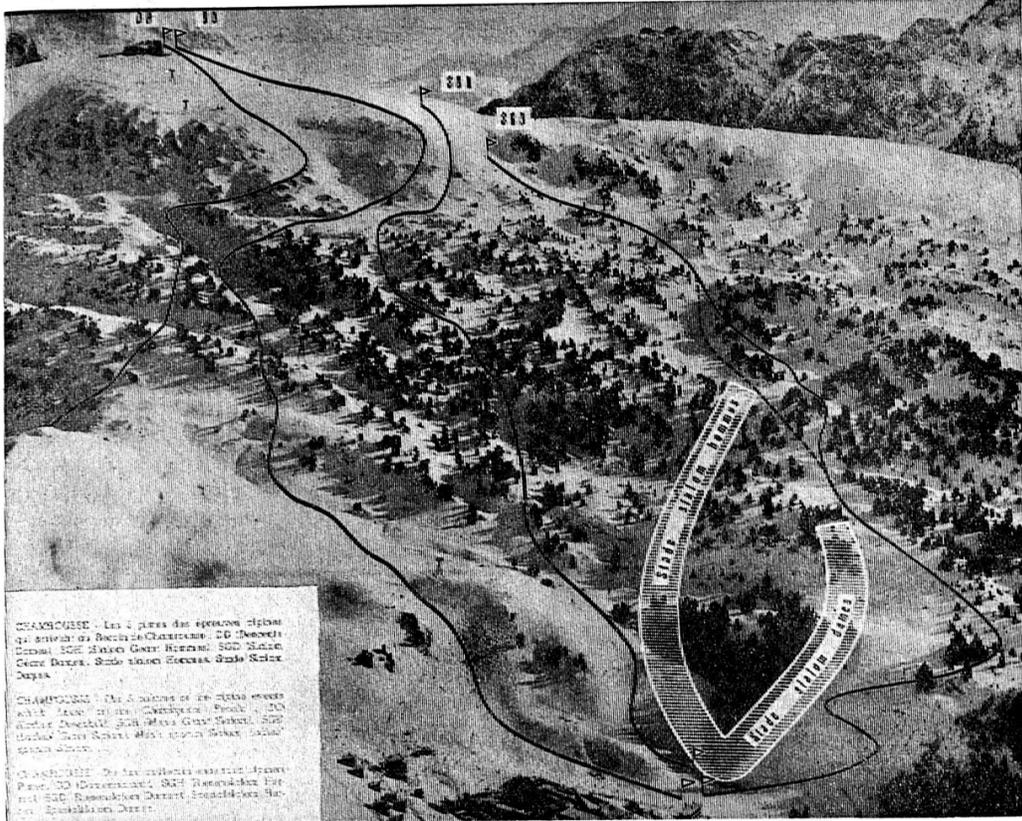


— Un jour je ferai un vrai nettoyage à fond. Je ficheraï en l'air tout ce qui est encombrant.

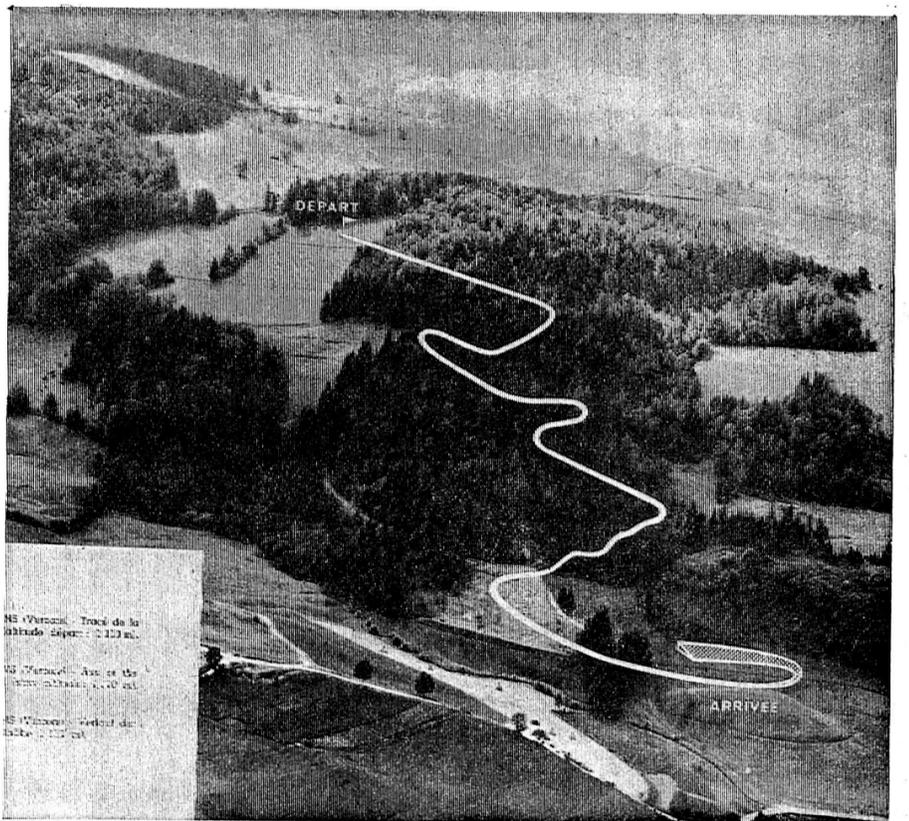
... tous ces papiers qui ne servent à rien, toutes ces vieilles revues...

... mais cette fois-ci encore, je dois y renoncer, je ne sais pas comment il s'en va.

... la puce à l'oreille!



CHAMBOUSSE. Les 5 pistes des épreuves alpines. DD : descente dames; SGH : slalom géant messieurs; SGD : slalom géant dames; stade slalom hommes et dames.



Villars-de-Lans. Tracé de la piste de luge (alt. départ 1110 m).

A gauche : Chambrousse, les cinq pistes des épreuves alpines. DD : descente dames; SGH : slalom géant messieurs; SGD : slalom géant dames; stade slalom hommes et dames. — A droite : Villars-de-Lans (Vercors), tracé de la piste de luge (alt. départ 1110 m).

Nous vous avons présenté les directives du commissaire général, M. Randet, relatant les travaux effectués au cours de ces deux premières années de période olympique. Aujourd'hui, voyons en résumé les lieux et les caractéristiques des différentes épreuves qui se dérouleront à Grenoble en 1968.

**EPREUVES ALPINES**

C'est à Chambrousse que se dérouleront les épreuves alpines, situé à 30 km de Grenoble (alt. 1 650 m), les aménagements actuels permettent de skier entre les altitudes de 1450 et 2250 m, les pistes olympiques seront tracées à l'intérieur de ces limites. Les travaux de terrassement sont terminés en partie et les championnats de France pourront s'y dérouler. En 1968, un téléphérique, 4 télésièges et 3 téléskis desserviront les pistes olympiques. Toutes les épreuves, slalom et descente se disputeront sur le massif avec arrivée au Recoin-de-Chambrousse pour toutes les pistes sauf celle de la descente hommes arrivant à Casserousse (1412 m).

La longueur de la piste est de 177 m avec un point critique de 90 m, il a été dessiné par le délégué technique de la FIS, M. Klopfer. 200 000 m<sup>2</sup> de terrains seront nécessaires pour aménager les gradins. Les travaux commenceront au printemps 1966 pour rendre le tremplin utilisable techniquement en hiver 1966-1967.

**BOBSLEIGH**

L'Alpe-d'Huez a été choisie pour le déroulement de ces épreuves, située à 62 kilomètres de Grenoble (altitude 1800 m.). Le tracé de la piste comprend 6 virages, 1 labyrinthe, 4 courbes. Les études sont très avancées, le gros de l'infrastructure sera terminé en septembre 1966, afin de permettre le déroulement éventuel des championnats du monde en 1967.

**EPREUVES NORDIQUES**

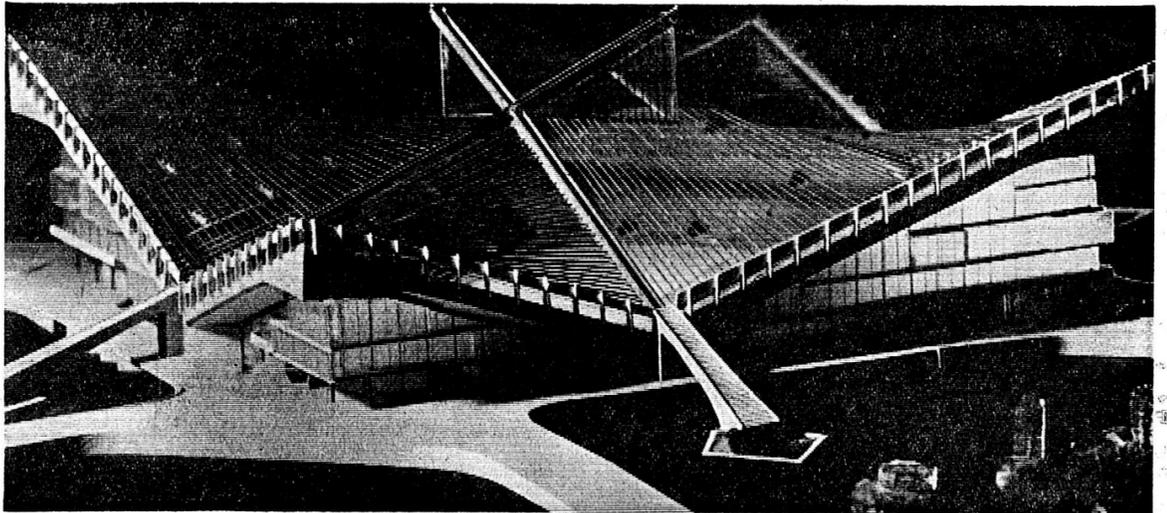
Les épreuves de fond et saut se dérouleront dans la montagne de Lans, au nord du massif du Vercors, sur la commune d'Autran, à 35 km de Grenoble. En ce qui concerne le saut spécial tremplin de 90 m, cette épreuve aura lieu à Saint-Nizier-du-Mouchet (alt. 1200 m et à 17 km de Grenoble) afin de rapprocher de la ville cette ultime et spectaculaire compétition. Les tremplins existant à Autran ont été entièrement remodelés, deux sont à disposition; soit un de 70 m et l'autre d'entraînement de 40 m destiné à être revêtu de « plastique ». Ils seront utilisables cet hiver, mais la finition des travaux est prévue pour fin 1967. Quarante-cinq mille spectateurs pourront assister à ces épreuves. Quant au grand tremplin, l'implantation est fixée à Saint-Nizier dans un vaste amphithéâtre naturel où il sera possible de loger 70 000 spectateurs.

**EPREUVES DE LUGE**

Villars-de-Lans, situé à 31 kilomètres de Grenoble (altitude 1100 m.) verra se dérouler les épreuves de luge. La piste sera construite au lieu dit « Le Bois du Frier », à 2 kilomètres du centre. Le tracé comprend 5 courbes, 2 virages à droite et à gauche et un double virage en « S ». Elle sera utilisable au cours de l'hiver 1966-1967.

**PATINAGE ET HOCKEY**

Les installations destinées à ces épreuves sont concentrées dans le parc Paul Mistral. Deux patinoires seront à disposition, soit celle existante et une grande à construire. Celle qui a servi aux championnats d'Europe en 1964, a une piste de 30 x 60 m., avec un nombre de places de 4 000. Quant au Palais de glace en construction, cet ouvrage est d'une architecture remar-



La future patinoire olympique : l'élégance et la noblesse architecturale.

quable. La couverture de l'édifice posait le problème le plus important. Finalement, une structure en béton précontraint a été adoptée, ce qui permettra une utilisation optimum de l'ouvrage. Nombre de places, 12 000 assises et 3 000 debout, fin des travaux en juin 1967. Pour le patinage de vitesse, un anneau sera construit, avec une piste de 400 mètres à deux voies de 5 mètres. Début des travaux janvier 1966, fin décembre de la même année. 10 000 à 12 000 spectateurs pourront suivre ces épreuves autour de la piste.

**VILLAGE OLYMPIQUE**

Le centre olympique comprendra le village destiné aux athlètes et accompagnateurs, plus un centre d'hébergement pour les agents et techniciens officiels. Ce centre sera réalisé dans le

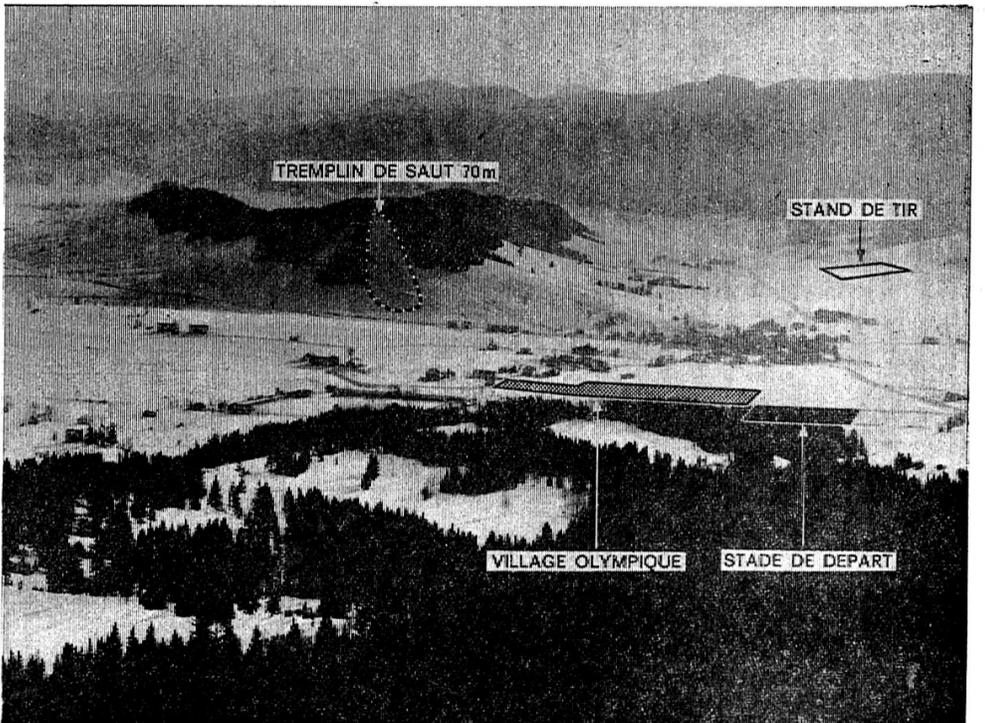
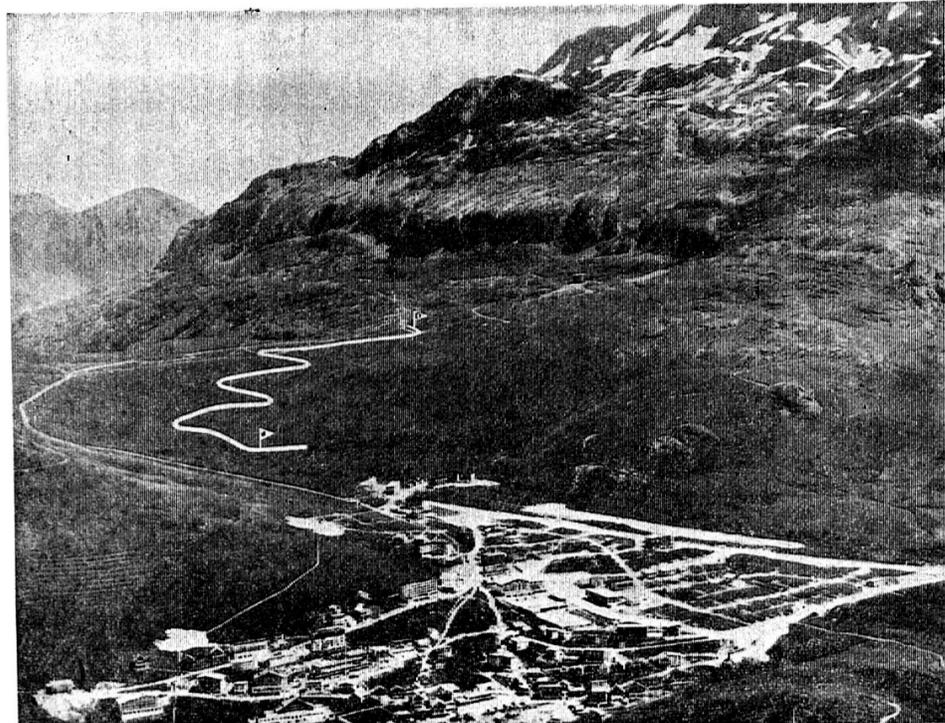
cadre d'un quartier d'habitation implanté dans la zone à urbaniser près de l'aérodrome d'Eybens. Le village comprendra également de nombreuses salles de spectacles, foyers et restaurants. Les logements construits seront destinés après les jeux à des loyers modérés. Cette construction de l'ensemble doit débuter en mars 1966. Notons encore qu'à proximité du village olympique se dressera le centre de la presse. Il a été prévu l'hébergement de 2 000 journalistes, divisé en quatre fractions linguistiques : français, anglais, allemands et russes.

**GRENOBLE EN 1968**

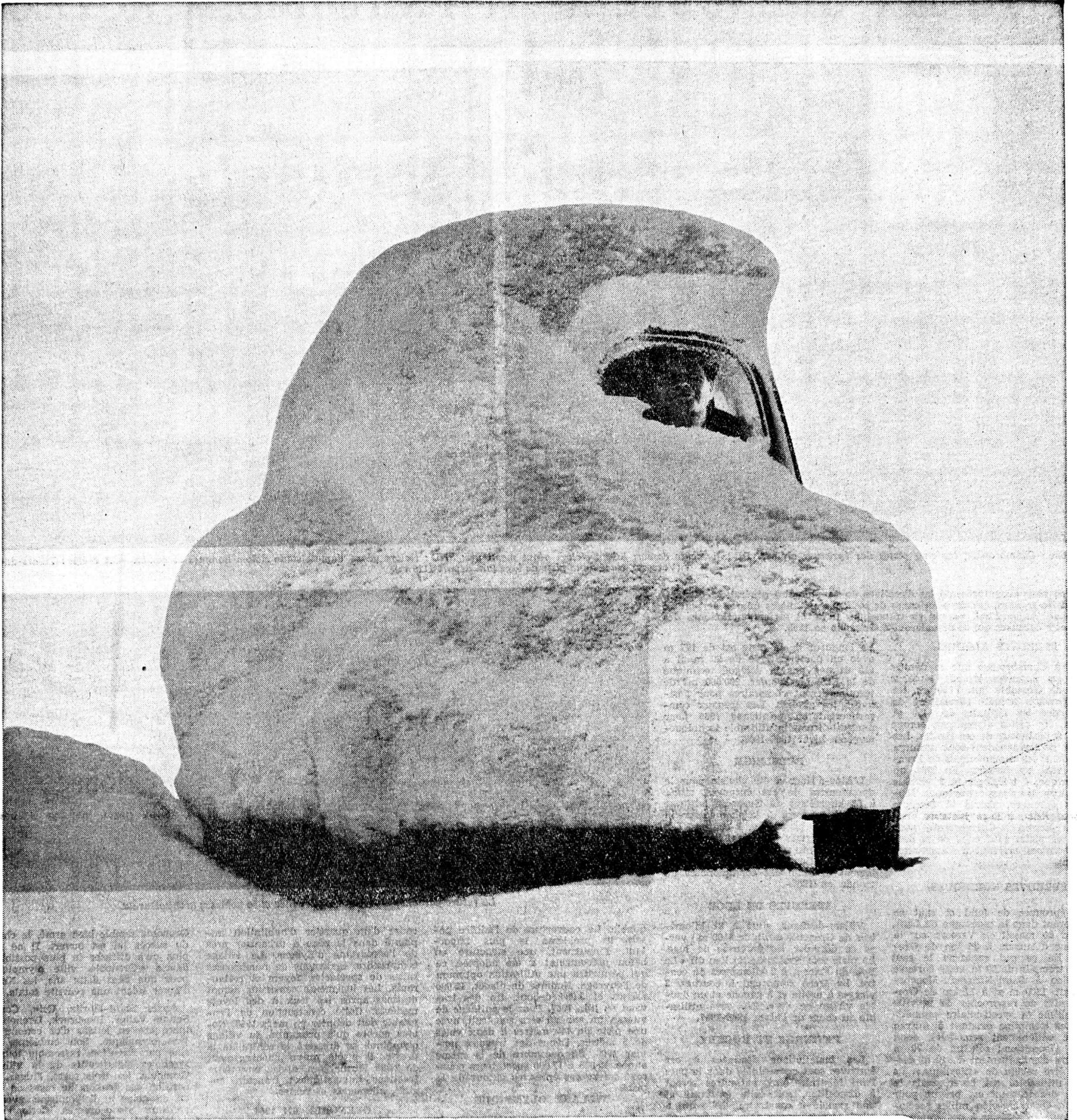
Voici donc dans les grandes lignes, quels sont les points importants réalisés ou à terminer pour que les épreuves de 1968 se déroulent normalement.

Grenoble semble bien armé, le chemin du succès lui est ouvert. Il ne reste plus qu'à diffuser le plus possible la devise « Grenoble, ville olympique », pour que dans deux ans, les X<sup>e</sup> JO d'hiver soient une réussite totale.

Après Saint-Moritz, Oslo, Cortina, Squaw Valley, Innsbruck, Grenoble se marquera en lettres d'or comme station olympique. Son emblème, dessiné par Excoffon, rassemble tous les symboles significatifs de la ville de Grenoble, les trois roses, l'hiver, disposition des feuilles de roses en cristal de neige et l'olympisme, avec les anneaux monochromes. Cette excellente réalisation graphique se porte garante d'une propagande touristique intensive et positive, pour Grenoble 1968. (Voir NR du 14 janvier 1966) Feb



A gauche : Alpe d'Huez, tracé de la piste de bobsleigh au pied des Grandes-Rousses (alt. départ 2030 m). — A droite : Autrans, lieu de déroulement des épreuves nordiques.



VW 1300 dès frs. 6 750.—

## Une VW — Bien sûr!

Facile à reconnaître.  
Abandonnée aux températures arctiques. Sous une montagne de neige. Elle part au quart de tour. Et roule par tous les temps.  
Elle grimpe dans la neige.  
Et descend dans la neige.  
Son moteur est placé à l'arrière. Pour augmenter

la prise des roues motrices. Accroître l'adhérence au sol. Donner aux pneus tout leur mordant.  
Mais un moteur n'est pas là que pour ça. Il doit toujours tourner rond (même quand il gèle à pierre fendre). C'est pourquoi le moteur de la VW n'est même pas refroidi à l'eau.  
Mais par air.

Et se passe d'antigel.  
L'air ne gèle jamais. (Ne peut bouillir en été.)  
Rien n'éclate. Rien ne rouille. Rien ne fuit.  
Et quand revient le printemps?  
Le printemps aussi vous fait apprécier les qualités exceptionnelles de la VW:  
roulez dans le sable ou la boue — et vous verrez!

En Suisse, 400 agents dorlotent la VW. Ils travaillent selon le tarif à prix fixes VW qui comprend 421 postes. Il n'est pas nécessaire de payer votre VW comptant.

Profitez des avantages que vous offre le Crédit-VW. Votre Agent-VW ou l'AMAG vous donneront tous renseignements nécessaires.



Schinznach-Bad Agence générale

**Chemises**

de nuit, dames, flanelle coton imprimées fleurs

(14.90)

**9.-**

Baissé

**Vente au rabais  
à "tout casser"!****Manteaux**

pour dames, lainage, avec col de fourrure. Teintes modes

(89.-)

**60.-**

Baissé

**Combinaisons**

pour dames, nylon et dentelle, blanc, noir, rouge ou turquoise

(7.95)

**5.-**

Baissé

**Manteaux**

de pluie pour dames, Tergal piqué, toutes tailles et coloris

(99.-)

**70.-**

Baissé

**Cardigans**

pour dames, pure laine, façon classique, divers coloris et tailles

(19.90)

**13.-**

Baissé

**Robes**

pour dames, tissu fantaisie, modèles de saison, tailles courantes

(49.-)

**30.-**

Baissé

**Manteaux**

pour filles, lainage fantaisie

(79.-)

**40.-**

Baissé

**Blouses**

à petites fleurs, manches longues

(29.90)

**20.-**

Baissé

**Manteaux**

pour garçons, lainage tweed

(49.-)

**30.-**

Baissé

**Jupes**

pour dames, Térylène ou lainage, belle coupe

(25.-)

**15.-**

Baissé

**Chemises**

sport messieurs, coton croisé gratté

(14.90)

**10.-**

Baissé

**Sacs**

à commissions, tissu écossais

(12.90)

**9.-**

Baissé



Nous sacrifions d'importants lots de bonnes marchandises à des prix fortement réduits.

Le rendez-vous de tous les clients désirant faire de bonnes affaires

# Gonset

**10% DE RABAIS SUR TOUS LES ARTICLES NON BAISSÉS  
DES RAYONS CONFECTION DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS**

# LE SPORT LE SPORT LE SPORT

## Championnat suisse de hockey sur glace

Les matches de la fin de la semaine. LNA (entre parenthèses, les résultats du premier tour).

Vendredi soir :

Davos - Viège (3-3)

Samedi soir :

La Chaux-de-Fonds - Zurich (2-3)

Genève-Servette - Davos (3-3)

Langnau - Berne (6-2)

Dimanche :

Villars - Kloten (6-4)

Grasshoppers - Viège (2-1)

### Viège au tour final ?

Le sort de Villars étant réglé, l'intérêt se concentre sur les parties de Viège et de Zurich qui ne sont pas encore tout à fait sûrs de participer au tour final. Certes, leur avance de 2 et 3 points permet de croire qu'ils arriveront à leurs fins, mais un retour de Berne et Langnau ne saurait être exclu, car il reste encore quatre matches (3 pour certains clubs) à jouer. Viège aura une tâche ardue puisqu'il se heurtera aux Grasshoppers, deuxième du classement, dont on connaît la valeur. Un échec des représentants valaisans ne saurait surprendre après la défaillance de leurs défenseurs aux Vernets. Auparavant (vendredi) Viège aura joué à Davos : c'est là qu'il peut faire un nouveau pas vers sa qualification.

Berne, lui, jouera sa dernière carte à Langnau. Comme le team local conserve l'espoir de revenir sur Viège et Zurich, on peut imaginer ce que sera la partie entre Bernois ! Zurich se déplacera à La Chaux-de-Fonds ; il doit appréhender ce voyage, car battu par Langnau (mardi soir) avec 18 points, il supporterait mal une défaite. Genève-Servette terminera vraisemblablement au premier rang. Mais cela n'aura pas une grande importance puisqu'on recommencera à zéro.

On peut discuter, bien sûr, sur les

modalités de ce tour final et ne pas être d'accord avec ce départ à 0.

Mais quel sera l'intérêt du tour final avec une équipe l'abandonnant avec une marge d'avance respectable ? Nul ne peut savoir comment se présentera la situation à l'issue des dix-huit matches et l'on ne peut concevoir une modalité prise en cours de championnat. Dans ces conditions la formule envisagée nous semble la meilleure et va donner un intérêt accru à toutes les rencontres.

### LN B (groupe romand)

Vendredi soir :

Moutier - Bienne (2-12)

Lausanne - Gottéron (2-9)

Sion - Martigny (0-1)

Samedi soir :

Bienne - Sion (1-9)

Gottéron - Moutier (4-4)

Martigny - Lausanne (4-0)

Sierre - Young Sprinters (1-6)

Dimanche :

Montana-Crans - Fleurier (0-3)

### Les Young Sprinters menacés ...

Sans Martini, blessé contre Martigny, les Young Sprinters n'ont pas encore le titre en poche. Le trio valaisan Sierre, Sion, Martigny n'a pas renoncé à assiéger la forteresse neuchâteloise. Si leurs efforts étaient concertés, les chances d'aboutir seraient sérieuses. Mais n'allons pas demander à l'un ou à l'autre de soutenir les efforts de leurs rivaux cantonaux ! A notre avis, c'est Sierre qui semble le mieux placé ; tout d'abord parce qu'il recevra, samedi soir, les Young Sprinters encore touchés moralement par la blessure de Martini, leur meneur de jeu. Or, si les Sierrois gagnent et arrivent ainsi à 1 point du leader tout devient possible et l'appétit de Sion et Martigny va s'aiguïser.

Mais vendredi soir, les deux rivaux du centre et du bas seront aux prises à Sion et l'un d'eux devra momentanément renoncer ; à moins qu'ils ne terminent leur confrontation dos à dos, ce qui semble improbable ! Ce qui est certain, c'est que les joueurs des deux camps en mettront un coup et que la partie sera fort animée ! Sion a une revanche à prendre et sur sa patinoire, il parvient généralement à ses fins. Reste à savoir si Berthoud, sélectionné pour Suisse-URSS, sera d'accord ! Les victoires de Bienne sur Moutier et de Lausanne sur Gottéron sont attendues. Samedi, à Bienne, le résultat de Sion dépendra en bonne partie de l'issue du match de la veille contre Martigny. Celui de Martigny contre Lausanne peut être aussi directement influencé par les fatigues de la veille. Ces doubles rencontres seront très dures pour ces équipes, ce qui confirme notre impression que Sierre pourrait être le grand gagnant de ce prochain week-end.

### LNB (groupe oriental)

Vendredi soir :

Coire - Arosa (5-4)

Langenthal - Riesbach (6-1)

Rapperswil - Bâle (3-2)

Lucerne - Küssnacht (1-5)

Ambri Piotta - Lugano (2-0)

Samedi soir :

Riesbach - Rapperswil (0-1)

Dimanche :

Arosa - Lucerne (6-4)

Bâle - Ambri Piotta (6-6)

Lugano - Coire (3-2)

Küssnacht - Langenthal (3-5)

L'étonnante défaite de Lugano devant Rapperswil a placé Ambri en position idéale pour remporter le titre ; il lui suffira de battre son rival tessinois vendredi soir pour terminer ensuite dans un fauteuil. Tout comme Moutier, la lanterne rouge, Riesbach n'a obtenu qu'un point en 12 matches !

E. U.

## Fondeurs, combinés et sauteurs spéciaux de

### onze nations samedi et dimanche au Brassus !

Les championnats mondiaux de ski nordique débuteront le 17 février à Oslo. Il est donc évident que les traditionnelles épreuves internationales nordiques du Brassus constituent presque une répétition générale avant Oslo. Avec quelques exceptions cependant, deux ou trois pays ayant aux mêmes dates leurs championnats nationaux, soit des épreuves de sélection pour les sauteurs spéciaux. Mais rien ne prouve que malgré l'absence de l'Allemand de l'Est Dieter Neundorfer, recordman du tremplin de la Chirurgienne avec 90 mètres, ce record ne soit battu déjà samedi matin lors du concours de saut pour le combiné nordique. Car, des hommes comme les Polonais Fiodr et Josef Gasienica, les Soviétiques Kiselev — deuxième du combiné nordique aux JO d'hiver de 1964 à Innsbruck — et Simonov — deuxième du combiné l'an dernier au Brassus — le Tchèque Kraus, le Norvégien Svendsen ou l'Italien Damolin sont des sauteurs réputés. Et les sportifs se feront un devoir d'encourager notre champion Aloï Kaelin, qui pourrait créer une grosse surprise selon sa tenue au tremplin.

La course de fond de samedi après midi (dès 14 h. 15) nous promet sur ses 15 km une lutte acharnée. Sept Soviétiques (outre cinq combinés encore les spécialistes Pestov et Armisvialov), les Finlandais Karjalainen et Hakola, le Norvégien Markus Svendsen, les Suédois Björne Anderson, de l'équipe olympique, Tore Winnebeck (l'entraîneur de l'équipe suisse Lenart Olsson sera lui aussi du départ) se livreront une lutte sans merci pour gagner, mais une surprise de la part des meilleurs continentaux, tels les Italiens Franco Nones et Franco Manfredi, l'Allemand Walter Demel, vainqueur, l'an dernier, de la Coupe Kurikalla, le Polonais Rysula ou le Tchèque Fousek est toujours possible. Pour nos meilleurs Suisses, tels Aloï Kaelin, Konrad Hischer, Joseph Haas et Paul Bebi, il s'agira surtout de réduire l'écart qu'ils avaient jusqu'ici sur les Scandinaves, les Russes et les Italiens.

Les conditions d'enneigement étant très favorables, le parcours de 15 km tracé par Frédéric Piguet est typiquement nordique, mais très roulant et il permettra sans doute des temps remarquables.

Les meilleurs fondeurs se retrouveront d'ailleurs dimanche matin dès 9 h. 15 pour la course-relais 3 x 10 km, toujours très spectaculaire et qui promet d'être sensationnelle, puisque nous verrons au départ trois équipes italiennes, trois françaises, trois suisses dont une formée d'Aloï Kaelin, Konrad Hischer et Joseph Haas, deux landaise, une tchécoslovaque, une soviétique, une suédoise, une finlandaise, une de l'Allemagne de l'Ouest, etc., en tout au moins une vingtaine d'équipes.

Enfin, dimanche après midi dès 14 h. 30 le concours de saut spécial verra outre les combinés déjà cités, le Norvégien Seibeck, les Allemands Happel, Ohlmeier et Gölner, les Tchèques Motejlek et Metalka, les Soviétiques Loginov et Nosov, les Italiens De Zordo, Zandanel, Giacomo Aimoni — vainqueur le 26 décembre à St-Moritz et deuxième à Placid le 8 janvier — et les Français Gilbert Poirot — qui a sauté 92 mètres sur le tremplin du Mont — et Alain Macle, qui sont fort capables de mettre à mal — si cela n'aura déjà été le cas samedi — le record de 90 mètres de Neundorfer.

### L'équipe nationale de tir à l'entraînement à Olten

Notre équipe nationale au fusil à air comprimé se réunira pour la seconde fois cet hiver à Olten, aux fins d'y disputer une nouvelle épreuve d'entraînement (et de sélection en même temps, puisque aucune autre compétition de ce genre n'est prévue au calendrier de la présente saison, sauf dans des rencontres internationales). Ernest Schmid a convoqué pour la circonstance les mêmes tireurs qu'en décembre dernier.

Cette seconde épreuve de sélection aura lieu samedi 22 janvier prochain et chacun des participants aura à tirer deux programmes de 60 coups, en position debout seulement, avec une pause de deux heures environ entre l'une et l'autre. Comme le stand d'Olten ne dispose pas de dix cibles, les concurrents seront répartis en deux séries de cinq et on leur proposera cette fois un visuel plus petit que celui qu'ils ont connu il y a un mois, nouvellement introduit dans ce genre de tir. Il sera donc difficile de comparer les résultats de nos meilleurs spécialistes dans une discipline qui n'en est, en Suisse, qu'à ses débuts.

### La commission fédérale de tir à Zoug

La commission fédérale de tir, que préside depuis près de dix ans, le colonel-brigadier Emile Lüthy, de Berne, chef de la section de l'instruction hors service au DMF, a tenu ses assises annuelles à Zoug, quatre jours durant. A son ordre du jour, figuraient de très nombreux objets, et des plus variés. On y a parlé de l'interdiction des tirs le dimanche, que réclame une pétition genevoise — parvenue au printemps dernier aux autorités fédérales —, et dont il ne saurait être question pour le moment en tout cas ; des fraudes de tir ; de l'augmentation du prix de revient des munitions, dont les sociétés de tir auront à supporter prochainement certaines conséquences ; des activités du tir hors-service en 1965 et en 1966 ; du tir par-dessus les routes nationales, actuellement interdit en raison des dangers que le claquement des balles peut engendrer ; de la motion du conseiller national Kurzmeier, de Lucerne, relative à l'aménagement de places de tir régionales et aux égards dus aux voisins immédiats des stands ; de la remise d'armes en prêt, entre autres. En bref, on y a fait un tour d'horizon fort complet des affaires du tir helvétique.

C'est au cours de cette séance que le commandant de corps Robert Frick, ancien chef du groupement de l'instruction de l'armée, a pris officiellement congé des officiers fédéraux de tir, qui furent ses proches collaborateurs pendant huit ans, cependant que le colonel Joseph Kenzelmann, de Zeneggen (VS), en sa qualité de doyen de la conférence, lui exprimait sa gratitude et le remerciait de la compréhension que ses collègues et lui-même ont toujours rencontrée auprès de lui.

## FOOTBALL: On commence déjà le 13 février pour Rarogne

Nous avons reçu le calendrier pour le deuxième tour de la première ligue. Dans une quinzaine de jours, soit le 13 février, Rarogne sera déjà sur les rangs pour les matches du premier tour, tandis que le second tour débutera le 6 mars. Notons encore que Martigny rattrapera le 20 et le 27 février, ces matches du premier tour.

### CHAMPIONNAT DE 1re LIGUE CALENDRIER GROUPE OCCIDENTAL

2me TOUR - SAISON 1965-1966  
13 février 1966, 1er tour  
Montreux-Rarogne.

20 février 1966, 2me tour  
Meyrin-Montreux.  
Vevey-Martigny.

27 février 1966, 1er tour  
Meyrin-Martigny.  
Rarogne-Carouge.  
Versoix-Montreux.  
Yverdon-Vevey.

6 mars 1966  
Carouge-Stade Lausanne.  
Forward-Martigny.  
Meyrin-Fribourg.  
Versoix-Rarogne.  
Vevey-Xamax.  
Yverdon-Montreux.

13 mars 1966  
Chênois-Vevey.  
Forward-Yverdon.  
Fribourg-Xamax.  
Montreux-Versoix.  
Rarogne-Meyrin.  
Stade Lausanne-Martigny.

20 mars 1966  
Carouge-Montreux.  
Martigny-Chênois.  
Meyrin-Versoix.  
Rarogne-Vevey.  
Yverdon-Stade Lausanne.

27 mars 1966  
Chênois-Stade Lausanne.  
Martigny-Carouge.  
Meyrin-Vevey.  
Rarogne-Fribourg.  
Versoix-Forward.  
Xamax-Yverdon.

3 avril 1966

Carouge-Meyrin.  
Forward-Rarogne.  
Fribourg-Stade Lausanne.  
Vevey-Montreux.  
Xamax-Versoix.  
Yverdon-Martigny.

9 - 11 avril 1966 (Pâques)

Carouge-Vevey.  
Rarogne-Montreux.

17 avril 1966

Chênois-Carouge.  
Forward-Meyrin.  
Martigny-Fribourg.  
Montreux-Xamax.  
Stade Lausanne-Rarogne.  
Vevey-Versoix.

24 avril 1966

Chênois-Forward.  
Montreux-Fribourg.  
Rarogne-Martigny.  
Stade Lausanne-Vevey.  
Versoix-Yverdon.  
Xamax-Carouge.

1er mai 1966

Carouge-Yverdon.  
Martigny-Versoix.  
Meyrin-Xamax.  
Montreux-Chênois.  
Stade Lausanne-Forward.  
Vevey-Fribourg.

8 mai 1966

Chênois-Rarogne.  
Martigny-Meyrin.  
Montreux-Forward.  
Versoix-Carouge.  
Xamax-Stade Lausanne.  
Yverdon-Fribourg.

14 mai 1966

Chênois-Xamax.

15 mai 1966

Carouge-Rarogne.  
Fribourg-Forward.  
Martigny-Montreux.  
Stade Lausanne-Meyrin.  
Vevey-Yverdon.

18-19 mai 1966

Meyrin-Chênois.

21 mai 1966

Martigny-Xamax.

22 mai 1966

Forward-Vevey.  
Fribourg-Carouge.  
Montreux-Stade Lausanne.  
Rarogne-Yverdon.  
Versoix-Chênois.

28 mai 1966

Versoix-Fribourg.

29 mai 1966

Forward-Carouge.  
Martigny-Vevey.  
Montreux-Meyrin.  
Xamax-Rarogne.  
Yverdon-Chênois.

### Cyclisme: le Grand Prix suisse de la Route

## 1966: INNOVATIONS

Au cours d'une conférence de presse tenue à Genève, les organisateurs du Grand Prix suisse de la Route, épreuve réservée aux amateurs d'élite, ont communiqué le parcours de leur épreuve, prévue du 19 au 22 mai 1966. Par rapport à l'an passé, ce parcours sera plus court (496 km contre 517). Dans les grandes lignes, il sera le suivant :

- 1re ETAPE (19 mai) : GENEVE, Bégin, Col du Marchairuz, Le Brassus, Le Sentier, Vallorbe, Baulmes, Ste-Croix, Fleurier, COLOMBIER (159 km).
- 2e ETAPE (20 mai) : COLOMBIER, Yverdon, Estavayer, Romont, Bulle, Château-d'Oex, Col des Mosses, LEYSIN (150 km).
- 3e ETAPE (21 mai) : le matin, course contre la montre Aigle, Viognaz, Monthey (15 km). L'après-midi (en ligne) Monthey, St-Maurice, Martigny, Sion, Riddes, OVRONNAZ (73 km).
- 4e ETAPE (22 mai) : LEXTRON, Fully, Charrat, Riddes, Sion, Corin, Sierre, Chippis, Chalais, Bramois, EVOLENE (99 km).

Les organisateurs (un comité composé de MM. Janner, Granges, Lomazzi et Favre, qui collaborent avec le Cyclophile Séduois) espèrent engager trois équipes étrangères (une soviétique, une française et une italienne). La participation sera limitée à 60 coureurs. Parmi les innovations pour l'édition 1966, on note l'introduction des bonifications aux étapes (20' au vainqueur et 10' au second). Ces bonifications sont prévues pour toutes les étapes, y compris la course contre la montre.

### Sensationnelle victoire au slalom du Lauberhorn-Wengen

des skis plastique nouveaux modèles

# Rassignal

Demandez en magasin les modèles : « GT » ou « STRATO »



## Ford s'est inspiré de la Mustang pour carrosser la nouvelle Falcon Futura.

Nous sommes désolés, mais il n'y a pas de Mustang à quatre portes et six places... Mais il y a la Falcon Futura, et cela revient pratiquement au même!

En dessinant la nouvelle Falcon Futura en effet, Ford s'en est strictement tenu au principe qui caractérise la Mustang: capot long, arrière court. Mais ici l'élégante carrosserie enferme un habitacle offrant à six passagers l'espace et le confort des Ford américaines. (Ainsi, tous les amoureux de la Mustang, même ceux que des considérations familiales ou professionnelles empêchent de donner

libre cours à leur penchant, peuvent trouver une voiture selon leur cœur.)

Au fond, on pourrait appeler la Falcon Futura une Mustang familiale. Sa large habitabilité le justifie. Et cependant la Falcon Futura est la moins grande des Ford américaines «normales». Ses dimensions extérieures compactes en font une voiture particulièrement bien adaptée à notre pays, de même que son équipement «spécial Suisse».

(En effet, tous les modèles Ford USA distribués en Suisse sont nantis d'un dispositif

de blocage du différentiel, d'une suspension plus ferme, d'amortisseurs renforcés, d'un alternateur, etc. Ainsi vous pouvez goûter pleinement sur nos routes suisses les joies de la technique automobile américaine.)

Contribuent à ces joies sur la Falcon Futura: un moteur 6-cylindres (16/120 CV), au fonctionnement silencieux, qui supporte allègrement les longues chevauchées à fond de train; une transmission automatique à trois rapports, assurant un frein moteur; des servo freins qui, en diminuant la pression nécessaire sur la pédale, augmentent votre sécurité.

Comme nous le disions, il n'y a pas de Mustang à 4 portes. Mais... (voir plus haut).



Falcon Futura, Sedan 4 portes ou station-wagon 5 portes à partir de 16850 Fr.

# FORD FALCON

SIERRE: Garage du Rawil S. A., tél. (027) 5 03 08 — SION: Kaspar Frères, Garage Valalsan, rue Saint-Georges, tél. (027) 2 12 71 — COLLOMBEY: Garage de Collombey S. A., tél. (025) 4 22 44.  
GLIS: Franz Albrecht, Garage des Alpes — GRONE: Théoduloz Frères, Garage — MARTIGNY: M. Masotti, Garage de Martigny — MONTANA: Pierre Bonvin, Garage du Lac — MORGINS: Robert Diserens, Garage — VISP: Edmond Albrecht, Garage.

Samedi 22 janvier

AU SNACK-CITY

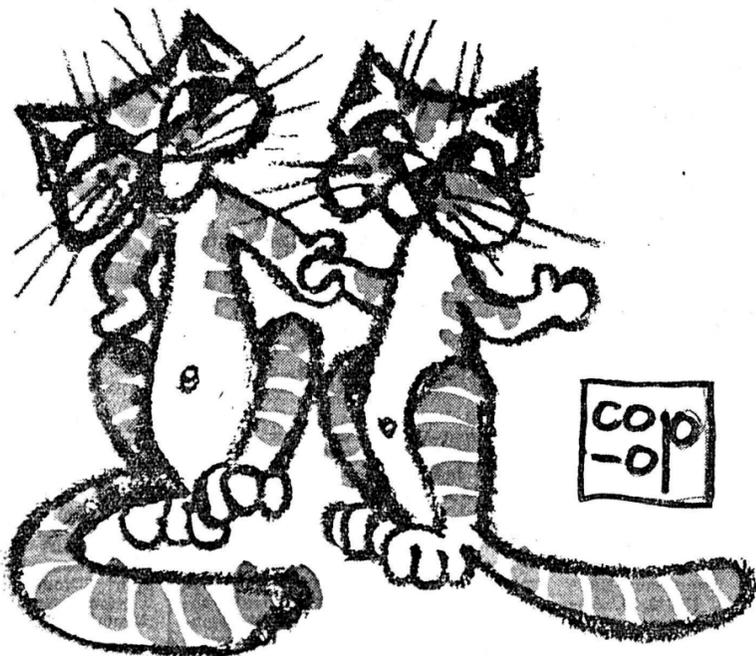
Sion, dès 16 heures

# LOTO

du Cercle  
de culture physique  
dames

NOMBREUX ET BEAUX LOTS

P 25580 S



vous offre :

Cuisses-dames 7 pièces 1. -

Saucisses aux choux 3. -  
la livre

Poireaux le kilo 1.20

AVEC RISTOURNE

AVEC RISTOURNE

# LE SPORT LE SPORT LE SPORT

## SKI : LES COURSES FEMININES DE BADGASTEIN

# LE DUEL AUSTRO-FRANÇAIS ARBITRÉ par une CANADIENNE

## Mais victoire autrichienne au combiné - Nouvelle défaite des Tricolores

La jeune canadienne Nancy Greene, âgée de 22 ans et secrétaire à Ottawa, a mis un terme à la série de victoires de la Française Marielle Goitschel en remportant le slalom spécial des courses internationales de Badgastein. Battue par la Française à Grindelwald, Nancy Greene a pris ainsi sa revanche et a infligé à Marielle Goitschel sa première défaite de la saison dans une épreuve 1-A. Quant au combiné de Badgastein, doté de la « cruche d'argent », il a été enlevé par Traudl Hecher, gagnante de la descente, devant Nancy Greene.

Ce slalom spécial, disputé dans de bonnes conditions débuta sur un parcours piqué de 50 portes par l'Italien Italo Pedroncelli, très fluide, ne présentant pas de grandes difficultés aux 69 concurrentes inscrites. En effet, les premières ne furent départagées que par des centièmes de seconde. Marielle Goitschel, dernière du premier groupe (15e), réalisa le meilleur temps en 42"26 devant l'Américaine Wendy Allen (dossard No 18), qui, avec 42"27, causa la surprise de cette première manche. La Canadienne Nancy Greene, qui avait précédé Marielle Goitschel, était troisième en 42"28. La Belge Patricia du Roy de Blicquy (dossard No 4), qui avait été la première à réussir un bon temps venait ensuite avec 42"58.

### PLUS RAPIDE ET MOINS CONSTANT

La seconde manche, dont le parcours, moins coulant, comportait 55 portes dues à l'Autrichien Hermann Gamon, opéra la sélection. Marielle Goitschel s'élança la première et réalisa 46"67. Elle fut suivie par Nancy Greene qui, avec aisance, obtint le meilleur temps avec 45"60. L'Autrichienne Traudl Hecher attaqua afin de distancer ses adversaires pour le combiné. Elle fut créditée du second meilleur temps avec 46"17. Pour sa part, Thérèse Obrecht, qui partait après Nancy Greene et Marielle Goitschel, termina avec le quatrième temps en 48"02. Au classement de cette seconde manche, Thérèse Obrecht devança sa compatriote Edith Hiltbrand, cinquième avec 48"51.

### UN ARBITRAGE CANADIEN

Ainsi, le duel France-Autriche a été arbitré par une Canadienne Sans une chute, l'Américaine Wendy Allen aurait encore pu inquiéter les représentantes européennes pour la seconde place. Derrière la Canadienne, la France, l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse ont classé dans l'ordre l'une de leurs skieuses. Par équipes, l'Autriche a devancé la France et la Suisse (2 skieuses dans les dix premières) en plaçant trois filles dans les dix premières.

### ON PEUT ETRE CONTENT

Pour la Suisse, ce slalom spécial a apporté une satisfaction : celle d'avoir deux représentantes dans les huit premières : Thérèse Obrecht 5e et Edith Hiltbrand 8e. La petite Ruth Adolf, onzième à l'issue de la première manche, a perdu du terrain sur le second. Heidi Obrecht a couru avec une certaine réserve. Ruth Leuthard est tombée dans la première manche cependant que Marie-Paule Fellay n'a pas semblé se livrer entièrement. Néanmoins, ces épreuves de Badgastein ont démontré que les Suissesses, un peu à court d'entraînement et de compétition lors de leurs précédentes sorties, pouvaient maintenant rivaliser avec les meilleures et prétendre aux places d'honneur.

### Classement du slalom spécial :

1. Nancy Greene (Can), 42"28 + 45"60 = 87"88 2. Marielle Goitschel (Fr.), 42"26 + 46"67 = 88"93 3. Traudl Hecher (Aut.), 43"53 + 46"17 = 89"70 4. Sieglinde Brauer (All.), 42"60 + 48"71 = 91"31 5. Thérèse Obrecht (S), 43"47 + 48"02 = 91"49 6. Patricia du Roy de Blicquy (Bel.), 42"58 + 49"01 = 91"59 7. Florence Steurer (Fr.), 42"49 + 49"13 = 92"62 8. Edith Hiltbrand (S), 44"14 + 48"51 = 92"64 9. Christl Haas (Aut.), 43"50 + 49"35 = 92"85 10. Gréte Digruber (Aut.), 42"83 + 49"14 = 93"07.

### Classement du combiné :

1. Traudl Hecher (Aut.), 11.648 2. Nancy Greene (Can.), 14.484 3. Christl Haas (Aut.), 30.968 4. Marielle Goitschel (Fr.), 31.397 5. Thérèse Obrecht (S), 41.862

### Publicitas à Davos

## Trente-huit participants valaisans

Plus de 750 participants, soit plus de la moitié de l'ensemble du personnel de Publicitas, se donneront rendez-vous à Davos ce prochain week-end, pour leur traditionnel concours d'hiver.

Après Arosa, Klosters, c'est la troisième fois que cette réunion se déroulera dans les Grisons. Par la même occasion, les skieurs et skieuses fêteront les 75 ans de la grande maison publicitaire, en disputant un slalom géant doté d'une magnifique planche de prix. Une grande soirée, le samedi, réunira la grande famille.

En ce qui concerne la participation valaisanne, elle sera au nombre de trente-huit, conduite par son directeur M. Charles de Preux. Quatorze, parmi eux, disputeront le slalom afin de faire briller les treize étoiles. Le voyage s'effectuera en train, avec départ aujourd'hui et retour à Sion dimanche soir. Le « NR » vous souhaite bon voyage, bonne chance et... beaucoup de plaisir dans la station grisonne !

Feb.

### Automobilisme : le Rallye de Monte-Carlo

## Disqualifications et victoire finlandaise

A la suite des disqualifications prononcées par la commission sportive contre les dix équipages ne disposant pas d'un dispositif d'éclairage conforme aux prescriptions de l'article 257 du code sportif international, le classement final de la 35me édition du rallye de Monte-Carlo est le suivant :

1. Toivonen-Mikander (Fin) sur Citroën, 13.194 pts. 2. Trautmann-Hanrioud (Fr), sur Lancia, 13.240. 3. Andersson-Dahlgren (Su), sur Lancia, 13.278. 4. Neyret-Terramorsi (It), sur Lancia, 13.560. 5. Cella-Lombardini (It), sur Lancia, 13.572. 6. Slotemaker-Gorris (Ho), sur BMW, 13.619. 7. Verrier-Pasquier (Fr), sur Citroën, 13.620. 8.

### Grächen : championnats valaisans

## Tirage au sort retardé

A une semaine des championnats valaisans à Grächen, nous pouvons d'ores et déjà assurer que l'élite de nos skieurs sera au départ. Le programme sera le suivant :

Vendredi : FOND ET SLALOM GEANT.

Samedi : DESCENTE.

Dimanche : SLALOM SPECIAL.

Quant au tirage au sort des dossards, il aura lieu le lundi 24 janvier à l'hôtel du Walliserhof, et non le samedi 22 comme prévu. Nous aurons d'ailleurs l'occasion la semaine prochaine de reparler des 31es championnats valaisans.

## Ski partout en Valais

Ce prochain week-end sera très chargé en compétitions de sport blanc. Du Bas jusqu'au Haut, se disputeront des éliminatoires O.J. en vue des championnats valaisans, ainsi que di-

vers concours internes de clubs. Le Haut-Plateau verra les espoirs de l'élite des skieurs alpins se mesurer pour le 23e Trophée du Mont-Lachaux, alors qu'à Unterbach ce sont les skieurs CFF qui se réuniront pour leur concours annuel.

A Thyon, mis à part l'éliminatoire O.J. les gyms-dames de l'Association valaisanne, pour leur cours annuel, se verront inculquer les dernières « nouveautés » par des moniteurs compétents. Nous avons déjà annoncé ce cours, qui est placé sous la direction de Mme Odette Gränicher. Environ septante participantes se lanceront sur les magnifiques pentes de Thyon-Le Collons. Leur programme est le suivant, et nous souhaitons à ces dames un bon cours, avec si possible le soleil.

11 sections inscrites, soit 75 participantes, venant de Monthey, Riddes, Chippis, Uvrier, Charrat, Vouvry, St Maurice, Sierre, Sion-Fémina, Sion Culture, Martigny-Ville.

L'enseignement sera donné par :

MM. Glassey Paul, ISS; Gränicher Ed. ISS.

1. ISS de l'Ecole de Thyon.

M. Balet Claude, candidat ISS.

M. Liebhauser P.M.

Mlle M.-Hélène Ribordy.

Mme Odette Thierrin.

### SAMEDI 22 JANVIER

10.00 Départ en car de la place de la Gare, Sion.  
11.00 Arrivée au Collons - cabane de Amis de la Nature (pas de marche d'approche !).  
13.30 Rassemblement sur la place de Collons. Cours de ski jusqu'à 16 h. 30. Libre jusqu'à 19 h.  
19.00 Souper en commun aux Amis de la Nature. Soirée libre jusqu'à 22 heures.  
22.30 Extinction des feux.

### DIMANCHE 23 JANVIER

7.00 Diane.  
7.45 Messe - petit déjeuner.  
9.00 Cours de ski.  
12.00 Dîner à proximité des emplacements de travail des différentes classes.  
13.30 Cours de ski.  
16.00 Rassemblement à la cabane des Amis de la Nature, clôture du cours et départ des cars aux Collons.  
17.45 Arrivée à Sion, place de la Plan-ta.

Pour les automobilistes se rendant en voiture aux Collons, actuellement la route est bonne, mais en cas de chute de neige prière de s'informer.

### Place aux affaires « sérieuses »

## Ce soir, à la patinoire du Vieux Stand, Sion - Martigny

Nous ne pensons pas que le HC Sion ait besoin de faire grand tapage autour de cette rencontre, qui d'ores et déjà est assurée de déplacer la foule des grands jours sur les gradins de la patinoire séduisante.

Si d'une part, on se souvient que Martigny a battu les Sédunois par 1-0 à Martigny, on notera d'autre part que ces deux équipes ont le même nombre de points au classement et qu'elles sont ainsi toutes deux virtuellement 3èmes.

Seule la différence des buts marqués avantage les Sédunois au classement et les place devant les gars d'Octodure.

Cette rencontre de prestige, en outre, ne sera pas pour le moins intéressante, d'autant plus que le HC Sion est très fort devant son public et qu'il entendra bien se refaire des deux points perdus à Martigny. Match ce soir à Sion.

But

### Cyclocross : avant le championnat suisse à Martigny

## Hermann Gretener premier inscrit

Le championnat suisse de cyclocross, organisé par le VC Excelsior de Martigny, aura lieu le 6 février, à proximité du centre sportif de la cité octodurienne. Les concurrents devront parcourir onze fois une boucle de 2,100 km dont les principales difficultés sont le passage d'une ligne de chemin de fer (avec ravin), l'escalade d'une rampe boisée, la traversée d'un sous-bois et une descente assez raide avec passage d'un bisse. Actuellement, tout le parcours est enneigé. Si le froid persiste, la neige ne manquera pas de présenter des difficultés supplémentaires pour les concurrents.

Le Zurichois Hermann Gretener, vainqueur d'une quinzaine de courses en Suisse et à l'étranger cette saison, a été le premier inscrit. On sait qu'il n'a encore jamais obtenu le titre de champion suisse. Parmi les autres inscrits à ce jour, on note les noms de Henri Regamey (vainqueur du championnat valaisan, disputé sur ce même parcours), Edwin Leuterer, Bernard Bischoff, André Henrioud, Walter Roshard, Fritz Amelduz et ceux des Valaisans Fellay et Deléglise.

La veille de l'épreuve, le comité directeur de l'UCS tiendra une séance à Martigny.

### FLEURIER - YOUNG SPRINTERS 0-3 (0-2, 0-3, 0-4)

Disputée en présence de 750 spectateurs, cette rencontre a été nettement dominée par les Young Sprinters qui ne permirent même pas à leurs adversaires de sauver l'honneur.

Arbitres : Randin (Villars), Schaller (Lausanne).

Marqueurs : Sprecher (5me), Paroz (18me), Santschy (22me), Wehrli (28me), Spori (32me), Wehrli (33me), Mombelli (42me), Sprecher (46me) et Ubersax (52me).

Young Sprinters conserve la première place avec 12 matches et 20 pts, alors que Fleurier reste à quatre pts.



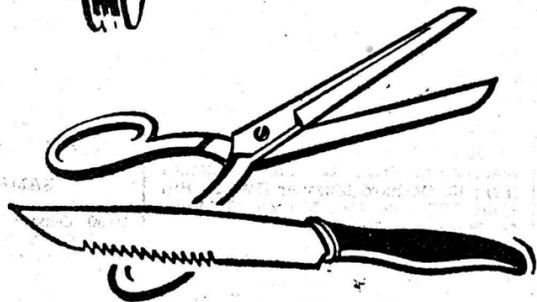
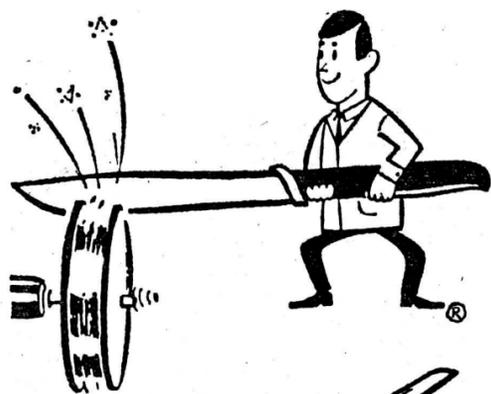
# MISTER MINIT SERVICES

Bar à talons - Clefs-service - Aiguillage de couteaux, ciseaux et patins

**Ne vous gêtez pas la santé  
avec vos couteaux et ciseaux  
défectueux !**

Profitez de notre nouveau

## SERVICE - RAPIDE pour travaux d'aiguillage



**Aiguillage de lames simples  
et lames-scie**

**Mister Minit services au parterre  
des prix**

à la **Porte Neuve**  
SION

P 5 S

# OSRAM

8022 Zurich tél. 051 327280



WERBEAGENTUR MAIER AG

Claire comme le jour doit être votre place de travail. Installez les lampes fluorescentes modernes OSRAM — et elle sera claire comme le jour.

Confortable doit être votre logement. Utilisez les lampes à incandescence classiques OSRAM — et il sera confortable.

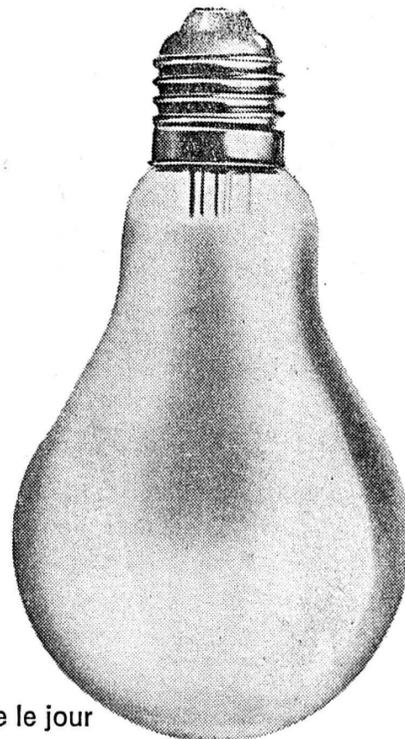
Les lampes OSRAM donnent une bonne lumière et la donnent longtemps.

Roulez-vous auto? Et aimez-vous rouler en sécurité? Alors de préférence avec des lampes auto OSRAM pour l'éclairage intérieur et extérieur (protégées contre la casse dans la comode boîte de lampes de réserve).

Photographiez-vous? En tant qu'amateur exigeant ou peut-être même par métier? Les lampes OSRAM pour flashes et prises de vues vous aideront à faire des photos surprenantes, en noir et blanc ou en couleurs.



OSRAM-L  
40W/25



OSRAM c'est clair comme le jour

## Grande vente de soldes

# 20%

sur nos articles de saison

- |  |                 |
|--|-----------------|
| ● Manteaux lainage                     | ● Fuseaux       |
| ● Manteaux de pluie, doublure amovible | ● Vestes de ski |
| ● Manteaux de sport                    | ● Pulls de ski  |

**Dominique Girod - Confection messieurs**  
MONTHEY - Téléphone (025) 4 20 82

Autorisée du 15 janvier au 1er février 1968

# POUR LA SAISON...

Mais oui, la Saison avec un grand S, celle qui commence en février dans nos stations valaisannes, celle qui transforme en bottin mondain les fichiers d'hôtels de la rive gauche comme de la rive droite de notre Rhône, celle enfin qui emplît de célébrités les colonnes de notre journal... c'est aussi un peu un sujet qui intéresse notre rubrique. Et surtout ne croyez pas que nous voulons être avant vous au Carnaval : ces modèles ont été sélectionnés dans les grandes collections de Haute Couture de la mode automne-hiver 1965-1966. L'actualité joue son petit rôle dans le choix de notre époque de publication : la saison chic, c'est pourquoi nous avons attendu cette dernière semaine de janvier — alors que Paris présente sa mode printemps-été — pour vous présenter cette mode de déguisement que porteront certaines hivernantes.

Enfin, notre propos d'aujourd'hui vise à mettre un peu de fantaisie, de farfêlu, dans ce mois de janvier qui s'étire, s'étire...

## PIQUE CHEZ LES GRANDS COUTURIERS

— Chez Jacques Esterel, des guêtres-pantalons, puis une ligne « Cavalière » ou « Dandy », des perruques blanches à l'heure habillée du noir, des lunettes cerclées de dentelle pailletée d'or. Plus précis, ce tailleur du soir à pantalon noir, veste de mar-

quis, cravate perlée portée dans le dos, perruque blanche.

— Chez Madeleine de Rauch, des casques de fourrure et des bonnets de bébé, des soulieurs à gros talons carrés pour l'après-midi, des initiales brodées en strass, et un « Triplé » composé d'un manteau réversible noir et coq de roche, d'un pantalon noir et d'un pull de lézard, d'une teinte coq de roche.

— Chez Louis Féraud, des cols boule en franges de laine, des casquettes, des casques, des incrustations de ru-



Ah! ces robes très courtes de l'hiver, ces guêtres, ces casques de cosmonautes...



Pour la piste ou la promenade : le pantalon d'inspiration indienne, sur les knickers... Créations suisses Respolco et Bally.

où le ridicule  
NE TUE PAS!



Jeanne Lanvin « Matisse ». Large culotte de zouave et haut en broché Crylor rose soutenu de Staron. Mules assorties.

d'autruche pour un manteau, un tailleur anglais très « dandy » à veste longue et masculine dont les basques s'ouvrent en Y dans le bas.

— Chez Jacques Griffe, des capes « Sainte Nitouche » à capuches attenantes coulissées autour du cou, de la fourrure en bordures, en volants, en ornements, aux revers des poches, des gorgerettes et cache-cœur volantés, des ensembles « Fantomas » en jersey.

— Chez Guy Laroche, de petits chignons ornés de grosses tresses de velours.

Et ce n'est là qu'une liste bien incomplète de ces déguisements qui amusent les couturiers, révoltent les maris, étonnent les femmes, mais finalement leur suggèrent des idées pour transformer et mettre au goût du jour leur garde-robe. Enfin, avouez que la vie ne serait pas drôle si, deux fois l'an, la mode ne donnait en pâture aux rédactrices de mode et aux coquettes qu'une ligne sévère, classique, stricte! Et, messieurs les maris, ce sont, pour la plupart, des hommes qui font la mode...

Simone Volet.

la page de la femme



Jacques Griffe « 48 ». Ensemble de télévision en jersey. Lar-Madeleine de Rauch « Lévrier ». Ensemble de chasse : tuniques manches chauve-souris.

bans multicolores sur les coutures, une natte en toile cirée ponctuée les manteaux redingotes, et des guêtres-pantalons.

— Chez Pierre Balmain, comble de la ligne mathématique, des galons de passementerie or, de petits melons de cuir, des incrustations de guirlandes de guipure noire sur noir.

— Chez Real, des bottes hautes et collantes, des découpes en festons à l'ourlet, un pantalon de petite fille modèle à jambes bordées de dentelle, à porter sous une robe évasée.

— Chez Jacques Heim, des décolletés provocants, des filles fleurs, des jupes tulipes, du lapin rouge, du renard vert, des robes-culottes à jambes arrêtées au-dessus du genou et à hauts revers de fourrure ou encore à jambes bouffantes plissées ou froncées, des robes rat d'hôtel avec cagoule et manches longues et collantes, qui serait plutôt du style cerf-volant, des ourlets rentrés à la zouave.

— Chez Lanvin, des tailleurs recouverts d'une housse style « homme sandwich », des robes à trois étages, une cape d'ocelot bordée de plumes d'autruche, des chignons de plumes géants, des ceintures perlées incrustées autour des hanches, une nouvelle tenue d'intérieur qui n'est autre qu'une robe-culotte à jambes très bouffantes froncées au-dessus du genou, qui n'a rien de la robe.

— Chez Marc Bohan, un manteau du soir en plumes de coq.

— Chez Jean Patou, des robes d'hôtesse en tweed à plastron d'hermine, des robes-pulls à ampleur de corolle, des chapeaux mouchoirs en daim ou en fourrure, une doublure de plumes



Robe de chalet longue, avec motifs de broderie, en nylon et Lurex... ce qui ne veut pas dire que le genou ne soit pas en vedette! Mod. suisse Tannet.

# échos du valais

## MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

### Une conférence au Rotary-Club de Martigny: «L'ivresse au volant»

#### LE FAMEUX 0,8 MIS A NU PAR LE COMMANDANT DE LA POLICE CANTONALE

MARTIGNY — Le Rotary-Club de Martigny, réuni mercredi soir, dans son «stamm» habituel, avait convié ses membres et de nombreux amis à une conférence toute d'actualité: «Le fameux 0,8 d'alcool» donnée par le colonel Schmid, commandant de la Police cantonale.

M. Georges Darbellay, président, s'est fait un plaisir de saluer des représentants d'autres rotaries, M. Wicky

de Rheinfelden, M. Edgar Rouge, directeur des Eaux d'Henniez, d'Yverdon, un représentant du Château-Thierry, en France et de nombreuses personnalités dont le colonel Schmid, M. Jean-Maurice Gross, juge-instructeur, le Lt Pasquinoli, le brigadier Delavy, M. Victor Dupuis, juge, sans oublier les représentants des autorités civiles et les délégués des maisons de vins.

Sous l'initiative de M. Edouard Lovey, pharmacien et du Dr Bessero, chef des programmes, le problème des accidents dus à l'ivresse a trouvé une heureuse issue avec le colonel Schmid qui, dans son style direct, simple, clair et précis, a donné une réponse à cette obsession du 0,8 d'alcool.

Partant des difficultés qui surgissent dans un pays de vins tel que le nôtre, M. Schmid ne prêche pas l'abstinence. Celui qui est solide et qui se connaît peut toujours boire son verre avec ses amis, mais malheureusement il y a trop d'abus de la part de gens trop faibles de caractère et les accidents qui sont la suite de ces abus sont trop nombreux.

#### RESULTATS CONCLUANTS DES RETRAITS DE PERMIS

Les statistiques établies ces dernières années donnent une diminution des accidents mortels et des blessés pour l'année dernière, malgré l'augmentation de la circulation et du nombre d'étrangers de passage. Nous avons noté:

- en 1963: 80 accidents mortels et 1038 blessés
- en 1964: 91 accidents mortels et 987 blessés
- en 1965: 75 accidents mortels et 865 blessés.

Le problème est sérieux et en cherchant les raisons et les origines, il a été prouvé que l'alcool joue un très grand rôle.

Le nombre des retraits de permis effectués pour ivresse au volant est monté, lui, en raison inverse. De 218 en 1963, il a passé à 228 en 1964 pour atteindre 314 en 1965, rendant ainsi nos routes plus sûres en augmentant la sécurité.

La sévérité des contrôles prouve uniquement par les chiffres sa raison d'être et son maintien.

#### CONTRAVENTION OU DELIT ?

Il faut distinguer un homme ivre qui n'a plus aucune notion de quoi que ce soit d'un homme pris de boisson qui se tient bien, marche convenablement, parle avec clarté et intelligence.

Dans l'ancienne loi, l'ivresse au volant, à comprendre l'homme pris de boisson, était punie d'une contravention, peine administrative, alors que dans la nouvelle loi, l'ivresse au volant est devenue un délit de la compétence des tribunaux avec emprisonnement, punissant et recherchant même les co-auteurs, les instigateurs, les complices (aide-chauffeurs, passagers, cafetiers) suivant le Code pénal suisse.

#### PRISE DE SANG

Une autre surprise de la nouvelle loi est la prise de sang devenue obligatoire au chauffeur qui donne des indices d'ébriété (haleine, zig-zags sur la route, réflexes lents, croisements de phares, etc.).

Après le constat par l'agent, le

chauffeur pris de boisson est invité à une prise de sang et à passer au «Breathalyzer», appareil indiquant le pour mille d'alcool dans le sang.

L'automobiliste peut refuser (ce n'est pas à son avantage). L'agent s'en réfère alors à ses supérieurs et si l'automobiliste refuse encore il s'adresse au juge-instructeur qui peut ordonner l'arrestation immédiate ou simplement le renvoi à la maison. Mais dans les deux cas, le chauffeur est condamné comme s'il avait conduit en état d'ivresse.

L'automobiliste n'a donc aucun intérêt à refuser la prise de sang qui peut prouver qu'il est en ordre. Cette prise de sang est faite par un médecin en présence de l'agent qui expédie immédiatement le sang au laboratoire pour analyse, évitant ainsi tout risque de fraude ou d'interventions de tierces personnes.

#### COMMENT SE FONT LES CONTROLES ?

La police ne peut pas obliger tout le monde à se soumettre à une prise de sang ou organiser systématiquement une prise de sang sur un endroit déterminé de la route. Elle ne soumet au «Breathalyzer» que ceux qui donnent des indices d'ébriété.

Celui qui a 0,8 d'alcool, qui est poli, qui ne commet pas de faute et ne donne pas d'indice, n'est pas condamné à moins qu'il soit impliqué dans un accident, ce qui ne veut pas dire qu'il peut boire jusqu'à 0,8 car aujourd'hui il supportera mieux que hier ou que demain. Attention donc!

#### COMBIEN PEUT-ON BOIRE ?

C'est très individuel. De nombreux facteurs interviennent, variant ainsi le taux fatidique du pour mille, soit:

- la quantité de l'alcool consommé;
- la qualité de l'alcool (le vin blanc est absorbé plus vite que la bière ou le whisky);
- la capacité d'absorption, soit le passage de l'alcool dans le sang qui est différent pour chacun et pour chacun change d'un jour à l'autre;
- la capacité d'élimination qui est comme le précédent;
- le poids du corps ou la capacité de sang de l'individu;
- l'état de l'estomac (nourri ou vide) qui influence la capacité d'absorption;
- l'état physique, en bonne forme;
- l'état psychique, de mauvaise humeur, énervé, soucis, etc.

Un choc peut stopper complètement l'élimination, même si l'individu a l'impression d'être moins ivre.

Deux personnes qui boivent la même quantité d'alcool ont théoriquement toujours un résultat différent, tout comme deux personnes qui ont le même résultat ont un comportement différent.

#### EFFETS DU 0,8

Des essais ont démontré que même celui qui réagit relativement bien à partir de 0,8 a déjà ses capacités tellement diminuées qu'il doit renoncer à conduire un véhicule à moteur.

1. La vue manque de rapidité à s'adapter à la lumière, surtout lors de croisement;
2. le champ de vue devient plus petit et l'on a de la peine à déterminer ce qui se passe à gauche ou à droite.

Ces deux facteurs sont indépendants de la volonté humaine et augmentent le temps de réaction.

3. Un 3ème facteur est la conduite téméraire chez les jeunes, en un mot augmentation du culot et des risques, mais ce facteur peut être corrigé par un acte de volonté.

#### PREVENIR OU SEUIR ? MAIS ENVERS QUI ?

La police peut dans certains cas saisir le permis sur place et le chauffeur, où qu'il soit, n'a plus le droit de conduire. Cette règle s'applique à tous les usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, chauffeurs de tracteurs, de monoaxes, de cyclomoteurs, de cycles, etc.

En cas d'ébriété, la loi est formelle: 2 mois au minimum et, en cas de récidive dans les cinq ans, une année au minimum.

La police a la mission de prévenir, mais le problème est délicat pour elle et la loi difficile à appliquer, chez nous surtout. Elle a besoin d'être se-



Le Lt Pasquinoli devant le «Breathalyzer» faisant subir l'épreuve à un volontaire.

condée et comprise, car elle ne peut pas se contenter de cette noble tâche qu'est PREVENIR, mais elle doit de temps en temps SEUIR.

#### CONCLUSION

Le 0,8 n'est pas si affreux. Il est faux de créer une psychose disant qu'il ne faut plus boire d'alcool. Le Dr Bessero, en remerciant le colonel Schmid pour sa brillante conférence, souligna notamment le fait que

l'alcool conserve et ne tue pas sauf sur les routes.

En complément de conférence, le Lt Pasquinoli a fait des essais pratiques avec le «Breathalyzer», ce petit appareil bien perfectionné, prouvant clairement si un individu est pris de boisson, l'alcool ayant passé dans le sang ou si l'individu vient seulement de boire un verre.

Texte et photos: J.O.S.

## DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

### † M. Maurice Trosset

MONTHEY — La population de Monthey aura appris avec surprise la mort de M. Maurice Trosset, décédé mercredi soir, le 19 crt, à l'Hôpital du District de Monthey.

Beourgeois de Monthey, le défunt était né dans notre cité le 4 juin 1893. C'est une figure sympathique et populaire qui disparaît. Durant de nombreuses années, il exploita un commerce de limonade et eaux.

Très avantagement connu dans notre district, il entretenait d'excellentes relations avec sa clientèle.

Dès 1909, il joua successivement de l'alto et du baryton dans les rangs de la Lyre. Maurice Trosset était un musicien doué, apprécié des directeurs et de ses collègues de la société.

En témoignage de son inlassable dévouement à la cause de l'art musical, il reçut les médailles de vétéran cantonal et fédéral. Dommage seulement qu'il n'existe pas une médaille du «mérite musical», car il eut été digne de la porter.

Il aimait à rappeler ses inoubliables sorties ou promenades effectuées avec ses amis Lyriens. La Lyre fut pour lui sa deuxième famille et il y resta fidèle jusqu'à la mort.

Nous exprimons à sa parenté, en particulier à sa sœur, Mme Dr Jean Bernex-Trosset et à son frère Charles, nos sincères condoléances.

### Carnaval 1966 a tremblé

ST-MAURICE — L'ancien Comité d'organisation du carnaval de St-Maurice, lors de son assemblée générale du 14 janvier, n'ayant pas trouvé l'appui escompté au sein des sociétés locales ainsi que chez les artisans et commerçants de la ville, les membres présents décident, après approbation des nouveaux statuts, de lancer un appel à toute la population afin de savoir si l'on désire, oui ou non, maintenir la sympathique tradition du carnaval des St-Mauriards.

En donnant à chacun la possibilité de se prononcer lors de l'assemblée extraordinaire fixée mercredi 19 janvier au soir, aujourd'hui, on peut affirmer que le carnaval 1966 est déjà sur pieds.

Un comité ad hoc a été nommé. Tout a été mis en œuvre pour que les festivités se déroulent dans une ambiance burlesque du plus pur style agaunois.

Le Comité en charge, malgré toutes les paroles d'encouragement, espère, cependant, que tous les Agaunois participent, d'une manière active, aux préparatifs de l'entrée du Prince Carnaval en notre ville.

Plumitifs à vos lignes. Le 5-mots-riard n'est pas avare de bons mots... La boîte aux lettres est à la portée de tous. Donc, feu vert et en avant toute, car le temps presse.

### Accident de travail

VOUVRY — M. Widmer, âgé de 36 ans, travaillant pour le compte d'une entreprise zurichoise, à Chavalon, a reçu une pièce de fer dans un œil. Devant l'état de gravité des blessures de M. Widmer, le malheureux ouvrier fut conduit par l'ambulance municipale de Vouvry, à la clinique ophtalmologique de Lausanne. Les médecins ne peuvent pas encore se prononcer sur la possibilité éventuelle de sauver l'œil du patient.



Le commandant Schmid pendant sa conférence.

### La SFG de Saxon en fête



SAXON — Samedi soir, à l'occasion du 65ème anniversaire de la section, la société de gymnastique a prévu une soirée au Casino. Au programme figurent des productions de pupilles, pupillettes et des actifs. Une famille d'acrobates se produira également. Que chacun retienne cette soirée pour la SFG.

### Madeleine de Reynold, pianiste, mardi à Martigny

MARTIGNY. — Comme on le sait, l'excellente pianiste d'origine martigneraise, Madame Madeleine de Reynold, interprétera, mardi à 20 h 30, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, un récital de piano, sous les auspices des Jeunesses musicales.

Nous sommes heureux de citer ici l'opinion d'un critique d'un journal de Bruxelles, à l'occasion d'un concert donné dans la capitale belge: «Madeleine de Reynold qui fut élève de Lassueur, de Lipatti, et Lazare Lévy et de Robert Casadessus, possède un jeu remarquable par la force, l'élégance et la pureté de ses lignes aussi bien que par le relief, la précision et la souplesse.

Telle était l'opinion du critique musical, G. Franck, qui a de qui tenir puisqu'il est le petit-fils du grand César Franck. C'est une raison de plus pour que tous les mélomanes martigneraises et valaisans viennent

applaudir, une de leurs compatriotes, le mardi 25 janvier.

Prix de virtuosité du conservatoire de Lausanne, médaille du concours national d'exécution musicale de Genève, premier prix du Lycée de Suisse, Mme Madeleine de Reynold, sœur de notre juge de commune et président du Triangle de l'amitié Me Victor Dupuis, interprétera les œuvres suivantes:

Partita en do mineur, J.-S. Bach. (Sinfonie, Andante, Allegro, Allemande, Courante, Sarabande, Rondeau, Allegro moderato).

Kreisleriana op. 16, Schumann. Entracte.

Petite suite, Borodine. (Au couvent, Intermezzo, Mazurka en ut, Mazurka en ré b, Sérénade, Nocturne, Réverie, Scherzo).

«Pour le piano», Debussy. (Prélude, Sarabande, Toccata).

### Les guides chamognards en deuil

MARTIGNY — C'est avec émotion que nous avons appris hier la mort subite, à l'âge de 65 ans, du guide et professeur de ski Marcel Bozon, qui donnait encore à Noël, dans la station de Chamoni, des leçons à ses élèves.

Cet homme bourru, au cœur d'or, aimait la montagne, il lui a consacré la plus grande partie de son activité. Avec son ami Alfred, Couttet, Marcel Bozon s'occupait de l'initiation des jeunes, qu'il aimait et comprenait.

C'est à lui que l'on doit l'organisation des pistes des Championnats du monde qui eurent lieu en 1937 dans la grande station du pied du Mont-Blanc.

Très connu dans la région martigneraise, membre du Comité des guides

et de l'école de ski de Chamoni, il prit part également aux affaires publiques: il fut élu conseiller municipal. La confiance de ses camarades guides devait, d'autre part, le porter à la présidence de leur syndicat national. Du reste, ses mérites furent officiellement reconnus lorsqu'il fut fait Chevalier de la légion d'honneur.

C'est ce montagnard, cet homme de bien, ce bon Chamognard, que ses camarades de la Compagnie des Guides et de l'école de ski, ses amis conduiront aujourd'hui à 10 heures à sa dernière demeure.

Que sa famille, ses huit enfants, veuillent croire à notre sincère sympathie et accepter nos condoléances émues.



des fruits frais même en hiver!

fraise, framboise, abricot, mandarine, ananas, myrtille, banane, noisette, citron

Avec point TINTIN

yoghourt  
**junior**

un yoghurt savoureux préparé selon les principes d'une diététique moderne



Attention !

Salami Nostrano haché gros p. kg. 12.-. Salami Milano Ia, kg. 10.-. Salami « Azione », kg. 8 50. Salametti extra, haché gros, p. kg. 9.-. Salametti Milano p. kg. fr. 7.-. Salametti « Azione » kg. 5 80. Salametti Occasion p. kg. 4.-. Mortadelle Bologna kg. 5 50. Mortadelle Vis-mara, 7 50 le kg. Lard maigre séché à l'air p. kg. 7 50. Viande de vache p. bouillir kg. fr. 3 90. Jambon cru Ia Azione 17 80 (pièces entières 2-3 kilos).

Viande de chèvre Quartier de devant, le kg. 4 80. Chèvre entière, le kg. 5.-. Viande de mouton pour ragoût, le kg. 4 80. Viande de mouton, épaule, le kg. 6 50. Mouton entier, le kg. 5 80.

Boucherie-charcuterie P Fiori, 6600 Locarno.

Tél. (093) 7 15 72

Voiture

VW

état de neuf, à vendre pour cause de mariage. Modèle 63-64.

Très peu roulé.

Avec accessoires: radio neuve, klaxon spécial, phare de reculment, pneus à neige neufs.

Tél. (025) 5 22 58

A louer à EVIONNAZ, pour date à convenir,

appartement

3 pièces et demie, confort et garage.

Tél. (026) 8 41 05

P 25579 S

**BRANSON**

Salle du collège, dimanche 23 janvier 1966 dès 14 h. et dès 20 h.

**LOTO**

organisé par le chœur mixte « L'écho des Follaterres »

Nombreux et beaux lots - Invitation cordiale  
P 65064 S

HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
OPTIQUE

**G. GIRARD**

MARTIGNY - Place Centrale - Tél. (026) 6 12 93  
Réparations rapides et soignées

**Soldes**

autorisés du 15 janvier au 1er février

La Croisée - SION

confection  
**Moix** s/a

Notre action de la semaine

**Côtelettes de porc**

Le 1/2 kg. **Fr. 5.-**

**MIGROS**

Grande vente au rabais  
autorisée du 15 au 28 janvier

**10 à 50%**

**A l'Economie**  
Ed. Röhner-Coppex

Place du Midi - SION

P 34 S

# ECHOS DU VALAIS

## La SAINT-SÉBASTIEN télévisée



Les porteuses de pain entrent à l'église escortées par un peloton de militaires.



Découpage du pain béni sur la place communale.

FINHAUT — C'est dans un cadre typiquement hivernal que la fête patronale de Finhaut déroula ses rites immuables. Le temps était moins froid que la veille, un peu couvert, mais avec une éclaircie au moment où les porteuses du pain, Mlles Denise Hugon et Jacqueline Gay-Grosier, de Châtelard, entraient à l'église.

La messe solennelle était officinée par le Rd. prieur de la Royale abbaye de St-Maurice, le chanoine Delaloye, tandis que le sermon de circonstance était prononcé éloquemment par le chanoine Petermann, directeur du collège de Sierre. Le desservant de la paroisse, le chanoine Imesch et l'abbé Corminboeuf, de Clairval, fonctionnaient comme diacre et sous-diacre. A la tribune, le chœur mixte chanta la messe si appréciée du directeur-professeur Quartenoud et Mme Holy, violoniste, accompagnée à l'harmonium par le directeur, interpréta un largo de Haendel, un Ave-Maria, de Schubert et un autre motet, de Mozart. Par suite de l'accumulation inaccoutumée de la neige la traditionnelle procession, après la messe, ne suivit pas le parcours habituel, mais se rendit à la gare pour revenir à l'église. A cette occasion, les reliques de saint Sébastien, dont nous avons parlé l'année dernière et que l'église de Finhaut s'honore de posséder, furent portées par 2 militaires qu'encadraient les 2 porteuses de pain, un cierge à la main. Un cierge pas ordinaire, représentant un angeot sculpté dans le bois, une trouvaie de galetas faite par le chanoine Michellod, mais qui représente une œuvre d'artiste. Ces cierges, retapés par un autre artiste, ont été évalués fort chers par ce dernier.

Nous ne retracerons pas les détails de la cérémonie, ni le pourquoï de la St-Sébastien, notre journal ayant déjà plusieurs fois donné d'intéressants reportages de cette fête patronale.

Parce que la St-Sébastien tombait au milieu de la semaine, cette année, le public était moins dense. Cependant, beaucoup d'amis, des habitués, étaient là, de même que de nombreux Finholins travaillant au dehors qui n'ont pas craint les foudres du patron pour demander congé à cette occasion. C'est que pour l'indigène, la St-Sébastien, ça compte. Il faut croire que cela compte aussi pour d'autres, puisque pour la 2me fois, la Télévision romande était là avec ses caméras et aussi un photographe des Actualités suisses de Lausanne. Ce dernier a fait le voyage de Martigny avec une Belge, en vacances à Riffelalp et qui, avant entendu parler de cette fête, a fait le déplacement spécialement pour voir cela.

Malgré le public moins nombreux, les enchères aux drapeaux ont obtenu un grand succès. Il est vrai que Pierre Coquoz, le maître des enchères avait le bagout et le sourire irrésistibles. Il y aura une jolie somme en caisse, la St-Sébastien de l'année prochaine est déjà ainsi assurée d'une belle escorte de militaires. La St-Sébastien, cela se continue encore le soir sur le plancher de bal et fort tardivement. Mais, pour le chroniqueur, cela s'arrête là et, d'ailleurs, c'est le train dans quelques minutes, qui emmènera ce pli.

J.O.S.



Pendant la procession.

## ENCORE UN CHALET DÉTRUIT PAR LE FEU

LE CHABLE — Décidément c'est une épidémie incendiaire qui s'abat actuellement sur le Vieux Pays. On signale un peu partout des chalets de montagne détruits par le feu. Jeudi, vers 5 h 30, le matin, le comptable de la Grande-Dixence à Fionnay, M. Roger Troillet, percut un odeur de fumée dans le secteur de l'Hôtel du Grand-Combin tenu par M. Francis Cortthay. Il alla réveiller ce dernier afin de découvrir la source de ce relent détestable. C'est en contournant le bâtiment qu'ils virent de la fumée sortir du chalet de deux étages appartenant à M. Maurice Vaudan. On s'en alla réveiller M. André Glassey, mécanicien, qui alerta les pompiers de Fionnay, commandés par Emile Cortthay, ceux de Lourtier, conduits par le capitaine Louis Fellay et le capitaine André Fellay, du Châble. M. Roger Troillet tenta de pénétrer dans l'immeuble. Mais, lorsqu'il eut ouvert la porte, un appel d'air se produisit; c'est alors que les flammes embrasèrent le chalet. Les voisins accoururent mais ne purent évacuer que quelques objets se trouvant au rez-de-chaussée. Lorsqu'arrivèrent les pompiers, toute intervention fut inutile. Les soldats du feu durent se borner à protéger les bâtiments voisins fortement menacés en prenant l'eau aux hydrants et dans le lac voisin au moyen d'une moto-pompe. Le chalet était occupé depuis lundi par quatre dames. Mais une conduite d'eau gelée les obligea à passer les premières nuits à l'hôtel voisin. Elles chauffèrent néanmoins l'immeuble en allumant deux poêles à mazout. C'est probablement au fonctionnement défectueux de l'un d'eux que l'on doit de déplorer ce nouveau sinistre. On peut dire que ces quatre dames doivent d'avoir la vie sauve à cinq mètres de conduite d'eau gelée. On évalue les dégâts à une centaine de mille francs environ.

Du chalet Riant-Lac, il ne reste rien, sinon quelques murs noirs.

## Décisions du Conseil d'Etat

### NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a nommé M. Jean-Pierre Vial, provisoirement secrétaire au service cantonal des automobiles.

### AUTORISATIONS

Le Conseil d'Etat a autorisé les notaires suivants à exercer le notariat: — M. Jean-Jules Couchepin, Martigny — M. Stéphan Deslarzes, Sion — M. Claude Rouiller, Dorénaz. Il a également autorisé le syndicat constitué en vue de l'aménagement agricole de Verdun sur le territoire de la commune de Fully, à adjudger les travaux relatifs à cet aménagement.

### APPROBATIONS

Le Conseil d'Etat a approuvé: — les statuts du consortium pour les chemins viticoles de l'Hormy - Flampraz, commune de Lens — les statuts du consortium pour les chemins agricoles de Vaas - St-Clément, commune de Granges — les statuts du consortium pour l'aménagement agricole des terrains La Luy - Merdesson, commune de Chamason — les tarifs d'abonnement et raccordement aux égouts dans la région de Verbier, commune de Bagnes — les statuts du consortium pour l'eau potable de Mehlbaum, commune de Naters.

### DEMISSIONS

Le Conseil d'Etat a accepté la démission de:

- M. Michel Héritier, technicien au service des ponts et chaussées
- M. Michel Bonvin, préposé au Registre foncier
- Plt Adrien Pitteloud, Sion, en sa qualité de membre de la commission cantonale de tir II
- Plt Euchariste Massy, Vissoie, en sa qualité de membre de la commission cantonale de tir III
- Il a nommé en remplacement: — gr. II Lt Guillaume Favre, Vex — gr. III Cap. André Genoud, Ayer.

## Trophée de la Bella-Tola Saint-Luc

DIMANCHE 23 JANVIER 1966

Arrivée à Saint-Luc près de la station du télésiège, dès 10 h. 50.

Hôtel de l'Etrier, Crans-sur-Sierre cherche pour entrée immédiate,

## coiffeur ou coiffeuse

Place de saison ou à l'année.

Faire offres à la direction. Tél. 7 15 15

## Un nouveau directeur de banque



MARTIGNY — Nous apprenons avec plaisir que M. Bernard Tissières vient d'être nommé directeur de la succursale martigneraise de l'Union de Banques Suisses.

Jusqu'ici sous-directeur de cet établissement, M. Bernard Tissières a une grande expérience derrière lui. Plus il perpétue une tradition familiale puisqu'il est arrière-petit-fils de banquier. Connaissant parfaitement la clientèle régionale, ses désirs, sa mentalité, ses besoins, nous sommes persuadés que le nouveau directeur, bénéficiant les conseils de son père M. Joseph Tissières, saura se faire apprécier comme il le mérite. Nos sincères félicitations pour cette flatteuse nomination.

## Veillée de prières

MARTIGNY — Dans le cadre de la semaine consacrée à la réunion des chrétiens, les paroisses réformées et catholiques de Martigny organisent par l'intermédiaire de leurs responsables laïcs une veillée de prières communes ce vendredi, 21 janvier, à 20 h 30, en la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Tout œcuménisme bien compris commence par la prière commune, c'est pourquoi nous espérons que cette initiative rencontrera le succès qu'elle avait déjà connu ces années précédentes.

## Collision à Orsières

ORSIERES — Ce n'est pas sans appréhension que les conducteurs de véhicules à moteur abordent le contour de l'Hôtel des Alpes à l'intérieur d'Orsières. L'étroitesse de la chaussée, le manque de visibilité sont la cause depuis des années de nombreux accidents.

Hier encore, à 14 h 15, une voiture neuchâtoise descendant la route d'Entremont est entrée en collision à cet endroit dangereux avec un camion tessinois montant. Dégâts matériels mais pas de blessé.

A quand la circonvallation que certains réclament avec insistance?

## A 10 km de la frontière valaisanne

## Un immeuble ravagé par les flammes à Valpelline

Un immeuble de 2 étages, situé au centre de l'agglomération de Valpelline, commune proche de la frontière valaisanne, a été la proie des flammes la nuit dernière. Les pompiers de la localité, aidés par ceux des communes avoisinantes, ainsi que par les sapeurs-pompiers d'Aoste, appelés en renfort, ont dû lutter pendant 6 heures pour venir à bout du sinistre. L'immeuble, ainsi que les maisons voisines, ont dû être évacués. Il n'y a aucune victime. L'incendie a été provoqué par un tuyau de poêle chauffé à blanc. Les dégâts s'évaluent à plus de 150.000 francs suisses.

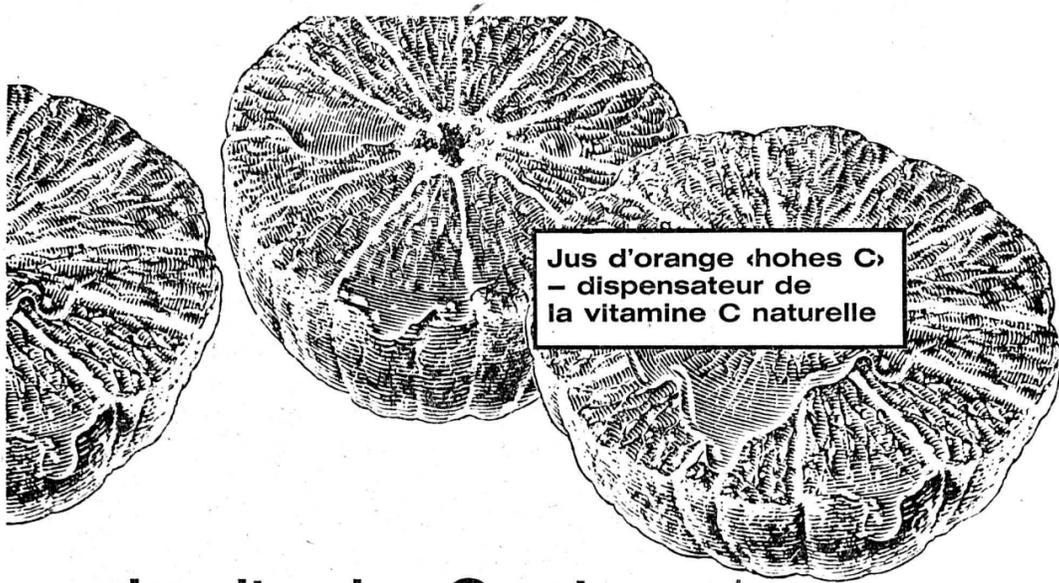
## LA VERITABLE PAELA VALENCIENNE

se déguste à l'hôtel-restaurant Central - MARTIGNY - Téléphone (026) 2 11 84

## A CHOEX-SUR-MONTHEY

## Hostellerie « Le Manoir »

TOUS LES SOIRS: ORCHESTRE  
Téléphone (025) 4 26 88



Jus d'orange «hohes C»  
- dispensateur de  
la vitamine C naturelle

## La vitamine C est importante pour votre santé



Rester en bonne santé signifie aussi: «se nourrir sainement». La science a démontré, il y a longtemps déjà, le rôle important que joue sur notre santé la vitamine C. Notre alimentation est certes bonne, mais, trop souvent, nous n'attachons pas assez d'importance à l'apport suffisant de vitamine C. Pour cela il faut apporter à notre organisme un complément de vitamine C naturelle. En cela «hohes C» est maintenant une source précieuse. Ce jus naturel pur d'oranges mûries au soleil et fraîchement cueillies est, par sa richesse en vitamine C naturelle, un élément idéal de notre alimentation moderne.

**Les savants disent:** «hohes C» contribue à amélioration de l'équilibre en vitamine C de notre corps... La vitamine C agit préventivement contre les infections et favorise notre santé.

**Ration quotidienne:** un verre de «hohes C» (= 2 dl) donne de l'énergie pour toute la journée.

### Garantie

- «hohes C» contient, pour une bouteille de 6 dl, le jus d'environ 3 à 4 livres d'oranges pelées, récoltées à la main en pleine maturité.
- «hohes C» contient, dans chaque verre de 2 dl, notre besoin quotidien de vitamine C, soit un minimum de 80 mg.
- «hohes C» ne contient ni agents conservateurs, ni sucre ou matières colorantes.

Notre corps a besoin de vitamine C naturelle, c'est pourquoi

# hohes C

riche en vitamine C naturelle

# métraiiler

SION

RUE DE LA PORTE-NEUVE 11

**VENTE AU RABAIS**

autorisée du 15 au 28 janvier 1966

**COUPES DE LINOLEUM**

ET SOLS PLASTIQUES

**20 à 25% de RABAIS**

P 25602 S

Electrique! **770.-**  
Seulement Fr.

A 11 colonnes. Avec solde négatif. Clavier à 10 touches. Faite dans le meilleur acier suédois. Demandez une démonstration, sans engagement. Même modèle, mais actionné à la main: Fr. 470.-



Hallenbarter - Sion

Tél. (027) 2 10 63

P 70 S

Janvier

21

Bonne Fête

Agnès!

mais ...

... n'oublie pas ton Nouvelliste

## PARQUETS

en chêne, hêtre, noyer, sapin, pitchpin, en parfait état, à vendre.

P. VONLANDEN, Lausanne.  
Tél. (021) 24 12 88.

P 1936 L

A louer à Sion, à l'avenue de France,  
**studio meublé**

A la même adresse, à louer,  
**dépôt**

au sous-sol, environ 50 m<sup>2</sup>, Fr. 100.—

Tél. (027) 2 23 89.

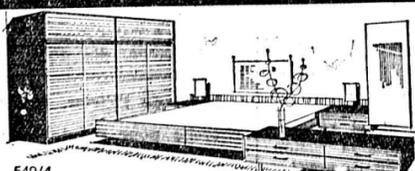
Nous demandons pour tout de suite,  
**employé de maison**

(éventuell. avec enfant) pour diriger seule ménage sans maîtresse de maison. (Le père et le garçon de 8 ans). Petite maison familiale auprès de Genève. Bons gages.

Pour renseignements s'adresser au tél. (022) 8 42 72, après 18 h.

P 25727 S

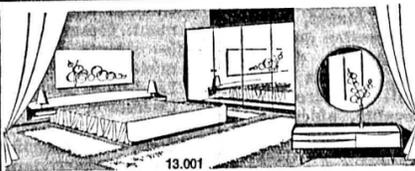
**Le plus grand choix - les plus petits prix - la qualité PFISTER éprouvée!**



549/4

200 magnifiques chambres à coucher y compris matelas à ressorts 1ère qualité à partir de **785.-**  
150 salons, par ex. vaisselier, canapé, 2 fauteuils, guéridon, l'ensemble, seulement **570.-**

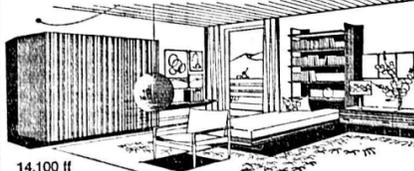
Tous modèles vendus isolément, également très avantageux! ATTENTION! Pas de surtaxe de livraison, franco domicile!



13.001

● Pour fiancés, très intéressant: ●  
300 mobiliers complets, par ex. mobilier 3 pièces, franco domicile, dès **1480.-**

SUR DEMANDE: 36 mois de crédit - Aucun risque - Discretion absolue! Egalement tapis, rideaux, lustrerie, avec facilités de paiement, tout chez le même fournisseur.



14.100 II

150 studios de conception individuelle, 6 pièces, prêts à être habités, dès **395.-**  
300 garnitures rembourrées, confortables, 3 pièces, depuis **195.-**

Fiancés, lors de votre prochain jour de congé, visitez sans engagement nos expositions

**Entrée libre - Visite à votre gré chacun trouve ce qu'il cherche!**

Grâce à nos propres ateliers et des achats en gros rationnels, un maximum d'avantages à tous les clients Pfister! Consultez sans faute Pfister-Ameublements, la maison de confiance préférée des familles suisses depuis 80 ans!

Profitez du SAMEDI MATIN!

**Embellissez maintenant votre foyer - votre univers rayonnera de bonheur!**

Pour de beaux meubles, de fins tapis, adressez-vous directement à

# Pfister ameublements s.a.

GENÈVE, Servette 44 ● Lundi matin ouvert - Tél. 022/33 93 60  
LAUSANNE, Montchoisi 5 ● Lundi matin ouvert - Tél. 021/26 06 66  
Essence gratuite/billet CFF/taxi en ville pour achats dès Fr. 500.—



Fabrique-exposition et tapis-centre à SUHR p/Aarau  
1000 □ - 600 chambres modèles ● Ouvert aussi le samedi et le lundi  
Vente directe très avantageuse vous apporte de grandes économies

**BON**  Catalogue en couleurs, les plus récents modèles  
 Prospectus: financement de mobiliers  
Je m'intéresse à l'achat de:  
Nom/Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue/No: \_\_\_\_\_  
Localité/Ct: \_\_\_\_\_ 31

# échos du valais

## SION ET LE CENTRE

### Être bon, compréhensif, juste... le grand souci du missionnaire

SION — Le problème des missions et de nos missionnaires ne nous laisse pas indifférents. Mais, pris dans le tourbillon des activités journalières, l'on ne peut pas prétendre que nous y pensions à chaque instant.

Pour mieux saisir la position parfois délicate de nos missionnaires dans les lointains pays et ne pas perdre de vue l'immense tâche qui reste à accomplir, un contact avec ceux qui reviennent pour quelques mois au pays, n'est que salutaire.

J'ai eu la chance de rencontrer le Père Emile Ballestraz, de Sion, qui est depuis quelques temps en Valais. Dans un dialogue, combien simple et aimable pendant quelques heures, il m'a exposé ses joies et ses difficultés dans sa mission de Madagascar.

Le Père Ballestraz, de la Congrégation du St-Esprit, compte 16 années de mission en Guinée, reviendra également pour la durée de quelques mois, pour changer de climat et profiter d'un repos tout relatif, car un missionnaire ne reste pas inactif. Au mois d'avril prochain, son frère Edmond, en mission en Guinée, reviendra également au pays. La mission du Père Ballestraz a été fondée en 1949. Les tâches qui attendent les deux mission-

naires pour un territoire de 13 000 km<sup>2</sup> sont énormes.

Mais, avec courage et dévouement, d'intéressants résultats sont déjà enregistrés.

#### UN PELERIN INFATIGABLE

Pendant 3 à 4 mois dans l'année, le missionnaire, tel un pèlerin, est en brousse. Il prend contact avec les populations, il apporte la bonne Parole, il est le soutien, le défenseur des populations.

Ce brave missionnaire doit tout savoir, tout connaître. C'est un artisan, un médecin est surtout c'est cette personne à qui l'on peut se confier, confier ses difficultés et demander qu'elle intervienne.

#### UN TRAVAIL EN PROFONDEUR

Dans ce pays en voie de développement, un travail énorme dans tous les secteurs doit être fait. L'objectif du missionnaire est de donner une éducation, une instruction aux enfants. Ceux-ci formés, participeront ensuite au développement du pays. Un ordre de priorité dans les réalisations envisagées est difficile. Tout est à faire ou à refaire.

Une aide matérielle, financière, technique est indispensable. Vraiment il

faut être sur place pour se rendre compte des problèmes, des difficultés. Des missionnaires laïcs pourraient rendre là-bas de précieux services, soit des maçons, soit des menuisiers.

Avec de grandes ressources, le missionnaire pourrait réaliser un travail plus conséquent. Mais ces ressources sont limitées.

#### L'AIDE DES GOUVERNEMENTS

Certains gouvernements assurent une aide précieuse. La méthode suisse : fournir une aide financière. La méthode allemande : réaliser des travaux, des routes entre autres, en envoyant sur place du matériel et des spécialistes de leur pays et en utilisant la main d'œuvre indigène.

L'on pourrait énumérer des besoins urgents dans tous les secteurs de l'économie du pays. L'on pourrait parler de l'organisation politique interne, des possibilités de développement. Ces facteurs sont communs aux pays en voie de développement. Mais une chose est certaine : la tâche de nos missionnaires est indispensable. Pensons à eux dans nos prières et ne manquons aucune occasion de les soutenir, de les aider.

Merci, Père Ballestraz !

— gé —

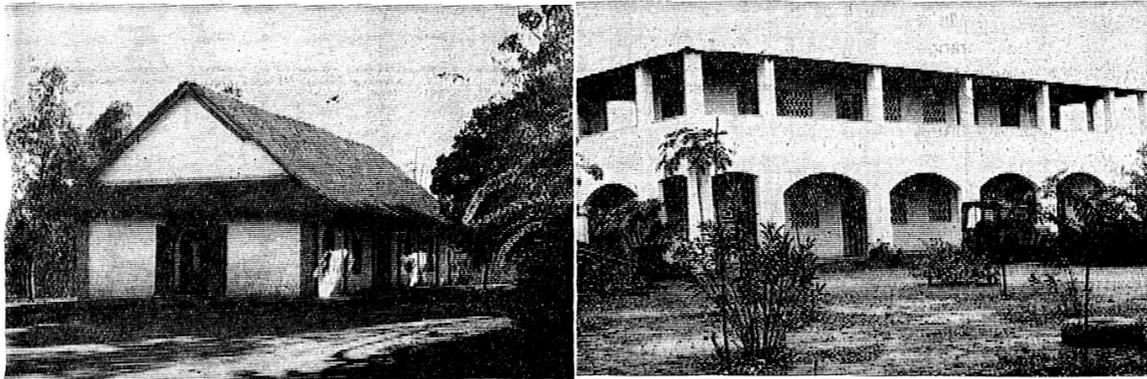


Le Père Emile Ballestraz.

### Vernissage au Carrefour des Arts



SION — Hier soir, a eu lieu au Carrefour des Arts, le vernissage de l'exposition Gottfried Tritten. L'artiste expose des gouaches et des dessins. L'exposition durera jusqu'au 11 février. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Notre photo : Mme Zbrun, de Viège, en compagnie de M. Tritten.



La petite église et la cure de la mission du Père Ballestraz.

## Deux VOTATIONS d'importance

Le dernier dimanche de janvier est réservé à une double votation cantonale qui ne semble pas passionner le public, mais qui a tout de même une grande importance. Le premier objet soumis au peuple est la loi cantonale d'application de la loi fédérale du 19 décembre 1963, modifiant le livre quatrième du code civil (copropriété et propriété par étage). Les spécialistes ont longuement étudié le problème, lors des débats au Grand Conseil, et les discussions principales tournèrent autour de la procédure à suivre en cas de contestation entre les intéressés. Quelques modifications furent apportées au texte primitivement proposé et le projet de loi, soumis actuellement au peuple, répond assez bien aux exigences valaisannes.

La deuxième question posée concerne le décret relatif aux prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité. Il fut adopté par le Conseil d'Etat le 1er octobre et par le Grand Conseil en novembre dernier. Malgré l'importance de la subvention fédérale, qui atteint son taux minimum pour le Valais, le canton a encore des montants considérables à verser pour l'aide complémentaire ; il n'est donc pas possible de prévoir, pour l'instant, d'autres dispositions strictement cantonales allouant aux vieillards, survivants et invalides, des prestations complémentaires différentes (ou plus élevées) que celles figurant dans le décret d'application de la loi fédérale. Depuis 1961, l'aide du canton était de l'ordre de 600.000 fr par année. Avec la nouvelle législation fédérale elle sera, au minimum, de 1,8 million de

francs et, au maximum, de 4 millions de francs. La couverture de ces quatre millions de dépenses pose à l'Etat des problèmes particulièrement graves, et les communes devront nécessairement y participer. On a prévu de partager la charge en deux, la moitié étant décomptée à l'Etat, l'autre moitié aux communes. Le Conseil d'Etat établira un règlement d'exécution. L'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 1966. C'est la raison pour laquelle la votation a été fixée en début d'année, pour que le texte prenne le plus rapidement possible force de loi.

Ces prestations complémentaires à l'assurance vieillesse ne seront certainement pas combattues, puisqu'elles offrent tout de même des conditions de vie plus aisées à tous les bénéficiaires. Tout au plus peut-on regretter que le canton ne complète pas les rentes. Mais il semble plus sage de savoir tout d'abord comment seront financées les prestations cantonales prévues par la loi, avant d'en augmenter le montant. La tendance étant actuellement à la suppression des dépenses supplémentaires, il valait mieux procéder ainsi, quitte à revoir toute la question au Grand Conseil à une date ultérieure.

### Le nouveau voyer de l'arrondissement III

SION. — Comme nous l'avons annoncé dans notre édition de hier, le Conseil d'Etat, dans une de ses dernières séances, a nommé M. Louis Fournier de Nendaz, voyer de l'arrondissement III. Cet arrondissement comprend le secteur Sion et Sierre.

M. Fournier est né à Nendaz. Après avoir terminé ses écoles, il a suivi le technicum de Fribourg. En 1956, il était engagé à l'Etat du Valais comme chef de chantier au service des Ponts et chaussées. Sa promotion actuelle comme voyer de l'arrondissement III en remplacement de M. Jean Vernay, désigné comme adjoint au voyer principal est une juste récompense pour son travail accompli jusqu'à ce jour au service des Ponts et chaussées.

Le Nouvelliste du Rhône est heureux de le féliciter chaleureusement et

lui souhaite beaucoup de plaisir et de satisfactions dans sa nouvelle fonction.

—gé—



### En route pour les 96 ans !



SION — Mme Madeleine Pitteloud a fêté hier ses 96 ans. Elle habite chez son fils David, au quartier du « Vieux moulin ». Alertes, vive, elle ne porte pas son âge. Elle lit encore beaucoup. Elle a élevé 7 enfants et est devenue veuve en 1940.

En souriant elle m'a dit : « Vous n'apportez pas le hauteuil ? A cent ans c'est trop tard ! »

Le « N.R. » souhaite à Mme Pitteloud une bonne santé et lui donne rendez-vous pour le centième anniversaire. Notre photo : Mme Madeleine Pitteloud.

Durant notre vente au RABAIS

Autorisée du 15 au 28 janvier 1966

## REDUCTIONS IMPORTANTES

sur tous nos

# TAPIS

ORIENT - MOQUETTE - BOUCLES

MAGASIN PROVISoireMENT INSTALLE  
IMM. Dr DESLARZES PRATIFORI SION

un choix immense à des prix  
de liquidation très bas

chez

*Reichenbach*  
& Cie S.A

Ameublements La Matze Pratifori

2 12 28

SION

2 10 35

P 24 S

RENAULT 10 Major - elle aime autant la neige que le soleil.

S'ébattre dans la neige poudreuse, se dorner au soleil hivernal - quelle belle journée!



Et le soir, il est bien agréable de pouvoir se fier à une voiture qui vous ramène chez vous en toute sécurité. La nouvelle Renault 10 Major est idéale pour de telles excursions.

Sa suspension à quatre roues indépendantes lui assure un contact maximum avec la chaussée. Ses quatre freins à disque empêchent tout déportement de l'arrière de la voiture en cas de freinage brusque sur route glissante. Son moteur à l'arrière permet une conduite fluide dans la neige.

Son chauffage est sensationnel. Un dégivreur et un lave-glace assurent une vue dégagée à travers le pare-brise. Elle offre un confort remarquable tant au conducteur qu'aux passagers. La Renault 10 Major semble avoir été spécialement conçue pour l'hiver - c'est véritable « train de neige »!

C'est Renault qu'il vous faut!

**RENAULT 10 MAJOR**

Renault 10 Major Fr. 7450.-  
avec sièges-couchettes Fr. 7550.-  
Crédit assuré par Renault-Suisse  
Renault (Suisse) S.A.  
Regensdorf, Zurich, Genève  
Renseignements auprès des 250 agents  
Renault en Suisse.

### Annonces diverses

#### Vente de fromage

par kg, Fr.  
Emmenthal 6.50  
Sprinz 7.60  
Tilsit 6.20  
Fromage  
3/4 gras 5.70  
Bonne qualité.  
Dès 4 kg., livrai-  
son franco.

W. Siegenthaler  
8497 Fischenthal  
P 5437 Z

#### Vignes

cherche vignes à  
louer.  
En dessous de  
10.000 m2 s'abste-  
nir.

Ecrire sous chif-  
fre PA 25691, Pu-  
blicitas, 1951 Sion  
P 25691 S

#### 5 tapis

Superbes milieux  
moquette, 260x350  
cm., fond rouge,  
dessins Chiraz,  
Fr. 190.- pièce  
(port compris)

G. KURTH  
1038 BERCHER

Tél. (021) 81 82 19  
P 1673 L

A vendre

#### machines à traire

d'occasion « Sur-  
ge-Melotte » et  
Westfalia.

Tél. (026) 6 22 34  
P 25728 S

A louer villa Ri-  
bordy, Saint-Mau-  
rice,

1

#### appartement

de 4 pièces, dont  
une indépendante.  
Libre le 1er avril  
1966.

Pour traiter, s'a-  
dresser à M. Ri-  
bordy, avenue de  
la gare 56, Mon-  
they.

Tél. (025) 4 26 85

#### PERDU

#### montre en or

« Norrac ». J. Fer-  
rez, Le Châble,  
tél. (026) 7 14 10,  
récompense.

A vendre à Sion,  
sur le coteau (Pa-  
gane)

#### terrain

825 m2 pour villa.

Ecrire sous chif-  
fre PA 25699 à  
Publicitas, 1951  
SION.

P 25699 S

#### A VENDRE

#### 1 Renault R 8

modèle 1963, cou-  
leur bleue, par-  
fait état, prix in-  
téressant. Facili-  
tés de paiement  
si désiré.

Garage du Stand,  
G. Moret, 1870  
Monthey.

P 25655 S

A vendre, très  
avantageux, tout  
de suite

#### téleski

révisé, élect.  
démont.  
SKIMA, s. à r. l.,  
Igenstrasse 7  
8032 Zurich.  
Tél. (051) 32 79 77.

## RABAIS

chez



## RABAIS

chez



## RABAIS

chez



R. KRIEGER  
Place Centrale  
MARTIGNY

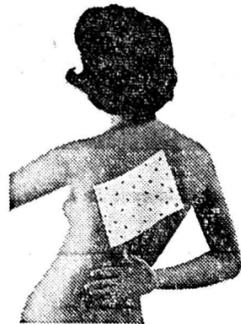
et 10 % sur tout le stock

P 126 S

Contre les rhumatismes,  
les douleurs musculaires,  
les douleurs du dos

**CEROTTO  
BERTELLI**

plus moderne que jamais!



Dans toutes les  
pharmacies et drogueries.



C'est l'heure  
de la fondue!



A louer à Sion

rue Saint-Guérin 14-18

**APPARTEMENTS**  
2, 3, 4 et 5 pièces

Tout confort.

ainsi que **BOXES**

Libre immédiatement.

**REGIE A. FAVRE**  
Rue de la Dixence 19  
SION - Tél. 027/2 34 64.

P 877 S

## MAISON DE COMMERCE EN GROS

engage pour entrée tout de suite

## apprenti de commerce

Bonne formation assurée

Exigences : avoir suivi au moins 2 ans d'école secondaire

Ecrire sous chiffre P 51545 à Publicitas, 1951 Sion.

P 291 S

Lisez et méditez nos annonces

**Ramoneur de gorge DISCH**

*Maintenant avec 10 Silva*



On engagerait  
**un bon métrai**  
pour travailler vignoble sur Sion, région de la Tournelette.  
Conditions de travail intéressantes et bien rétribuées.  
Faire offres à la direction de la **Cave du Séminaire**, à Sion, rue de Savièse 22, Tél. (027) 2 10 57.  
P 95581 S

tél. **027 21640**  
**Francois Gay**  
ATELIER DE PUBLICITE  
10 rue du mont SION

On cherche  
**deux mécaniciens**  
de première force.  
Service Mercedes-Benz, Pont & Bochatay, Martigny-Croix.  
Tél. (026) 2 28 24.  
P 358 S

A VENDRE A RIDDES  
**maison d'habitation**  
2 appartements, plus rurale.  
Location éventuelle à partir du 1er mars.

A VENDRE A RIDDES  
**2 terrains à bâtir**  
Ecrire sous chiffre PA 25703, à Publicitas, 1951 Sion.  
P 25703 S

**OCCASION**  
A VENDRE  
**1 MACHINE A ADRESSER A MAIN «ADDRESSOGRAPH»** classe 600, avec 2 marteaux.  
**7500 CHASSIS POUR PLAQUES «BBV» PIVOLOK tab**, avec meuble spécial à tiroirs métalliques pour le classement des plaques.  
Le tout à l'état de neuf.  
S'adresser à la **CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS, SION**.  
P 97 S

**Annonces diverses**

Entreprise de menuiserie-ébénisterie de Genève cherche

**un technicien-ébéniste**

ayant si possible maîtrise fédérale de capacité pour la surveillance de la pose sur les chantiers. Permis de conduire indispensable. Esprit d'initiative et entretiens nécessaires aux rapports avec la clientèle. Emploi stable. Date d'entrée à convenir. Faire offres manuscrites complètes avec photo et prétentions de salaire sous chiffre AS 7846 G., Annonces Suisses S. A., 1211 Genève 4.

**4 machines à laver d'exposition**

ne nécessitant aucune installation, en 380 et 220 v., fonctionnant sans pression. Garantie et service après vente en Valais.

Tél. (021) 91 14 97.

P 3575 L

**2 machines à laver la vaisselle d'exposition**

avec rabais, garantie et service après vente en Valais.

Tél. (021) 91 14 97.

P 3575 L

Un lot de

**tissu pour draps de lit**

blanchi, légèrement détérioré par l'eau, est vendu en gros ballots, sans tenir compte de l'ancien prix. Les taches superficielles disparaîtront à la première lessive. C'est une occasion magnifique d'acheter du tissu pour draps de lit de première qualité (100 % coton), en gros ballots de 10 m., pour seulement Fr. 33.— le ballot. Pour un achat de 5 ballots, veuillez nous indiquer votre gare. Ecrivez encore aujourd'hui. Expédition contre remboursement avec droit de rendre la marchandise. Expédition de produits de qualité.

**A. Schindler**  
dépt. 4, 4632 Trimbach.

P 768 Y

**Station Ferrero**

rue du Seex, Sion

**Benzine -52**  
**Super -55**  
**Diesel -47**

**Antigel - Antirouille**  
Fr. 2.90 le litre

**Avez-vous des difficultés financières ?**

Comme cela peut vite arriver: une maladie, un accident ou une autre adversité et déjà on a des embarras pécuniaires. Dans ces circonstances, consultez votre banque de confiance. Nous vous consentons des

**prêts**

de 500 à 10 000 frs sans en aviser votre employeur, votre parenté ou vos connaissances. De plus, en cas de règlement irréprochable, nous vous accordons sur nos frais et intérêts habituels une restitution de 15%. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais aussi avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre prompt réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

**Banque Rohner + Cie S.A.**

8021 Zurich Löwenstrasse 29 Tél. 051/23 03 30

Envoyez-moi les documents concernant un prêt

Nom **B/706**

Prénom

Rue

No postal et localité

**Annonces diverses**

On engage un bon

**CHAUFFEUR**

pour train routier, si possible avec pratique.

Entrée immédiate.

Tél. (026) 2 19 14.

P 25696 S

**Gagnez plus !**

en travaillant **CHEZ VOUS**, pendant vos heures de loisir, avec la méthode de J.-K. Hellix, nouvelle en Suisse.

Demandez renseignements gratuits et sans engagement, sur carte postale, à **hobby is money**, case postale 10, à 1604 Puidoux.

Agence Vauxhall, BMW, Bedford cherche bon

**VENDEUR**

pour la région de Sion-Martigny.

Voiture à disposition. Fixe, commission.

Faire offres au garage **NEUWERTH & LATTION**, à Ardon.

Tél (027) 8 17 84.

P 363 S

Bureau d'architecte SIA cherche

**technicien expérimenté**

**dessinateur en bâtiment**

Entrée à convenir.

Faire offres écrites sous chiffre PA 25656, à Publicitas, 1951 Sion.

**A louer à SION, rue du Sex, 22-24, appartement 2 pièces**

Tout confort. Libre immédiatement.

**REGIE A. FAVRE**  
Rue de la Dixence 19  
SION - Tél. 027/2 34 64

P 877 S

**APPRENTI**

On engagerait un apprenti pour notre atelier.

Entrée tout de suite ou date à convenir.

**Agria Agence, G. Fleisch & Cie S.A.**  
1907 Saxon. Tél. (026) 6 24 70.

P 328 S

Cherchons

**acquisiteur(s) en publicité**

indépendant(s) pour le canton du Valais. Nouveau support original et attractif. Possibilités de gain très intéressantes. Situation d'avenir pour personne(s) ayant de l'initiative.

Ecrire sous chiffre PA 30719 à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 66 L

**XXIIIe TROPHEE DU MONT-LACHAUX**

**CRANS - MONTANA**

Samedi 22 janvier, dès 11 h.

**course de descente**

PISTE NATIONALE, départ Bellalui - arrivée Les Barzettes

Dimanche 23 janvier, dès 9 h. 30

**slalom spécial en 2 manches**

sur la piste MONTANA-BLUCHE

ACCES FACILES - POINTS DE VUE SPECTACULAIRES

Dimanche dès 17 h., sur la patinoire d'Y-COOR, distribution des prix avec le concours de la fanfare LA LYRE de SAILLON

NEUF NATIONS AU DEPART - Equipes masculine e et féminines



On cherche

**sommelière**

S'adresser au bar «Cendrillon», à Martigny.

Tél. (026) 2 11 70

P 65059 S

**Dames**

cherchent travail à domicile.

Tél. (025) 5 26 30

P 3794 L

**CAFÉ**

à Saint-Maurice cherche une

**sommelière**

Débutante acceptée.

Vie de famille.

Congés réguliers.

Tél. (025) 3 64 74

P 25526 S

**Fiancés**

Profitez de cette offre !

Mobilier de fabrique ayant légères retouches, à enlever avec gros rabais: chambre à coucher, lits jumaux; 1 salle à manger; 1 salon, Fr. 2800.— (Réelle occasion.)



1020 RENENS-

CROISEE

Tél. (021) 34 36 43.

P 1533 L

**500 tabourets**

pieds chromés, dessus stamoid, Fr. 14,50 pièce.



1020 RENENS-

CROISEE

Tél. (021) 34 36 43.

P 1533 L

On demande tout de suite

**sommelière**

Nourrie, logée.

Gros gain.

S'adresser: Léon Vogel, café du Pavillon, à 1880 Bex.

Tél. (025) 5 23 04

P 25604 S

**Boulangier-pâtissier**

cherche emploi

Tél. (025) 3 34 04

Cherche

**sommelière**

Bon gain. Vie de famille. Débutante acceptée.

S'adresser au Café Central, 1926 Fully.  
Tél. (026) 5 36 12  
P 25991 S

On cherche

**1 chauffeur**

pour camion de chantier, région Martigny.

Faire offres sous chiffre PA 65047, à Publicitas, à 1951 Sion.

P 65047 S

On cherche

**gentille jeune fille**

pour aider au ménage et au magasin.  
Vie de famille. Libre le dimanche.

S'adresser à René Bircher, Martigny.  
Tél. (026) 2 23 80  
P 65056 S

On cherche pour le 1er février

**JEUNE FILLE**

comme

**SOMMELIERE**

pour le tea-room.

Tea-room du Casino, Sion.  
Tél. (027) 2 15 69.

P 25593 S

**Restaurant « Le chasseur »**

(style vieux chalet)  
**LEYSIN**

cherche une bonne

**SOMMELIERE**

pour la saison ou place à l'année. Entrée tout de suite.  
Tél. (025) 6 24 38.

P 98609 L



**Demande ces beaux timbres gratis....**

A titre de propagande philatélique, le Club Phil-Exclusivité t'enverra, gratis, une pochette contenant 70 beaux timbres étrangers pour ta collection. Une pochette seulement contre envoi du coupon ci-dessous, sauf si tu as un frère. Tu peux alors obtenir une seconde pochette (+ 8 timbres à 20 centimes).

ENVOYEZ-MOI VOTRE POCHEE DE PROPAGANDE

Ci-joint 4 timbres à 20 centimes pour frais.

Je suis âgé de \_\_\_\_\_ Je possède déjà \_\_\_\_\_

une collection de \_\_\_\_\_ timbres environ.

M. Mlle \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

A retourner à PHIL-EXCLUSIVITE, case postale 66, 1260 Nyon.

On cherche

**SOMMELIERE**

Entrée tout de suite ou à convenir. Débutante acceptée.

Pour tous renseignements s'adresser à: restaurant «Le Méléze», R. Rouvinez, Grimentz, Valais.  
P 25570 S

Fabrique d'horlogerie **PANTO S. A., à SAXON** engagerait pour son atelier de réglages:

**viroleuses-centreuses** formées.

Se présenter ou téléphoner au No (026) 6 24 76.

P 25616 S

**A SIERRE**

A vendre dans immeuble neuf 1965,

**appartement 3 1/2 pces**

Tout confort. Belle situation. Crédit bancaire.

S'adresser: tél. (027) 5 09 36

P 25705 S

**Pour toutes vos annonces 2 44 22**

# échos du valais

## La Société valaisanne des Cafetiers-Restaurateurs et

## Hôteliers en plein essor



M. Ulrich Truffer  
vice-président cantonal  
Viège



M. Pierre Moren  
président cantonal  
Sion



M. Bernard Claret  
secrétaire cantonal  
Sion



M. Pierre Crettez  
Martigny



M. G. Villettaz  
Entremont



M. G. Clémento  
Conthey



M. André Coquoz  
Saint-Maurice



M. Albert Steiner  
Loèche



M. Casimir Blanc  
Sion



M. Rich. Kuonen  
Brigue



M. Robert Balet  
Monthey



M. Sylv. Biolaz  
Bagnes



M. Georges Heim  
Sierre

## Plus de peur que de mal!



CHATEAUFORT. — Hier, en fin d'après-midi, une collision s'est produite peu après le Pont-de-la-Morge, au départ de la route pour Chateaufort gare. Un imposant camion portant plaques ZH 191956 a coincé la voiture se trouvant au rond-point. Il n'y a pas eu de blessés. Les dégâts à la voiture sont importants. L'enquête déterminera les causes de cet accrochage. Notre photo : les deux véhicules sitôt après la collision.

### Statistiques

ST-MARTIN — Un humoriste a dit : « Les statistiques prouvent surtout l'existence des staciens ».

En compulsant les statistiques paroissiales, nous constatons qu'il y a eu en 1965 à St-Martin :

- 23 naissances
- 16 mariages
- 11 décès.

L'excédent des naissances sur les décès est donc de 12 unités.

### Tôles froissées

ARDON — Hier, près de la gare d'Ardon, la voiture de M. C. C. de Magnôt-Vétroz a dérapé sur la chaussée glissante et est entrée en collision avec la voiture de M. H. G. de Saxon. On ne compte que des dégâts matériels.

### ★ RETROSPECTION

C'est le 3 mai 1906 que l'idée tendant à créer une association cantonale des cafetiers valaisans prend corps, 30 professionnels d'alors se réunissant à Sion pour en examiner l'opportunité dans le cadre d'un forum improvisé; à l'issue de celui-ci, il est décidé de convoquer une assemblée constitutive et, préalablement, d'établir dans ce but un projet de statuts ad hoc. Démarches et rencontres se multiplient dès lors durant 10 mois. Puis, le 5 mars 1907, en la bonne ville d'Octodure et devant un parterre de nombreux adhérents enthousiastes, la Société valaisanne des cafetiers et restaurateurs (SVCR) est officiellement créée; simultanément les statuts et l'adhésion à l'Union suisse des cafetiers sont approuvés à l'unanimité.

### ★ UNE DYNAMIQUE EVOLUTION

De nombreux problèmes durent être résolus au cours des 58 ans qui depuis lors se sont écoulés; le présent texte s'adressant au grand public en général, nous soulignerons simplement, pour ne pas l'importuner, les faits les plus marquants de l'évolution de la Société par ordre chronologique :

- En 1908 il y eut ce qu'on appelle « le conflit de la bière » où la SVCR reçut le baptême du feu. Ce fut pour elle l'occasion de prendre conscience de sa force, de son utilité, mais aussi de sa faiblesse...
- En 1916 la SVCR prend part à l'élaboration de la fameuse loi cantonale sur les auberges du 24 novembre 1916.
- En 1924, à celle du règlement d'exécution. Elle se sent alors honorée par cette marque de déférence. D'ailleurs, sauf quelques modifications ou adjonctions, les textes proposés par la SVCR sont encore en vigueur à l'heure actuelle et leur application n'a jamais cessé de préoccuper notre organisation...
- Entre-temps, en 1918, à la fin de la guerre, les responsables de la SVCR peuvent s'enorgueillir de diriger les destinées d'une Société qui groupe déjà 227 membres; cette force issue du nombre ira sans cesse augmentant.
- En 1927 la SVCR confie à la Chambre valaisanne de commerce la gérance de son secrétariat; c'est là l'embryon du secrétariat permanent en voie de devenir et qui, comme nous le verrons tout à l'heure, sera enfin créé en automne 1959.
- En 1930 la SVCR, consciente de la nécessité absolue de revaloriser la profession, jette les bases des cours professionnels. Débuts timides s'il en fut, mais il faut un commencement à tout. La lente marche pour la revalorisation des métiers de l'hôtellerie commence.
- En 1932 la SVCR fête son 25ème anniversaire. On en profite pour refondre les statuts, recenser les sociétaires, s'assigner de nouveaux buts et... prendre un nouvel élan.
- En 1938, sur les instances de la SVCR et grâce à l'obligeance du Département des finances dirigé alors par feu M. le conseiller fédéral Escher, l'institution du certificat de capacité obligatoire voit le jour et simultanément la responsabilité de l'organisation des cours s'y rapportant est octroyée à la SVCR.
- En 1947, parallèlement à l'avènement de l'AVS, la Caisse de compensation de la SSCR voit le jour; l'affiliation des membres SVCR à cette institution suisse est autorisée par le Conseil d'Etat. Et, c'est dans le même temps que la Fiduciaire SSCR établit une succursale à Sion.
- En 1947 est fondée la Caisse AF de la SSCR ce qui représente un avantage pécuniaire indiscutable pour les sociétaires.
- En 1956 la révision partielle des statuts de la SVCR est entreprise, proposée puis entérinée à l'unanimité. Conséquence de cette révision : sont dorénavant et exclusivement membres du Comité cantonal tous les présidents des 11 sections régionales. Le champ d'activité de la SVCR et son influence sont dès lors élargis et accentués.
- En 1957 la Société fête le 50ème anniversaire de sa fondation. On y prend la résolution de parfaire ce qu'ont fait les devanciers « dans l'admirable esprit de solidarité, de dévouement qu'ils y ont mis... »
- En 1958 entre en vigueur la première convention collective de travail inter-régionale pour les cafés-restaurants et hôtels. Quoique bien imparfaite, celle-ci est le premier pas vers la charte sociale d'avant-garde qui verra le jour en 1964, mais qui, hélas, n'aura pas force de loi.
- 1959 voit un avènement d'ordre majeur, celui du secrétariat permanent de la Société dans la capitale.
- 1960 voit se fonder en Valais la Commission professionnelle pour les cafés-restaurants et hôtels. Son secrétariat est alors intégré à celui de la Société.
- En 1963 puis en 1965, grâce à la SSCR, tout un lot de réalisations sociales voit le jour et qui font de nos membres des privilégiés dans ce domaine. Notons entre autres la mise sur pied d'assurances maladie, accident, responsabilité civile corporatives.

### ★ UNE SOCIÉTÉ CONSCIENTE DU RÔLE QU'ELLE A À JOUER DANS L'ECONOMIE VALAISANNE

Actuellement, malgré beaucoup d'imperfections, la SVCRH a acquis au travers des luttes de toutes espèces la force vers laquelle elle tendait et qu'elle se devait absolument d'avoir. Le crédit de la SVCRH a été élargi considérablement tant auprès des autorités fédérales et cantonales qu'auprès du public en général; la Société bénéficie désormais d'un crédit indiscutable.

### ★ LE PROBLÈME D'ACTUALITÉ NUMÉRO UN DE LA S.V.C.R.H. : LA RÉVISION DE LA LOI SUR LES AUBERGES DU 24.11.1916

Il ne sied point de notifier ici à l'attention du lecteur l'inventaire détaillé des soucis de la SVCRH. Cependant s'il en est un que je ne puis passer sous silence tant est grande sa portée, c'est bien celui cité en marge. Il y a déjà longtemps que la révision de la loi sur les auberges du 24 novembre 1916 préoccupe les organes de notre Société; la loi en vigueur — qui a 50 ans — laisse apparaître tous les jours des lacunes incompatibles avec le développement du tourisme dans notre canton tant dans le domaine des concessions, des heures d'exploitation que de celui de l'âge minimum d'entrée en fonction pour les jeunes désireux d'embrasser les professions de l'industrie des cafés-restaurants et hôtels. Les premières interpellations à ce sujet dans le cadre du Grand Conseil se manifestèrent déjà en 1955, mais elles n'eurent aucune suite parce que trop isolées. Cependant, en 1962, la Fédération économique du Valais adressa au Conseil d'Etat un memorandum concernant cette révision où étaient exposés tous les avis des associations cantonales groupées dans son giron. Ce premier pas laisse maintenant présager que dans très peu de temps la révision de la loi sur les auberges du 24.11.1916 entrera dans sa phase active, ceci grâce à la diligence des organes directeurs SVCRH et à la constructive coopération qui se fait jour entre l'Etat et notre Société.

### ★ PERSPECTIVES

La sagesse recommande à l'homme de tourner ses regards vers l'avenir et non point vers le passé sinon pour faire le point. Dans cette optique, soulignons au nouveau que la force que nous souhaitons voir acquérir à la SVCRH est maintenant là; elle ouvre de nouveaux horizons et par voie de conséquence assigne de nouveaux buts à ses dirigeants. La Société ayant accru son potentiel d'efficacité sur tous les plans de son activité de décennie en décennie est à même actuellement de défendre avec succès les intérêts de chaque membre et de contribuer à la prospérité de tous, de faire bénéficier ces derniers d'un grand nombre d'avantages et par là de façonner d'une manière toujours plus impeccable cette carte de visite du Valais que chaque cafetier-restaurateur-hôtelier symbolise aux yeux des touristes étrangers.

Face au dynamisme sans pitié de l'époque moderne, les mobiles les buts et les espoirs de la SVCRH sont autant de réponses percutantes et de bon augure pour son avenir.

PIERRE MOREN, Président SVCRH

# SOLDES

autorisés du 15 au 28 janvier 1966

## TAPIS MACHINES

|              |           |       |       |
|--------------|-----------|-------|-------|
| Tapis bouclé | 160 x 230 | soldé | 59.—  |
|              | 160 x 230 | soldé | 98.—  |
|              | 190 x 280 | soldé | 79.—  |
|              | 200 x 300 | soldé | 98.—  |
|              | 240 x 340 | soldé | 145.— |
|              | 250 x 350 | soldé | 245.— |

|                |           |       |       |
|----------------|-----------|-------|-------|
| Tapis moquette | 55 x 110  | soldé | 9.80  |
|                | 65 x 130  | soldé | 36.—  |
|                | 120 x 170 | soldé | 47.—  |
|                | 160 x 230 | soldé | 84.—  |
|                | 190 x 290 | soldé | 125.— |
|                | 190 x 290 | soldé | 179.— |
|                | 200 x 300 | soldé | 290.— |
|                | 240 x 340 | soldé | 185.— |

|              |          |       |       |
|--------------|----------|-------|-------|
| Tours de lit | 3 pièces | soldé | 98.—  |
|              |          |       | 125.— |
|              |          |       | 160.— |

## TAPIS D'ORIENT

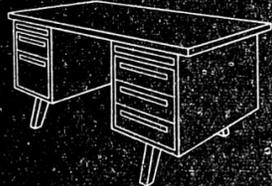
|              |               |       |                     |
|--------------|---------------|-------|---------------------|
| Tabris       | env. 70 x 50  | soldé | 39.—                |
| Anatolie     | env. 90 x 50  | soldé | 78.—                |
| Chiraz       | env. 130 x 80 | soldé | 98.—                |
| Beloudj      | env. 130 x 70 | soldé | 140.—               |
| Afghan       | 140 x 109     | soldé | 240.—               |
| Hamadan      | 234 x 138     | soldé | 490.—               |
| Chiraz       | 292 x 195     | soldé | 590.—               |
| Heriz        | 278 x 203     | soldé | 690.—               |
| Serabend     | 285 x 190     | soldé | 880.—               |
| Bachtiar     | 296 x 203     | soldé | 980.—               |
| Afghan       | 290 x 253     | soldé | 990.—               |
| Tabriz       | 349 x 235     | soldé | 1 590.—             |
| Boukhara     | 354 x 252     | soldé | 2 450.—             |
| Kirman       | 335 x 200     | soldé | 3 500.—             |
| Tours de lit | 3 pièces      | soldé | 198.—, 370.—, 690.— |

## TAPIS

**E. GANS - RUEDIN S.A.**

Rue de Bourg 31, Lausanne

A ce jour, 3750 bureaux installés en Suisse



Bureau métal  
"CONTINENT"  
CN 156.6.32  
150 x 65 x 78 cm  
Format des tiroirs  
suivant besoin.

Différents modèles  
à partir de fr. 440.—

**STRAFOR**

Strafor S.A., 1950 Sion  
59, rue de Lausanne  
Téléphone (027) 4 25 83

Nos spécialistes vous rendront visite sans engagement.

Skieurs...

## La mode est au « noir »

Vos vestes nylon

qu'elles soient vertes, rouges ou jaunes

nous pouvons les teindre en noir

à peu de frais et rapidement



Teinturerie valaisanne  
SION

Henri Jacquod

P 29 S

# ASTOR — l'American Blend du fumeur raffiné



Cigarettes ASTOR  
dans plus de 40 pays  
du monde entier

King Size  
avec filtre et bout en liège  
véritable

Fr. 1.50

# Echos du valaisais

DE VALERE A TOURBILLON

## Une fuite d'eau : Intervention du gendarme ; un infarctus pour la ménagère

La cohabitation pose parfois des problèmes. Les contacts entre les familles ne sont pas toujours amicaux. Un petit rien est à l'origine d'une « guerre » sournoise et délicate. Et le climat s'aggrave de jour en jour.

Cette situation se rencontre dans nos villages et en ville. Pourtant, dans les grands localités l'on s'ignore souvent entre occupants du même étage et plus encore entre occupants du bloc. De cette façon, les histoires sont évitées. A la moindre difficulté, le gérant de l'immeuble est averti du cas. Si aucune solution n'intervient et que les deux partis intéressés restent sur leurs positions, l'on peut, à ce moment, avoir la possibilité de changer d'immeuble. Et cela se voit irrationnellement. Dans un village, il est plus difficile d'avoir recours à une telle solution. On est propriétaire de l'appartement ou de la construction, il n'est pas question de prévoir un déménagement.

Une fuite d'eau dans une habitation d'un village de la région a fait pas mal de bruit. Le froid, excessif, avait provoqué une fissure de condensation. L'eau a suinté, s'est infiltrée dans le mur pour arriver dans l'appartement inférieur.

Je précise que les rapports entre la famille habitant cet appartement et celle de celui de dessus étaient très tendus depuis quelques temps déjà. Et cette fuite d'eau inévitable a fait déborder le vase de l'inimitié. Il aurait été si facile, et plus compréhensible, d'avertir immédiatement les voisins de cet accident et d'appeler, de suite, un plombier. Non ! Dans le cas présent, l'agent de la police cantonale a été invité à venir constater les dégâts. Le représentant de l'ordre a répondu à cet appel ! Il n'a fait que son devoir.

Mais, à l'étage supérieur, habitent deux personnes âgées. La pauvre dame, déjà malade, a ressenti un choc en voyant le représentant de l'ordre. Son cas a nécessité l'hospitalisation... Et pour comble de malheur, lors de son transport, la porte d'entrée de l'appartement a été touchée par la civière. La tension est montée d'une octave. « Aimez-vous les uns, les autres ». « Est-ce possible en de telles circonstances ? »

Ce climat d'animosité est quelquefois entretenu pendant des mois et des années. Il serait pourtant si simple de s'entraider ou, du moins, de se supporter mutuellement.

— Gé —

## Marché de bétail de boucherie

SION — Il y aura un marché de bétail de boucherie le lundi 24 janvier à 10 h 30. 10 bêtes sont annoncées.

## Sortie à ski de l'Association des étudiants valaisans

Nous rappelons que tous les étudiants (tes) qui désirent prendre part à la sortie de l'AEV, à Veysonnaz, samedi 22 janvier, peuvent encore s'inscrire jusqu'au vendredi à 18 heures au numéro téléphonique : 027 2.48.66. Le départ est prévu à 9 heures devant la poste principale, à Sion.

## Une victoire valaisanne

● **CURLING.** — La Coupe « France-Soir », disputée à Crans et opposant trois équipes de Crans-sur-Sierre et trois équipes de Chamoin, s'est terminée par la victoire des Valaisans (6-3).



## Restaurant Olympic-Camping

Tél. (0 26) 2 17 21 - Martigny

Restauration soignée à toute heure

Prix pour pensionnaires Salles pour sociétés et banquets

## Le problème de la quinzaine

# La main - d'œuvre étrangère

SION — « L'action nationale contre la pénétration étrangère dans le peuple et le pays » avait déposé une pétition auprès du Conseil fédéral. Cette pétition demandait entre autres de :

1. bloquer immédiatement l'entrée de la main d'œuvre étrangère ;
2. prolonger à 20 ans sans exception le délai pour obtenir l'établissement et la naturalisation.

Le Conseil fédéral n'a pas donné une suite favorable à cette pétition, mais, a-t-il précisé, il poursuivra de son côté l'objectif de ramener l'effectif des étrangers à un niveau acceptable politiquement et économiquement.

A fin août 1965, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et des métiers et du travail a dénombré 676.328 ouvriers étrangers soumis au contrôle. Depuis 1961, les taux d'accroissement avaient diminué constamment. En août 1965,

la statistique a fait ressortir pour la première fois une baisse sensible des effectifs de main d'œuvre. Le recul (6,2 %) a dépassé largement l'augmentation enregistrée de 1963 à 1964. Il est dû essentiellement aux restrictions décrétées par les autorités fédérales.

En Valais, la diminution s'est chiffrée à 9,6 %. Elle a fait retomber les effectifs de travailleurs étrangers au-dessous du niveau atteint en août 1962.

Relevons que, dans notre canton, les non-saisonniers, c'est-à-dire la catégorie de travailleurs qui charge le plus l'infrastructure, ne représentent que 21,5 % de l'effectif total de main d'œuvre étrangère alors que dans l'ensemble du pays, la proportion est de 66 %.

La main d'œuvre étrangère soumise au contrôle se répartissait comme suit :

|      | En Suisse | En Valais |
|------|-----------|-----------|
| 1960 | 435.476   | 13.266    |
| 1961 | 548.312   | 17.757    |
| 1962 | 644.706   | 21.717    |
| 1963 | 690.013   | 22.776    |
| 1964 | 720.901   | 23.215    |
| 1965 | 676.328   | 20.987    |

Cette main d'œuvre se répartissait comme suit :

| Branches                                  | Effectifs      |               |             |
|---|----------------|---------------|-------------|
|   | Suisse 1965    | Valais 1965   | %           |
| Agriculture et horticulture               | 16.809         | 960           | 5,71        |
| Alimentation, boisson et tabac            | 24.148         | 255           | 1,05        |
| Habillement                               | 41.644         | 352           | 0,85        |
| Industrie textile                         | 33.554         | 110           | 0,33        |
| Industrie de la chimie et des métaux      | 132.791        | 2.713         | 2,04        |
| Horlogerie et bijouterie                  | 12.064         | 42            | 0,35        |
| Ind. des terres, de la pierre et du verre | 14.613         | 243           | 1,66        |
| Industrie du bois et du liège             | 24.384         | 1.033         | 4,23        |
| Bâtiment                                  | 168.107        | 8.199         | 4,88        |
| Industrie hôtelière                       | 74.613         | 5.017         | 6,72        |
| Service de maison                         | 20.767         | 438           | 2,11        |
| Commerce, administration                  | 26.809         | 178           | 0,66        |
| Personnel technique                       | 13.424         | 190           | 1,42        |
| Santé et soins personnels                 | 11.697         | 293           | 2,50        |
| Autres groupes professionnels             | 60.904         | 964           | 1,58        |
| <b>Total</b>                              | <b>676.328</b> | <b>20.987</b> | <b>3,10</b> |

— gé —

## Emprunt 5 % Grande Dixence S.A.

Commencés en 1950, les travaux de construction du plus grand aménagement hydroélectrique à accumulation de la Suisse sont pratiquement achevés. Le produit de l'emprunt que Grande Dixence se propose d'émettre est destiné à l'amortissement d'engagements à court terme et au financement de travaux de parachèvement, notamment d'un poste central de commande, à Sion, qui permettra, grâce à un équipement électronique, de contrôler toutes les adductions et stations de pompage afin de tirer le meilleur parti possible de l'ensemble des ressources disponibles.

La production d'énergie a déjà débuté en 1957-1958 ; dès lors la progression en a été continue pour atteindre 1 148 kWh au cours de l'année hydrologique 1964-1965. Le premier remplissage total du bassin d'accumulation, conçu pour 400 millions de m<sup>3</sup>, est prévu pour l'été prochain, lorsque les adductions d'eau et les stations de pompage, terminées l'automne dernier, pourront être mises en service pour la première fois pendant une année entière. En conséquence, le compte d'exploitation sera ouvert le 1er octobre 1966.

Le prochain emprunt de 35 millions de francs, dont l'émission est fixée du 28 janvier au 3 février 1966, à midi, sera offert en souscription publique au taux d'intérêt de 5 % l'an pour une durée de 15 années et au prix de 99,40 p. 100 plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres.

L'écoulement du courant produit par Grande Dixence est assuré par l'engagement d'acquisition de ses actionnaires : S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Canton de Bâle-Ville, Forces motrices bernoises S.A. Société de participations, Forces motrices du Nord-Est de la Suisse S.A. Depuis 1964 déjà, alors que la moitié seulement de la capacité de production prévue de 1,6 milliard de kWh pouvait être utilisée, le montant de la vente de l'énergie produite couvre le service des intérêts des engagements à long terme de la société.

## DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

## Assemblée annuelle de la Cecilia

CHIPPIS — Comme à l'accoutumée, c'est en janvier que la Cecilia tient ses assises du dîner traditionnel au café Tivoli.

La séance administrative reflète l'aspiration de camaraderie qui anime nos dévoués Céciliens. De l'ordre du jour ordinaire, il ressort l'heureux état financier de la caisse alimentée par une vigne généreuse et un subside communal non moins apprécié.

Au chapitre des obligations musicales, il appartient à M. Jean-Louis Wicky, président de la Commission musicale d'apporter son salut cordial, ses encouragements pour la tâche importante réservée aux chanteurs en cette nouvelle saison : concert annuel, concours cantonal à Martigny et par-dessus tout, le service religieux.

Les remerciements de M. le Rév. Curé vont au Comité, au Directeur, M. Emile Tschopp, au sous-directeur, M. J. J. Zufferey, à la Commission musicale et à chaque membre actif.

A l'heure des récompenses, il appartient à M. le président Jérémie Zufferey de gratifier les pionniers de la Cecilia du diplôme d'honneur et d'un magnifique cadeau-souvenir.

Après les remerciements du Directeur, ce fut l'heure du banquet. Tout se déroula dans une ambiance très gaie où régnait la bonne humeur.

## Amateurs de meubles de style

Avant tout achat, visitez une des plus grandes et des plus belles expositions de Suisse.

Grâce à notre propre fabrication à qualité égale, prix imbattables.

Notre succès : SALONS ANGLAIS grand confort, tout en plumes.

Notre spécialité : RIDEAUX DE STYLE

Demandez aujourd'hui encore une offre détaillée avec photographies.



**GODET**  
meubles de style,  
rue du Vieux-Pont 1,  
**BULLE**  
☎ (029) 2 90 25

## BON

Nom et prénom : .....  
Rue : .....  
Localité : .....  
Désirs : .....

P 82-5 B

# CINÉMAS \* CINÉMAS

## ★ SION - ARLEQUIN

Du lundi 17 au dimanche 23 janv.  
Le triomphal succès  
15 semaines à Genève

### Tom Jones

(Entre l'alcôve et la potence)  
Un film gai, libre et mouvementé, audacieux  
Parlé français - 18 ans révolus

## ★ SION - LUX

Du mercredi 19 au dimanche 23 janv.

### Le repaire de l'aigle noir

Un chef indien fanatique et cruel terrorise l'Oregon.  
Un beau western  
Parlé français - 16 ans révolus  
Scope - couleurs

## ★ SION - CAPITOLE

Du mercredi 19 au dimanche 23 janv.

### Le mystère du château de Blackmoor

Un tout grand policier d'après Edgar Wallace.  
Crimes étranges... qui est l'étranger ?  
Parlé français - 16 ans révolus

## ★ MARTIGNY - ETOILE

Jusqu'à mardi 25 - 18 ans révolus.

Le roman du docteur Soubiran à l'écran

### Le journal d'une femme en blanc

Un film de C. Autant-Lara avec Marie-José Nat

## ★ MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à dimanche 23 - 16 ans révolus.

Un film saisissant... réaliste...

### L'arme à gauche

avec  
Lino Ventura et Sylva Koshina

## ★ CINEMA D'ARDON

Le film que toute le monde attendait

### Les deux orphelines

Tout commentaire est superflu, chacun veut le voir

### Attention ! Horaire spécial

Vendredi, samedi et dimanche  
A 20 h. 30 - 16 ans révolus  
Dimanche matinée à 14 h. 30  
Faveurs suspendues

## Assemblée primaire de Chippis

CHIPPIS. — Sous la présidence de M. A. Marin, bon nombre de citoyens se retrouvaient à la salle de gymnastique pour entendre la lecture du budget 1966.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Lecture des derniers protocoles d'avril et d'octobre 1965.

2. Message de l'administration communale.

3. Lecture du budget ordinaire pour 1966.

4. Lecture du budget extraordinaire pour 1966.

5. Lecture du compte de clôture du budget 1966.

En regard de la lecture des protocoles, les citoyens remercient le conseil communal pour son activité débordante à la réalisation des nombreuses décisions prises.

— Les nouvelles cloches sonnent depuis le mois de décembre.

— Les travaux d'aménagement de l'eau potable à Brye sont adjugés et débuteront dans un avenir très proche.

— La démolition de l'ancienne église aura lieu dans le courant de l'année.

— La couverture du bisse de Granges sera achevée dès la bonne saison.

— Les cours de langue allemande aux enfants et adultes débuteront sous peu.

**Vœux et messages du conseil communal.** — Aux vœux d'une heureuse et fructueuse année, le président joint les souhaits profonds d'une collaboration étroite entre autorités et citoyens pour que règne dans la cité l'accord paisible élément nécessaire au bien général d'une communauté vivante.

**Le budget ordinaire se résume aux chiffres suivants :** dépenses 1 500 520 F. recettes 1 231 300 francs.

**Le budget extraordinaire prévoit les grands œuvres :**

a) la démolition de l'ancienne église et aménagement de la place.

b) nouveau centre administratif.

c) transformations du bâtiment scolaire.

## ★ RIDDES - L'ABEILLE

Samedi et dimanche - 16 ans révolus.

### Le petit garçon de l'ascenseur

Détente... Optimisme... Joie de vivre à gogo !

## ★ FULLY - CINE MICHEL

Jusqu'à dimanche 23 - 16 ans révolus.

Le feuilleton de Sottens

### Les deux orphelines

La nouvelle version du fameux mélodrame

## ★ SAXON - REX

Jusqu'à dimanche 23 - 16 ans révolus.

Un film magistral et authentique

### La grande évasion

avec  
Stève McQueen et James Garner  
Majoration : Fr. -50

## ★ SAINT-MAURICE-ROXY

Vendredi, samedi et dimanche

A 20 h. 30 - 18 ans révolus

Victor Mature, Susan Hayward et Debra Paget, dans

### Les gladiateurs

Un gladiateur défie les tigres, Rome et Messaline

Du spectacle et rien que du spectacle  
CinémaScope et couleurs

## ★ MONTHÉY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus.

Alain Delon, Ann Margrett et Van Heflin, dans

### Les tueurs de San Francisco

Un amour traqué dans un milieu dominé par les passions et la violence !

## ★ MONTHÉY - PLAZA

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus.

La réédition tant attendue !

Jean-Paul Belmondo et Emmanuelle Riva, dans

### Léon Morin, prêtre

D'après le roman de Béatrice Beck  
Un film à voir et à revoir !

## ★ BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus.

Marie-José Nat dans

### Le journal

d'une femme en blanc

Un film de Claude Autant-Lara

## Concours du Ski-Club « La Flèche Bleue »

Il s'est déroulé dimanche dernier sur les pistes d'Alesses-Champex, avec une épreuve de « géant ». Voici d'ailleurs les principaux résultats :

### DAMES :

1. Tornay Yvette, Reppaz 2'41"
2. Gex-Fabry Suz., Val d'Illeiz 2'54"
3. Gay Françoise, Alesses-Champ 3'19"
4. Daves Eliane, Daviaz 3'41"
5. Vouilloz Madeleine, Ravoire 4'17"

### O. J. :

1. Paccolat Guy, Alesses-Champ. 1' 5"
2. Gay Patrick, Alesses-Champ. 2'
3. Jordan Eric, Alesses-Champ. 2' 9"
4. Veuthey Serge, Alesses-Champ. 3'35"

### JUNIORS :

1. Gay Willy, Alesses-Champ. 1'19"
2. Moulin Raphy, Champex-Ferret 1'23"
3. Darbellay Daniel, Liddes 1'26"
4. Paccolat René, Alesses-Champ. 1'30"
5. Lathion J.-Marcel, Reppaz 1'32"

### SENIOR I :

1. Derbellay Henri, Reppaz 1'16"
2. Soudan Ulysse, My-Combes 1'17"
3. Lathion Roger, Reppaz 1'19"
4. Maquignaz M., Alesses-Champ. 1'21"
5. Gabioud Luc, Champex-Ferret 1'23"

### SENIORS II :

1. Jordan Fernand, Daviaz 1'30"
2. Paccolat Luc, Alesses-Champ. 1'30"
3. Jordan Gaston, Daviaz 1'32"
4. Carron Donald, Alesses-Champ. 1'38"
5. Jordan René, Alesses-Champ. 2'27"

# échos du valais

## Coup d'œil sur le Haut-Plateau

**Manifestations :** après le trophée du Mont Lachaux (course de ski FIS 1B) qui aura lieu les 21, 22 et 23 janvier, Crans organisera son traditionnel gala de patinage de février le mercredi 9.

Le dimanche 13 février mettra sur pied son rallye auto-ski de Sierre, à Crans.

Le dimanche 20 février, Crans-sur-Sierre affrontera La Plagne dans le cadre de l'émission télévisée Interneige. A cet effet, une délégation de Crans se rendra fin janvier à La Plagne, tandis qu'une délégation française viendra à Crans.

Le même dimanche aura lieu sur le tremplin de Vermales, le deuxième concours international de saut.

Les 26 et 27 février, grandes courses internationales de ski-bob avec la participation de représentants de 5 nations.

**Vedettes :** Georges Simenon et sa famille ont passé un long séjour à Crans. De même, M. Lecanuet est venu se reposer de sa campagne électorale. Pour février, sont annoncés Bécud, Anthony et Michèle Morgan.

**Télévision :** les représentants de la télévision suisse étaient à Crans le 10 janvier afin de tourner un film qui présentera la station valaisanne quelques jours avant Interneige.

**Golf :** les dates de l'Open ont été définitivement fixées. Cette grande compétition internationale de golf aura lieu à Crans les 1er, 2 et 3 septembre. Auparavant (début juin) aura été inauguré le nouveau clubhouse.

**Aviation :** une maison française affrétant l'appareil à réaction DH 125 comportant 6 à 8 places, projette de réaliser des vols à la demande de Paris à Sion et retour dès le mois de février prochain.

**Automobile :** dans le cadre du championnat d'Europe de la montagne Sierre - Montana-Crans de fin août, seront organisées pour la première fois sur ce parcours en côte, des courses de moto.

**Curling :** deux compétitions ont eu lieu à Crans. La coupe Veuve Clicquot a été enlevée par l'équipe du Golf Club de Lausanne (Skip Carmine) et la coupe des Chalets est revenue à l'équipe Palma (Skip M. Pollinger).

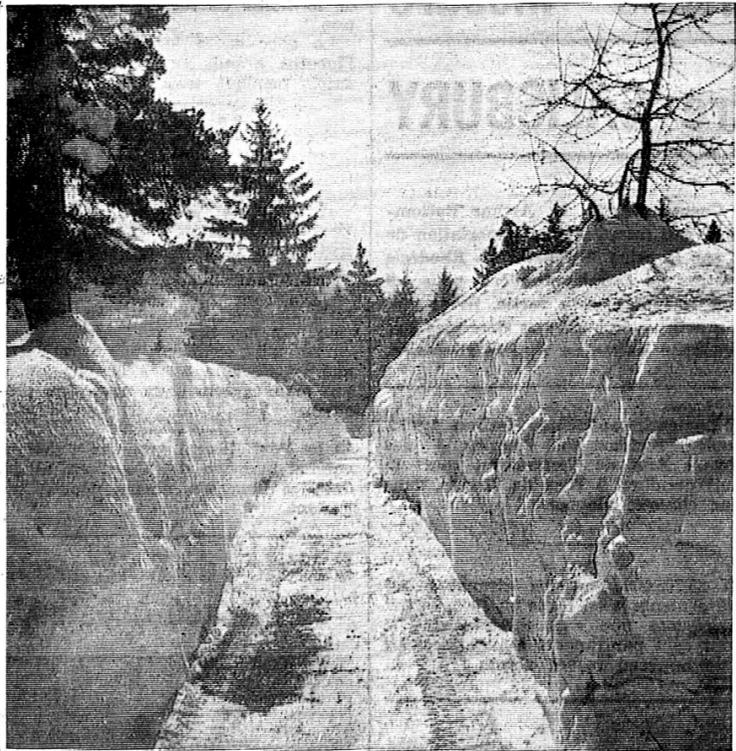
## Le calme avant la tempête?

**SIERRE** — Un calme imperturbable règne, depuis les fêtes, dans la ville et les alentours. Le froid a certainement gelé pas mal de bonne volonté et les fêtes de Noël et Nouvel An ont certainement démuné les portefeuilles de sorte que chacun reste chez soi. Toutefois, on s'attend à une réjouissance tumultueuse si, comme on en a l'espoir, le hockey-club de Sierre réussit à vaincre les Young Sprinters qui sont attendus impatiemment à Graben.

## Inspection scolaire

**SIERRE** — Les écoles primaires de la ville ont reçu, hier, la visite des inspecteurs de la commission scolaire.

## Des murs de neige



**MONTANA** — La neige est tombée en grande quantité. De véritables murs encadrent la route. Il faudra quelques journées de beau temps ou de foehn pour faire disparaître cette quantité de neige. Pour l'instant, le coup d'œil est tout simplement magnifique. Cette quantité de neige a donné pas mal de soucis aux services de déblaiement. Et dire que la météo annonce encore de la neige.

## Nécrologie

**CHIPPIS** — Le Seigneur a rappelé à lui son modeste et silencieux serviteur Martin Frély. Agé de 85 ans, il passa une partie de sa vie seul. C'était un homme remarquable. Que Dieu l'accueille au sein de ses élus.

Nous présentons à la famille notre profonde sympathie.

## Ensevelissements

**FULLY** — 10 h Madame Alice Roduit.

**BASSE-NENDAZ** — 10 h Monsieur Lucien Fournier.

**MONTHEY** — 10 h 30 Monsieur Maurice Trosset.

## Pas de chance!

**SIERRE** — Un accrochage s'est produit, hier après-midi, sur la route des abattoirs entre une voiture italienne et une voiture pilotée par M. Erasme Vocat. La voiture de M. Vocat, qui était toute neuve, a été heurtée par la voiture italienne. Les dommages ne sont toutefois pas très graves, une centaine de francs environ.

## Décès d'un octogénaire

**CORIN** — M. Pierre Rey, âgé de 83 ans, est décédé à Corin. Son ensevelissement aura lieu samedi, à Montana-Village, à 10 heures.

## HAUT-VALAIS

# Vers une prochaine grande réalisation?

**BRIGUE** — Depuis quelque temps déjà, on parle à Brigue de l'éventuelle construction d'un téléphérique dans la région de Wasenalp, où on aurait même l'intention d'ériger un restaurant moderne et un self-service. Mercredi soir encore les promoteurs du projet se sont réunis à l'hôtel Couronne en présence des autorités locales parmi lesquelles on reconnaissait MM. Maurice Kaempfen, président de la ville et Bodenmann, député. L'office fédéral des transports y avait également délégué un de ses fonctionnaires. Le spécialiste de la montagne Christian Rubi avait tenu à se déplacer jusqu'à Brigue afin de donner son point de

vue quant à cette future réalisation. Comme les promoteurs de cette importante réunion n'ont pas jugé nécessaire d'inviter notre journal, nous ne pouvons entrer dans le détail. Tout au plus selon les renseignements qui nous sont parvenus, nous pouvons dire que cet important projet semble avoir pris corps et qu'il ne saurait tarder à se réaliser. Tout en souhaitant un bon succès aux futurs réalisateurs de cette gigantesque entreprise, espérons qu'à l'avenir on pensera à convoquer les collaborateurs du «NR» toujours soucieux de mieux renseigner leurs lecteurs.

## Emouvantes funérailles

**BRIGUE** — Hier, la population de Brigue a fait d'émouvantes funérailles à MM. Schöpfer et Audi dont notre journal avait signalé la mort dans un précédent numéro. Dans l'imposant cortège, on notait la présence de plusieurs personnalités du monde politique et religieux, ainsi que des représentants de sociétés dont les deux disparus avaient fait partie. La collégiale brigande s'avéra bien trop petite pour recevoir toutes les personnes qui avaient tenu à assister à ces funérailles et pour manifester leur sympathie aux familles des défunts. A son tour, le NR les assure de sa profonde sympathie.

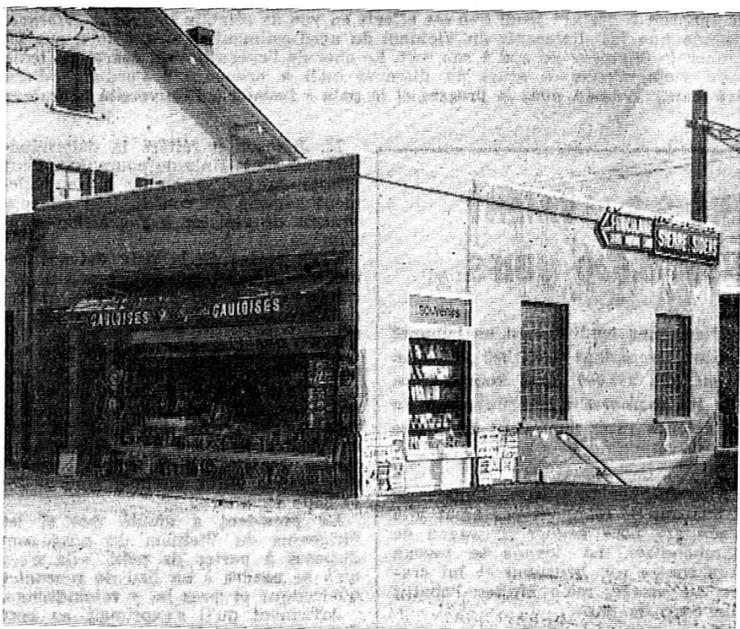
## Le froid fait des siennes

**MUNSTER** — Par suite du froid intense qui a régné ces derniers jours dans la vallée, nous apprenons que de nombreuses habitations ont été privées d'eau potable. La baisse de la température a eu pour effet de geler certaines conduites. C'est d'ailleurs ce qui a été aussi enregistré dans quelques ménages de Munster. Cette regrettable situation a forcé les gens à faire comme au bon vieux temps; c'est-à-dire à puiser l'élément liquide indispensable aux fontaines publiques. Chacun le fait d'ailleurs avec le sourire puisqu'on est certain que pour l'année prochaine ce tracis ne sera plus qu'un mauvais souvenir, les autorités locales ayant pris la décision d'apporter dès le printemps prochain une sensible amélioration aux installations se rapportant à l'approvisionnement en eau potable de la commune.

## Hausse de la température

**BRIGUE** — Après la période de grands froids dont le Haut-Valais ne fut pas épargné non plus durant ces derniers jours, hier matin le baromètre est singulièrement remonté. Ce qui a eu pour effet de nous gratifier d'une magnifique et agréable journée ensoleillée dont ont profité les skieurs pour envahir les différentes stations de sport.

## Nouveau kiosque



**SIERRE** — Le nouveau kiosque de la gare est ouvert. Il a fière allure et embellit le bâtiment de la gare CFF.

## Attention au brouillard!

**GAMPEL** — Les automobilistes peu habitués à la région surtout, sont désagréablement surpris de constater sur la route cantonale entre Gampel et Viège la présence d'un épais brouillard gênant considérablement la circulation automobile. Ce phénomène rarement constaté dans notre canton, provient de la présence d'un canal, coulant le long de l'artère et sur lequel plane une brume interdisant toute visibilité. Cette présence insolite est d'autant plus dangereuse qu'elle est subitement rencontrée au moment où l'on s'y attend le moins. Aussi, pour éviter tout accident, les responsables de la voirie ont très justement fixé des panneaux aux lettres phosphorescentes indiquant le danger qui existe sur 10 kilomètres. Espérons que ces signaux seront observés à la lettre.

## Vers une importante réalisation

**NATERS** — En présence de M. Paul Biderbost, président de la commune, un comité d'initiative vient d'être créé en vue d'approvisionner en eau potable la région située entre Blatten et l'Alpe Bel où la région s'est singulièrement développée ces derniers temps par suite de la construction de nombreux nouveaux chalets de vacances. Le projet prévoit la mise en place d'une conduite de deux kilomètres qui amènerait l'eau dans un réservoir devant être construit au lieu dit «Sattlen». Notons que les intéressés se rendent compte de l'importance du projet qu'ils tiennent à mettre sous toit dans un avenir rapproché. Aussi, nous ne pouvons que féliciter les promoteurs de cette heureuse idée et surtout le bon président Biderbost se dévouant sans compter et dans tous les domaines pour un heureux développement de la grande commune qu'il préside avec tant de bonheur.

## La chance leur à souri

**BRIGUE** — On se souvient qu'à l'occasion de la Saint-Sylvestre, un convoi ferroviaire, intitulé le «train du bonheur» avait été organisé par radio Sottens et avait parcouru le tour de la Suisse romande. Au cours de ce voyage d'agrément les participants avaient la possibilité de prendre part à un concours qui consistait à deviner l'identité d'un voyageur «clandestin»... un chanteur connu. Or cet artiste a été reconnu par les membres de la délégation brigande. C'est ainsi qu'un couple brigand aura l'avantage de bénéficier du prix du concours en question qui équivaut à une semaine de vacances gratuites dans la nouvelle et charmante station fribourgeoise de Moléson-Village. Félicitons les gagnants et souhaitons leur un bon séjour.

## 255 ans... à trois

**NATERS** — Trois frères et sœurs de la famille Eggel de Naters totalisent à eux trois 255 ans d'âge. M. Léopold Eggel, ancien officier d'état-civil de la commune, compte 85 ans, sa sœur aînée, Mme Vve Marie Imsand-Eggel, 87, la cadette ayant franchi allégrement ses 83 ans. Félicitons ces vénérables membres de cette famille et donnons-leur rendez-vous pour le compte total de... 300 ans.

†  
LA LYRE DE MONTHEY  
a le profond regret de faire part à ses membres et à ses amis du décès de

## Monsieur Maurice TROSSET

ancien et fidèle sociétaire, vétéran fédéral.

L'ensevelissement aura lieu vendredi le 21 janvier crt à 10 h 30, à Monthey.

La Lyre de Monthey participera en corps aux obsèques.

Le Comité

†  
Monsieur Antonio CRACCO et ses enfants Marc et Emmanuel; ainsi que les familles parentes et alliées en Italie, en Belgique, à Verbier, Riddes et Leysin, ont le chagrin de faire part du décès subit à l'hôpital d'Aigle le 19 janvier 1966, de leur chère épouse et maman

## Madame Césarine CRACCO-VALPIANA

âgée de 33 ans.

La messe de sépulture aura lieu à 10 h 30 à l'Eglise catholique d'Aigle. Ensevelissement à 11 heures.

†  
Les contemporains(nes) de la classe 1906 de Fully ont le pénible devoir de faire part du décès de leur chère collègue

## Madame Alice RODUIT

L'ensevelissement aura lieu aujourd'hui 21 janvier 1966 à Fully à 10 h.

†  
Mademoiselle Marcelline REY, à Montana;  
Révérende sœur Marie Agnès à l'Euvre Saint-Augustin, à Saint-Maurice;  
Madame et Monsieur Jules REY, à Corin, leurs enfants et petits-enfants, à Montana et Corin;  
Madame et Monsieur Erasme EPINEY, à Sierre, leurs enfants et petits-enfants, à Sion et Sierre;  
Madame et Monsieur André ROBYR et leur fils, à Montana;  
Madame et Monsieur Joseph ROBYR et leurs enfants, à Crans et Montreuil;  
Monsieur et Madame Pierre REY et leurs enfants, à Fribourg et Corin;  
Madame et Monsieur Gilbert EMERY et leurs enfants, à Flanthey-Lens;  
Monsieur Robert REY, à Corin;  
Monsieur et Madame Marcel REY et leurs enfants, à Montana;  
Monsieur et Madame Fernand REY et leurs enfants, à Montana;  
Madame et Monsieur Ruben TAPPAREL et leurs enfants, à Corin;  
Monsieur et Madame Antoine REY et leurs enfants, à Corin;  
La famille de feu Jean ROBYR, à Montana;  
Monsieur Romain REY, à Choex;  
Monsieur Tobie REY et famille, à Montana;  
Monsieur Gratien REY-REY et famille, à Montana;  
La famille de feu Léon GIAVINA-REY, à Montana;  
ainsi que les familles, parentes et alliées REY, BOBYR, BONVIN, CORDONIER, BARRAS, CLIVAZ, LAMON, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Pierre-Victor REY

leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, oncle et parent enlevé à leur tendre affection dans sa 83e année, le 20 janvier 1966, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Montana-Village, samedi 22 janvier 1966, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire à Montana à 9 h 45.

P. P. L.

## NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

## L'affaire BEN BARKA: un prolongement international

## La France lance un mandat d'arrêt contre le général marocain Oufkir

PARIS — En lançant — fait sans précédent dans les annales internationales — un mandat d'arrêt international contre le ministre de l'Intérieur marocain, le général Oufkir, le gouvernement français manifeste que la perspective d'une crise grave entre la France et le Maroc ne le retiendra pas dans son désir d'aller jusqu'au bout pour le règlement de l'affaire Ben Barka.

## L'ABOUTISSEMENT LOGIQUE (?) DE L'ENQUETE

Pour prendre cette décision, le gouvernement français a attendu d'abord que l'enquête de la justice française ait confirmé la responsabilité du général Oufkir, comme principal instigateur de l'enlèvement en plein Paris, le 29 octobre dernier, du leader de l'opposition marocaine, Mehdi Ben Barka, réfugié politique. L'enquête avait jusqu'à présent pratiquement démontré que Ben Barka avait été enlevé par Antoine Lopez, inspecteur d'une compagnie aérienne à Orly, agent du service secret français, le SDECE, et ami personnel du général Oufkir.

Antoine Lopez, arrêté, avait, dans ses dépositions indiquées que le général Oufkir lui avait demandé d'organiser avec l'assistance de deux policiers français et d'un certain nombre de « mauvais garçons », l'enlèvement du chef de l'opposition marocaine, Antoine Lopez, qui se prétendait, dans cette affaire, « couvert » par le SDECE affirme qu'il imaginait ménager ainsi une simple entrevue entre le général Oufkir et Ben Barka et qu'il n'était pas alors conscient que cet enlèvement pourrait conduire à la disparition du leader marocain.

Si l'on se réfère à un certain nombre de témoignages, la responsabilité du général Oufkir ne se serait pas limitée à l'organisation de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka. Le ministre de

l'intérieur marocain serait lui-même venu à Paris, dès l'enlèvement accompli, c'est-à-dire dans la journée du 30 octobre, accompagné de M. Dlimi, chef de la sécurité marocaine, et de Chtouki, chef d'un service secret marocain, également visés par le mandat international français. Le général Oufkir se serait personnellement assuré de la personne du leader marocain dans la villa de Georges Boucheseiche, un ancien repris de justice, actuellement en fuite. Il aurait lui-même ensuite amené Mehdi Ben Barka à la villa de son ami Lopez, dans la même soirée du 30 octobre. Depuis cette date, Mehdi Ben Barka a disparu. Et le témoignage d'un des témoins de l'enlèvement indique que le leader marocain aurait été torturé puis réellement « liquidé » par ses ravisseurs.

## UNE DECISION DUMENT PESEE

Déjà mercredi, dans le communiqué du Conseil des ministres, il apparaissait que le gouvernement français n'hésiterait pas à tirer « toutes les conclusions de l'affaire tant sur le plan intérieur qu'extérieur ». Sur le plan extérieur, le mandat délivré hier soir est la première mesure annoncée.

Certains commentateurs ont cru comprendre qu'en retardant jusqu'à hier la délivrance du mandat international contre le général Oufkir, le gouvernement du général De Gaulle semblait inviter discrètement le roi du Maroc à se débarrasser du général Oufkir.

En acceptant de se solidariser avec son ministre de l'intérieur, le roi du Maroc donne, aux yeux du gouvernement français, un contexte extrêmement grave à l'enlèvement du leader marocain : il ne s'agit plus seulement de l'intervention de personnes privées participant à un enlèvement sur le territoire national français, mais bien d'une intervention de membres d'un gouvernement étranger pour se saisir, sur le sol français, d'un homme qui bénéficiait du droit d'asile.

N.d.l.r. — Nous nous devons de souligner que le gouvernement français aborde sous cet angle un problème des plus délicats. Aurait-il déjà oublié l'enlèvement du colonel Argoud en Allemagne réalisé par les « barbouzes » du régime. Bien que Bonn ait alors vigoureusement réagi, à Paris on se contenta de faire la sourde oreille !

Il est toujours juste de clamer son indignation, mais il faut savoir — en certains cas du moins — ne point hausser le ton !



LE JUGE ZOLLINGER : « LA VERITE, TOUTE LA VERITE, JE LE JURE... »

## ET LES RELATIONS FRANCO-MAROCAINES ?

Pour l'heure, la Justice française affecte de ne pas tenir compte de la qualité des trois hommes contre lesquels elle lance un mandat international. Elle les considère comme des coupables ordinaires ayant à ses yeux participé à une « entreprise criminelle ». Le général Oufkir avait, une première fois, refusé de répondre à la commission rogatoire délivrée à un magistrat marocain par le juge d'instruction français. Il avait, devant des journalistes français, « donné sa parole d'officier français » qu'il n'avait en rien été compromis dans l'affaire de l'enlèvement de Ben Barka. Et l'ambassadeur du Maroc à Paris, qui a quitté, mercredi, Paris pour Rabat, avait lui-même affirmé : « Cette affaire est purement française ». Il est évident que les trois Marocains recherchés ne déferont pas au désir de la Justice française. Une crise s'ouvre entre Paris et Rabat. L'affaire Ben Barka, qui a déjà créé de violents remous sur le plan intérieur français, prend son premier et spectaculaire développement international.

## 8 MOIS DE PRISON POUR « ESPIONNAGE INDUSTRIEL »

GENEVE — Devant la Cour correctionnelle a comparu, jeudi, un employé âgé d'une trentaine d'années qui travaillait depuis deux ans environ dans une maison spécialisée de la place. Il avait à répondre de délits commis en 1963-1964 au préjudice de cette maison. Il avait dérobé une vingtaine de formules secrètes relatives à la préparation de bains d'or, d'argent et de cuivre, formules qu'il tenta de ven-

dre à des maisons concurrentes en Allemagne et en France. Il a de plus essayé de vendre des documents concernant l'exploitation de procédés de fabrication de la maison qui l'occupait. Les formules en question avaient une grande valeur et avaient nécessité de longues recherches. Dans ses propositions de vente de ces formules l'industriel employé les offrait pour une somme globale de 20.000 DM alors qu'une seule de ces formules valait quelques 200.000 francs. Aussi une des maisons étrangères sollicitées avisa-t-elle l'entreprise de Genève et une perquisition eut lieu au domicile de l'employé où l'on devait découvrir plusieurs jeux de formules. Ce fut alors son arrestation.

La cour et le jury ont condamné l'inculpé à huit mois de prison avec sursis pendant trois ans.

## M. Thant renouvellera-t-il son mandat ?

NEW-YORK — M. Thant, secrétaire général des Nations Unies, a déclaré, au cours de sa conférence de presse, qu'il ferait savoir avant le mois de juin aux membres du Conseil de sécurité s'il solliciterait un nouveau mandat de cinq ans à l'expiration de son mandat actuel, en novembre prochain.

● Le Parti libéral genevois a désigné comme nouveau président central, M. Jacques Chappuis, ancien député, négociant.

## Béatrice de Hollande et son fiancé à Gstaad



Conduits en avion à Genève par le prince Bernard de Hollande, excellent pilote d'avion, qui est reparti pour le Maroc, la princesse Béatrice de Hollande et son fiancé allemand, Claus von Amsberg, ont gagné Gstaad par la route. Des dizaines de photographes attendaient devant le chalet Pavonia, situé un peu plus bas que celui qu'occupe actuellement Jacqueline Kennedy. Béatrice sortit la première, fort entourée, puis, courant pour échapper aux reporters, Claus von Amsberg s'engouffra dans le chalet.

## NIGERIA

## Le corps de l'ancien premier ministre retrouvé

COTONOU — Le corps de l'ancien premier ministre du Nigeria, sir Abubakar Tafawa Balewa, a été retrouvé et vu à la morgue de l'hôpital de Lagos, confirme-t-on de très bonne source nigérienne. Le corps de l'ancien ministre fédéral des finances, M. Festus Okoti-Eboh, a été également vu au même endroit. Sir Abubakar avait eu les yeux crevés et avait été émasculé avant d'être tué. Les deux hommes avaient disparu dès le début des événements au Nigeria, et l'on était depuis sans nouvelles d'eux. A plusieurs reprises, des bruits avaient couru annonçant qu'ils étaient gardés comme otages.

## Cinq personnes tuées par la foudre

LIMA — Des rapports de police parvenus à Lima de la ville de Huarez, à 400 km de la capitale péruvienne, révèlent que cinq personnes ont été tuées par la foudre dans la région montagneuse de Ticapampa.

## Expulsion d'Indonésie des correspondants chinois et américains

DJAKARTA — L'Association des journalistes indonésiens (PWI) a invité jeudi le Gouvernement à expulser du pays tous les correspondants de presse chinois. Ceux-ci sont accusés d'avoir diffusé des informations mensongères sur l'Indonésie. Les avertissements qui leur furent adressés par le passé à ce sujet restèrent sans effet. L'Association a d'autre part approuvé l'expulsion des correspondants américains, décidée le 11 janvier par le président Soukarno. Eux aussi auraient rédigé des articles inexacts sur la situation en Indonésie. Cette mesure a frappé les correspondants des Agences d'information « Associated Press » et « United Press International » et du journal « New-York Times ».

## LONDRES: nouvelle mesure économique contre SALISBURY

LONDRES — Le ministre britannique du Commonwealth, M. Arthur Bottomley, a annoncé jeudi que la Grande-Bretagne avait interdit toute importation de chrome rhodésien. L'arrêté a été approuvé par la reine Elisabeth. La Rhodésie a produit, durant les trois premiers trimestres de l'année dernière, pour 1,9 millions de livres de chrome qui a été, pour la plus grande partie, livrée aux Etats-Unis, mais ces derniers appuient les sanctions économiques décrétées par la Grande-Bretagne qui n'importe qu'une quantité infime de chrome rhodésien.

## RATIONNEMENT ENCORE PLUS SEVERE DE L'ESSENCE

SALISBURY. — Le gouvernement rebelle de Rhodésie a intensifié jeudi le rationnement de l'essence. Ce rationnement est réduit de 25 pour cent, mais le prix de l'essence par gallons (4,5) litres est augmenté d'un penny dès le 25 janvier. Le rationnement de l'essence a été introduit en Rhodésie le 28 décembre dernier. Lundi dernier, le premier ministre Ian Smith, avait pourtant encore affirmé qu'il ne prévoyait pas d'autres restrictions d'essence pour le moment.

● Le peintre autrichien Herbert Boeckl, ancien recteur de l'Académie des Beaux Arts de Vienne, est mort la nuit dernière, à l'âge de 71 ans, dans une clinique viennoise.

● 23.795.000 touristes étrangers ont été dénombrés en Italie en 1965, ce qui représente une augmentation de 7,6 pour cent par rapport à 1964. Il s'agit d'un nouveau record absolu.

## Rien ne lassera les USA dans leur volonté d'aider le peuple vietnamien à se libérer du joug communiste déclare M. JOHNSON

INDEPENDANCE (Missouri) — Le président Johnson a déclaré jeudi que ses efforts en vue de rétablir la paix au Vietnam sont restés, jusqu'à présent, sans réponse parce que les dirigeants du Vietnam du nord estiment encore, à tort, que les Etats-Unis finiront par se lasser et abandonner le Vietnam du sud à son sort. Le chef de l'exécutif s'est écarté du texte préparé à l'avance pour aborder la question vietnamienne au cours du discours qu'il a prononcé à l'occasion d'une cérémonie consacrée à la création du « centre Harry Truman pour le progrès et la paix » installé à l'Université hébraïque de Jérusalem.

## UNE DIZAINE D'ANCIENS S.S. AVAIENT ASSASSINE AU MOINS 30.000 JUIFS

STUTTGART — Une dizaine d'anciens SS ont comparu jeudi devant un tribunal siégeant à Stuttgart prévenus de complicité dans l'assassinat de 30.000 juifs. Au cours des débats, certains témoins déclarèrent que 390.000 êtres humains, au moins, furent tués en 1942 par les SS dans les chambres à gaz du camp de concentration nazi de Belzev, en Galicie. Les détenus gazés mouraient en quinze ou trente minutes.

Une Israélienne de 51 ans, Mme Irène Koplawska, a fait une déposition chargée très lourdement l'ancien chef SS Hermann Muller. Cette femme avait été amenée dans ce camp en 1942 avec son fils âgé de 5 ans. Ce camp d'extermination était à l'époque dirigé par le chef de la Gestapo Muller. Les détenus arrivant dans ce camp étaient destinés à être gazés. Cette femme fut témoin d'une scène horrible. Elle vit

Muller frapper une jeune femme de 21 ans qui ne marchait pas assez vite à son gré pour gagner le wagon de marchandises. La femme se tourna alors contre son bourreau et lui cracha au visage, mais Muller l'abattit d'un coup de feu.

L'inculpé reconnaît que la jeune femme en question fut abattue, mais ce n'est pas lui, dit-il, qui la tua.

M. Johnson a réitéré la détermination des Etats-Unis de poursuivre leurs efforts en vue d'aboutir à un règlement négocié du conflit, tout en continuant de résister à l'agression communiste.

« Les portes de la paix doivent demeurer grandes ouvertes » a-t-il déclaré. Mais, a-t-il ajouté, « les portes de l'agression doivent être fermées et verrouillées ».

M. Johnson a affirmé que tous ses efforts en vue d'amener les Vietnamiens du nord à la table de conférence se sont soldés jusqu'à présent par un échec parce que, a-t-il dit, « les agresseurs estiment à tort que nous allons renier nos principes, abandonner nos alliés, ou bien nous lasser et nous en aller ».

Le président a ajouté que si les dirigeants du Vietnam du nord sont disposés à parler de paix, « ils n'ont qu'à se rendre à un lieu de rencontre quelconque et nous les y rejoindrons ». Affirmant qu'il s'exprimait au nom du peuple américain tout entier, M. Johnson a déclaré : « Nous voulons une paix durable dans l'honneur et la justice ».